Assemblée Législative

JOURNAL DES CAMPAGNES

L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

13ème Année — Jeudi, 6 Septembre 1894 — No 32

JOURNAL
DES CAMPAGNES
EDITION HEBDOMADAIRE
PRIX DE L'ABONNEMENT : UNE PIASTRE.
POUR LA FRANCE : 10 FRANCS.
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
THS. CHAPAIS
DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE,
1 et 13, rue BUADE, H.-V., Québec
LEGER BROUSSEAU
ÉDITEUR,
11 ET 13, RUE BUADE, QUEBEC.

Aux abonnés retardataires

Nous avons envoyé un grand nombre de comptes aux abonnés retardataires de ce JOURNAL.

Malheureusement, un trop grand nombre de ces abonnés n'ont pas répondu à notre appel.

C'EST LE DERNIER AVIS que nous leur donnons. Après cette date, nous mettrons ces comptes entre les mains d'un homme de loi.

L'ADMINISTRATION.

Napoleon et sa cour

I. — *Napoléon fut-il un héros ? — Sa religion.—Ses mœurs.— Mme Walewski — Un souverain qui triche.*

Il y a loin des pages brillantes de Ségur aux récits de Constant (1). valet de chambre de l'Empereur. Le premier se distingue par l'éclat du style et la hauteur de la pensée ; chez le second l'esprit et le langage sont également communs. Le premier envisage l'histoire sous ses grands aspects, dans toute la largeur de ses horizons épiques, le second considère surtout la vie privée des personnages qu'il a pu voir de près : ce côté intime n'a généralement rien d'héroïque, et néanmoins il n'est pas à dédaigner, car il permet de saisir le caractères sur le vif.

(1) *Mémoire de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, sur la vie privée de Napoléon, sa famille et sa cour*, t. I et II. Paris, Garnier frère.

Constant a, sans doute, eu le désir de concilier à son ancien maître l'amour et l'admiration de la postérité ; et pourtant je ne voudrais ; as jurer qu'il eut atteint ce but.

Selon lui, on a tort de dire qu'il n'est point de héros pour le valet de chambre. Cette opinion parait, en effet, exagérée. Mais Napoléon a-t-il mérité ce titre? La première qualité d'un héros n'est-elle pas la justice,et l'Empereur n'y a-t-il pas trop souvent manqué ? Citons seulement comme exemple, le colonel Delélée privé de son grade pour le seul crime d'avoir été aide de camp de Moreau.

Effrayé de la dissolution des mœurs suite de l'anarchie révolutionnaire et de l'irréligion,Napoléon avait voulu consolider son autorité en rétablissant le culte et en imposant à sa cour les dehors de la moralité.

Mais la religion n'était guère, à ses yeux qu'un moyen de gouvernement La conversation suivante montre clairement l'idée qu'il en avait. Le jour de la restauration solennelle du culte catholique, Joseph Bonaparte et le consul Cambacérès entrèrent dans la chambre du Premier Consul :

—" Eh bien, dit celui-ci, nous allons à la messe ; que pense-t-on de cela dans Paris ? — Beaucoup de gens répondit Cambacérès, se proposent d'aller à la première représentation et de siffler la pièce s'ils ne la trouvent pas amusante. —Si quelqu'un avise de siffler je le fais mettre à la porte par le grenadier de la garde consulaire.— Mais si les grenadier se mettent à siffler comme les autres. —Pour cela, je ne le crains pas. Mes vieillie moustaches iront ici à Notre-Dame, tous comme au Caire ils allèrent à la mosquée. Ils me regarderont faire, et en voyant leur général se tenir grave et décent,ils feront comme lui en disant *C'est la consigne.*—J'ai peur, fit observer Joseph que les officiers généraux ne soient pas si accommodants. Je viens de quitter Augereau qui jette feu et flammes contre ce qu'il appelle vos capucinades.Lui et quelques autres ne seront pas faciles à ramener au giron de notre sainte mère l'Eglise.—Bah ! Augereau est comme cela. C'est un braillard qui fait bien du tapage, et *s'il a quelque petit cousin imbécile il le mettra au séminaire pour que j'en fasse un aumonier.*"

Puis se tournant vers Cambacérès :

— " A propos, quand votre frère ira-t-il prendre possession de son siège de Rouen ? Savez-vous qu'il y a là le plus bel archevêché de France ? Il sera cardinal avant un an ; c'est une affaire convenue."

Le second consul s'inclina, plutôt comme un courtisan que comme un collègue.

Dans les mœurs il introduisit une amélioration dont il serait injuste de ne pas lui savoir gré. Une de ses ministres reçut l'ordre de renvoyer de sa maison sa maîtresse, qui jusqu'alors en avait fait les honneurs. Mais Joséphine s'étonnait à bon droit que la sévérité de Napoléon ne s'étendit pas à sa propre famille. La princesse Pauline, notamment, donnait l'exemple de l'indécence et du libertinage les pus éhontés.

Elle avait fait le malheur de son premier mari, le général Leclerc. Non seulement elle le désolait par sa conduite mais elle le tourmentait en lui répétant à tous propos qu'il était trop heureux d'avoir pour femme une sœur du Premier Consul. Lecler, homme doux, pacifique et bienveillant, était tombé dans une mélancolie profonde : peut-être la mort, qui vint l'enlever à Saint-Domingue, lui sembla-t-elle une délivrance. Pauline épousa en secondes noces le prince Borghèse, qu'elle couvrit de honte par ses débordements.

Napoléon lui-même, partisan de la morale... pour les autres, eut de nombreuses liaisons et Constant lui connut trois fils illégitimes. Il n'en proclamait pas moins que l'immoralité était le vice le plus dangereux dans un souverain, parce qu'il faisait loi pour les sujets. L'immoralité, à ses yeux, n'était, sans doute, que la publicité donnée à des liaisons qui devaient rester secrètes. Mais cette morale de second ordre elle-même, cette crainte du scandale fut-elle toujours la règle de sa conduite ?

Durant la campagne de Pologne, n'établit-il pas Mme Walewski au palais de Finkenstein, dans un appartement qui communiquait avec le sien ? L'adultère fut public, le vieil époux de Mme Walewski, blessé dans son honheur et ses affections, ne voulut jamais revoir celle que Constant surnomme " la La Vallière de l'Empereur ".

Pendant son séjour à Finkenstein, Napoléon jouait quelquefois au vingt-et-un, avec ces généraux et ses aides de camp et qui l'eût cru ? il prenait grand plaisir à tricher. Il donnait son gain à ses valets de chambre : aussi Constant n'en blâme-t-il pas l'origine. Mais quel exemple pour les sujets !

II.— *sa conduite à l'égard de ses serviteurs.—Les oreilles de Constant. —Coups de cravache.— L'Empereur et l'amiral de Bruix.*

Généralement bon pour ses serviteurs, il avait une façon singulière de leur témoigner sa satisfaction : il leur pinçait les oreilles " de main de maître ", ou leur administrait des soufflets d'amitié. Rien n'est comique comme la scène de l'habillement de Napoléon le jour de la cérémonie du sacre, à mesure que Constant lui endossait une pièce de son riche costume : " Voilà qui est beau, monsieur le drôle, disait-il en lui travaillant les oreilles, mais nous verrons les mémoires ".

Cependant, il lui arriva de se livrer à des voies de fait indignes d'un monarque. Le lendemain de la mort de Lannes, l'Empereur demande son cheval. Jardin,son premier piqueur, ne se trouvant point aux écuries, le palefrenier ne mit pas à l'animal sa bride ordinaire. A peine l'Empereur est-il à cheval, que sa monture se cabre et le cavalier tombe lourdement à terre. Jardin arrive au moment où Napoléon, furieux, se relevait, et reçoit un coup de cravache à travers le visage. Il s'éloigne désespéré.

Quelques heures après,M. de Caulaincourt, grand écuyer, ayent dépeint le chagrin du piqueur, l'Empereur le fit appeler, s'efforça par de bonnes paroles de lui faire oublier l'injure, et lui donna une gratification de 3,000 francs. Vigogne, son écuyer, avait reçu, en Egypte, le même traitement injustifié. Quelle différence avec Louis le Grand, jetant sa canne par la fenêtre pour ne point commettre un acte de violence brutale !

Napoléon faillit, un jour, infliger ce sanglant outrage à un amiral, et s'attirer un immédiat et suprême châtiment. Il était au camp de Boulogne. Un matin, il ordonna que la flottille s'avancerait en pleine mer, où il la passerait en revue. L'amiral Bruix à qui l'ordre fut transmis, répondit qu'il en était fâché, mais que la revue n'aurait pas lieu ce jour-là. Au retour de sa promenade, l'Empereur demanda si tout était prêt : on lui répéta la réponse de l'amiral. Il l'envoya chercher ausssitôt :

" Monsieur l'amiral, dit-il d'une voix altérée, pourquoi n'avez-vous point fait exécuter mes ordres ?—Sire, répondit-il avec une respectueuse fermeté, une horrible tempête se prépare...Votre Majesté peut le voir comme moi : veut-elle donc exposer inutilement la vie de braves gens ? — Monsieur j'ai donné des ordres ; encore une fois, pourquoi ne les avez-vous point exécutés ? Les conséquences me regardent seul. Obéissez ! Sire, je n'obéirai pas.—Monsieur, vous êtes un insolent ! "

Et l'Empereur s'avança sur l'amiral en faisant avec sa cravache un geste menaçant. Bruix recula d'un pas, et mettant la main sur la garde de son épée : " *Sire* dit-il en pâlissant *prenez garde* ! " Tous les assistants etaient glacés d'effroi. L'Empereur, immobile, la main levée, attachait ses yeux sur l'amiral ; il finit par jeter sa cravache à terre : Bruix lâcha le pommeau de son épée et, la tête découverte, attendit :

—" Monsieur le contre-amiral Magnon, reprit l'Empereur, vous ferez exécuter à l'instant le mouvement que j'ai ordonné. Quant à vous,quittez Boulogne dans les vingt-quatre heures et vous vous retirerez en Hollande. Allez. "

Le mouvement fut exécuté ; mais aussitôt une tempête effrayante se déchaîna, plus de vingt chaloupes canonnières furent jetées à la côte et plusieurs centaines d'hommes périrent. L'Empereur regretta, mais un peu tard, son obstination.

III.—*Napoléon et Chateaubriand*

Bien rares furent ceux qui eurent le courage de résister au volontés de Napoléon. Au premier rang de ces hommes noblement indépendants, nous voyons M. de Châteaubriand : on ne sait ce que chez ce grand homme il faut le plus admirer de son caractère ou de son génie.

En 1811, le régicide M. J. Chenier mourut et Châteaubriand fut élu à sa place l'un des quarante de l'Académie française. Il composa son discours de réception avec beaucoup d'art et ne refusa ses louanges ni à ses nouveaux collègues ni à Napoléon ; mais il disait qu'il ne pouvait faire dans Chénier que l'éloge de l'homme de lettres, rappelant, à ce propos, que durant quarante ans l'Angleterre n'avait osé se glorifier de Milton, qui n'avait pas voté la mort de Charles Ier, mais en avait fait le panégyrique.

Le discours, avant d'être prononcé, dut être soumis à l'examen d'une commission de douze membres : les voix se partagèrent par moitié, mais celle du président, M. de Ségur père, fit pencher la balance du côté de l'adoption. L'Empereur fut aussitôt avertit de tout ce qui s'était passé. Rencontrant le lendemain, M. de Ségur à St-Cloud :

—" Monsieur, s'écria-t-il en présence des officiers de sa cour,les gens de lettres veulent donc mettre le feu à la France ! J'ai mis tous mes soins à apaiser les partis, à rétablir le calme, et les idéologues voudraient rétablir l'anarchie ! Sachez monsieur, que la résurrection de la Monarchie est un mystère : c'est comme l'Arche ! Ceux qui y touchent peuvent êtres frappés de la foudre ! Comment l'Académie ose-t-elle parler de régicides quand moi, qui suis couronné et qui dois les haïr plus qu'elle je dine avec eux et je m'assois à côté de Cambacérès !— Votre Majesté,répondit le grand maître des cérémonies, veut sans doute parler de la commission de l'Institut : mais je ne vois pas en quoi elle a pu mériter de pareils reproches.— Elle en a mérité

de plus graves,et vous,et M.de Fontanes comme conseiller d'Etat et comme grand maître de l'Université, vous mériteriez que je vous misse à Vincennes.—Je ne vous crois point capable,Sire,de cette injustice. On peut trouver naturel d'entendre blâmer la mort de Louis XVI, sans croire contrarier un gouvernement qui vient de faire dresser à St-Denis des autels expiatoires !— Je sais ce que je dois faire ! repartit l'Empereur en frappant du pied avec colère. Ce n'est point à vous de le juger ! "

Et il déclara qu'il ne voulait pas qu'on fit de la politique à l'Académie, sinon, qu'il la"casserait comme un mauvais club".

L'Académie invita M. de Châteaubriand à supprimer de son discours tout ce qui avait trait à la mort du Roi. Il répondit nettement qu'il ne se soumettrait à aucun retranchement(2). Il estimait, sans doute, que flétrir publiquement un crime abominable n'indiquait aucune tendance au rétablissement de la monarchie ; l'Empereur dinait avec les régicides tant pis pour lui !

M. de Châteaubriand n'entra dans la compagnie qu'après le retour des Bourbons.

IV.—*Le duc de Dantzig*

" On a dit, lisons-nous dans les *Souvenirs* de la baronne de V., qu'il faut gouverner les Français avec une main de fer et un gant de velours ; nous avons senti la main de fer, Napoléon l'a appesantie sur nous de tout son poids ; mais il ne nous a jamais montré le gant ". Pourtant, il savait être aimable quand il le voulait, et surtout n'oubliait aucun moyen de s'attacher le soldat. Rappelons la bonhomie charmante avec laquelle il apprit au maréchal Lefebvre qu'il l'avait créé duc de Dantzig. Quelle ne dut pas être la stupeur de l'ancien sergent aux gardes françaises en entendant Napoléon le qualifier : *monsieur le duc !*

Quelque temps après la prise de Dantzig (24 mai 1807) l'Empereur fit appeler Lefebvre à six heures du matin. Sa Majesté travaillait avec Berthier, quand on vint lui annoncer l'arrivée du maréchal. L'Empereur se retournant vers l'officier de service : " Vous direz au duc de Dantzig que c'est pour le faire déjeuner avec moi que je l'ai demandé si matin ". L'officier lui fit observer que la personne qui attendait ses ordres n'était pas le duc de Dantzig, mais le maréchal Lefebvre. " Il paraît, monsieur, que vous me croyez plus capable de faire un *conte* qu'un duc... Allez prévenir le duc de mon invitation ". L'officier revient vers le maréchal : " Monsieur le duc, l'Empereur vous engage à déjeuner avec lui, et vous prie d'attendre un quart d'heure ". Le maréchal ne fit pas attention au nouveau titre qu'on lui donnait. Un quart d'heure après, on l'introduisit. " Bonjour, monsieur le duc, lui dit Napoléon ; asseyez-vous près de moi ". Le maréchal étonné,crut d'abord que l'Empereur plaisantait. Mais celui-ci continua : " Aimez-vous le chocolat, monsieur le duc ? — Mais... oui, Sire.— Eh bien ! je vais vous en donner une livre de la ville même de Dantzig, car, puisque vous l'avez conquise, il est bien juste qu'elle vous rapporte quelque chose." Sur ce, il lui remit un paquet en disant : " Duc de Dantzig, acceptez ce chocolat ".

Le maréchal remercia Sa Majesté, mit le chocolat dans sa poche et se rassit à côté de l'Empereur et du maréchal Berthier. Au milieu de la table se dressait un pâté représentant la ville de Dantzig. Quand le moment fut venu de l'entamer, Napoléon dit à Lefebvre : " Attaquez, monsieur le duc, voilà votre conquête, c'est à vous d'en faire les honneurs. " Le duc obéit, et les trois convives trouvèrent le pâté fort à leur goût.

Rentré chez lui, le maréchal ouvrit le paquet ; il contenait cent mille écus en billets de banque. Depuis, l'usage s'établit dans l'armée d'appeler l'argent, en espèce ou en billets, du chocolat de Dantzig.

V. —Plaisanteries impériales.— Aversion de Napoléon pour les romans. — Prodigieuse activité. — Le collier de misère.— Amour du bon ordre et de l'économie.— Un aigle trop coûteux.

Dans ses moments de bonne humeur, Napoléon aimait à plaisanter. Son premier valet de chambre, Hambart, avait un caractère sombre et s'imaginait être l'objet d'une surveillance particulière ; aussi, quand son service était fini, s'enfermait-il dans sa chambre. " Eh bien, mademoiselle, lui disait quelquefois son maître, que faites-vous donc ainsi toute seule dans votre chambre ? Vous y lisez sans doute quelques mauvais romans, quelques vieux bouquins traitant de princesses enlevées et *tenues en surveillance* par un géant barbare ? "

Il n'aimait pas les romans, et quand il en surprenait entre les mains de ses gens, il les confisquait et les brûlait sans miséricorde, en demandant *si un homme ne pouvait pas faire une meilleure lecture.*

Cependant il parcourait quelquefois les nouveautés et les romans du jour ; mais quand l'ouvrage lui déplaisait il le jetait au feu : ceux de Mme de Staël avaient ordinairement cette destinée. Bien qu'il ne restât pas étranger aux tragédies nouvelles, Corneille était son auteur favori, et souvent il déclamait en marchant dans sa chambre, des vers de *Cinna* ou de *La Mort de César.*

Travailleur infatigable, il restait à peine un quart d'heure à table. Son activité tenait du prodige. Au temps du Consulat, il venait souvent jouir d'un jour de délassement à la Malmaison ; après quoi, il allait, disait-il reprendre le *collier de misère.* En tout cas, il ne désirait pas d'en être débarrassé. Vers la fin du Consulat, la Malmaison étant trop étroite pour contenir la nouvelle cour, il transféra sa résidence à Saint-Cloud.

Quand il se promenait dans le parc, les gazelles, sauvages avec tout le monde sauf avec lui, l'abordaient familièrement ; il leur faisait manger dans sa tabatière du tabac, dont elles sont très friandes.

Dans les réceptions officielles, il avait le bon goût de se distinguer, au milieu des uniformes qui l'entouraient, par la simplicité de sa mise ; mais *le Régent* étincelait à la garde de son épée.

L'une de ses plus grandes qualités était l'amour du bon ordre. Informé des exactions de commerçants de Fontainebleau qui, durant le séjour de la cour, élevaient les objets de consommation à des prix exorbitants, il mit un terme à ce scandale en imposant un tarif aux aubergistes.

Il voulait que l'économie régnât dans sa maison, et il était rare qu'il ne diminuât pas les notes des fournisseurs et entrepreneurs de toutes sortes. L'ingénieur qui avait construit la baraque de l'Empereur au camp de Boulogne, présenta un compte de 50,000 francs : le grand maréchal du palais se récria et prit les ordres du souverain. Celui-ci fit appeler l'ingénieur :

" —Monsieur, lui dit-il, vous avez dépensé beaucoup trop d'argent pour décorer cette misérable baraque : 50,000 francs ! Y songez-vous ? Mais c'est effrayant ! Je ne vous ferai pas payer. "

M. Sordi resta d'abord interdit ; puis ayant repris son assurance, il répondit :

— Sire, les nuages d'or qui forment le plafond de cette chambre et qui entourent l'étoile tutélaire de Votre Majesté, ont coûté 20,000 fr.. à la vérité. Mais si j'avais consulté le cœur de vos sujets, l'aigle impérial, qui va foudroyer de nouveau les ennemis de la France et de votre trône eût étendu ses ailes au milieu des diaments les plus rares.— C'est fort bien, répondit l'Empereur en riant, mais je ne vous ferai point payer à présent, et, puisque vous me dites que cet aigle qui coûte si cher doit foudroyer les Autrichiens, attendez qu'il l'ait fait : je paierai votre compte avec les rixdales de l'empereur d'Allemagne et les frédéries d'or du roi de Prusse.

Le compte fut, en effet, réglé après la bataille d'Austerlitz.

(*A suivre*)

Henri Fargeot.

(2) *Mémoires de Philippe de Ségur.*

L'hon. M. Blake

L'hon. M. Blake partira pour l'Angleterre entre le 20 et le 27 octobre. Il est membre de la commission royale, pour les relations financières de l'Irlande et de l'Angleterre, qui doit se réunir le 6 novembre. Il a déclaré qu'il n'était pas venu pour obtenir des souscriptions en faveur du Home Rule. Il croit que les élections générales en Angleterre n'auront pas lieu avant seize mois.

L'EXPOSITION

Nouvelle liste d'exposants

Voici une nouvelle liste d'exposants à ajouter à celles que nous avons déjà données :

Aubin, Oct., Hébertville, ouvrage au métier ; Aldrier, G. S., Kingston, Ontario, volailles ; Bilodeau, Jos., Chambord, produits agricoles ; Mlle Eveline Baker, Montréal, ouvrage de fantaisie ; J. F. E. Beauchamp, Québec, fauteuils et table de fantaisie ; Mme Chartré, Québec, ouvrage de fantaisie ; Clendinneng W. et fils, Montréal, poêles, fournaises, ouvrage de fantaisie ; Philéas Côté, Hébertville, produits agricoles ; Mme L. E. Dion, Québec, ouvrage de fantaisie ; J. B. Dorion, Laprairie, instruments agricoles ; Dawes & Co., Lachine, produits agricoles ; Dawes & Co., Lachine, volailles et porcs ; Eusèbe Fredette, St-Nicolas, fromage ; Frost & Wood, Québec, instruments agricoles ; Eugène Gauvin, Québec, glaces coloriées ; Hochelaga Tiles Work, Montréal, toile en fer ; Harris, Mme T., Montréal, travaux de fantaisie ; Mlle Léda Larue, St-Augustin, vins canadiens ; Jos. Lachance, St-François, Beauce, couchettes ; Learmonth, John & Co., Montréal, instruments agricoles ; Mlle M. O'Brien, Bridgewater Cove, travaux de fantaisie ; Jacques Plamondon, Québec, modèle de chaloupe ; C. F. Pentland, Québec, pony et harnais ; Théodore Paquet, St-Nicholas, bétail et porcs ; Ferdinand Launier, Hébertville, fil à tisser ; Jos. Trottier, St-Casimir, moulin à scie en opération ; Vézina & fils, St-Gabriel de Brandon, rouet à filer ; Isaac Wilmot, Montréal, rénovateur de cheveux ; Waterous Engine Works, Brantford, Ont., moulin à scie en opération.

EN DANGER DE MORT

Deux personnages royaux sont en ce moment aux prises avec la mort,l'empereur de Russie et le comte de Paris prétendant au trône de France. Les nouvelles apportées par le télégraphe sont de plus en plus alarmantes.

Sa Sainteté Léon XII a envoyé sa bénédiction au comte de Paris.

LES MINISTRES

Les hon. MM. Beaubien et Pelletier, sont partis hier soir pour Warwick comté d'Arthabaska, où ils vont assister à une exposition et convenntion agricole.

De là, les ministres se rendront peut-être à Richmond.

M. Ross, député de Lisgar, télegraphie au *Citizen* qu'il n'a pas donné sa démission.

La ferme expérimentale d'Ottawa a perdu, ces jours derniers, dix de ses animaux de race, qu'on a été obligé d'abattre, parce qu'ils avaient été atteints par la tuberculose.

LA FOUDRE

Cause des dommages à St-Marc

On mande de St-Marc, P. Q. :

La foudre s'est abattue samedi sur la ferme de M. Thom. Fontaine, cultivateur de St-Marc, et a réduit en cendres une grange à deux étages. Comme on arrive à la fin de la récolte la grange était remplie de foin et de grains qui ont été complètement détruits par les flammes.

Les hangars et la maison ont été heureusement préservés de l'incendie grâce aux efforts combinés de 125 hommesqui se sont employés à lancer de l'eau sur ces bâtisses.

M. Fontaine se trouve sérieusement éprouvé.

Outre ses bâtisses, il perd le fruit de ses travaux de l'année.

Les pertes se chiffrent dans les $1,-800, il n'y a pas d'assurance.

L'Union sardinière

L'Union sardinière du Saint-Laurent à Saint André de Kamouraska, fait une excellente saison. Elle a déjà fabriqué 40,000 boîtes de sardines depuis le commencement de l'été.

Bonjour, camarades !

Un journal allemand d'Alsace, organe officiel du stadthalter, la *Strasburger Post,* a publié une nouvelle que nous aurions voulu voir démentie par une communication du ministère de la guerre, car elle offense gravement notre patriotisme.

Voici ce dont il s'agit, il est utile de l'exposer en détail :

Il paraît que, sur un point de la frontière qui s'appelle la Schlucht, se trouve un hôtel qui est à cheval sur les deux territoires.

Des soldats allemands s'y sont rencontrés avec des soldats français—*en grand nombre et en uniforme.*

Le correspondant allemand a remarqué le numéro des régiments.

Les soldats français appartenaient au 56e, 69e et 149e. Ils étaient une quarantaine.

On s'est d'abord examiné avec curiosité.

Puis un sous-officier allemand ayant crié : " Bonjour, camarades ! " on a fraternisé.

Toujours d'après le journal allemand, c'est un sergent-major français qui, le premier, a fait venir de la bière, pour boire " *a la santé des camarades allemands.*"

Les Allemands ont riposté par des cigares en masse.

Ils s'offrirent du feu mutuellement.

Et voici la fin de l'article de la *Strasburger Post,* qu'il faut mettre sous les yeux du lecteur :

" C'était un tableau qu'un photographe aurait dû prendre. Quand les verres furent vides, on se sépara avec des serrements de mains et de nombreuses paroles amicales.

" Enfin, le poteau frontière français a été longtemps le témoin muet de ce qui venait de se passer. Les bouteilles et les verres sont restés longtemps comme les derniers vestiges d'une chose qui ne s'était jamais vue.

" On n'avait pas le sentiment que deux ennemies s'étaient rencontrées. On aurait plutôt cru que de simples manœuvres militaires venaient d'avoir lieu, et que les soldats faisaient partie de la même armée et fraternisaient après le combat.

" Toutes les personnes présentes ont, en retournant chez elles, exprimé le désir que dorénavant, à la frontière, les Allemands et les Français fraternisent de la même façon. "

J'ai éprouvé, en lisant ce récit écœurant, un sentiment de pénible angoisse.

Certes, je ne suis pas chauvin outre mesure, et rien ne me serait plus cruel que la perspective d'une guerre prochaine avec l'Allemagne, quoique, un jour ou l'autre, il soit nécessaire d'en arriver là.

Mais que la Providence éloigne de nous, le plus longtemps possible, cette date épouvantable, où nos fils seront fauchés impitoyablement comme épis en moisson !

Pourtant, nous avons le droit d'exiger que ceux qui portent l'uniforme français et qui servent sous les drapeaux, qui ont l'honneur de garder la frontière aient au moins le respect que l'on doit aux frères captifs de l'Alsace-Lorraine.

Et fraterniser, au seuil de ces provinces volées, avec les voleurs qui les détiennent, est un manque de sens moral, un acte de coupable inconscience dont le scandale est grand et qui mérite d'être châtié.

Certes, nous vivons à une époque où le patriotisme détonne et va s'affaiblissant.

Il y a quelques années, il a suffi de signaler le projet, formé par des peintres français, d'aller exposer leurs tableaux à Berlin, pour que l'indignation publique fit explosion.

Et les peintres *sans-patrie* durent renoncer à leur voyage odieux et répugnant.

Depuis cette époque, l'eau a coulé sous les ponts.

Nous avons vu la police française charger, sur la place de l'Opéra, les patriotes qui criaient : " A bas Wagner."

Et ils ont été punis aussi sévèrement, par nos tribunaux, que les Alsaciens-Lorrains qui, là-bas, se permettent de crier : " Vive la France ! "

Récemment encore, j'étais seul ou presque seul, dans l'opinion publique à dénoncer cet histrion de Coquelin, menant une troupe de comédiens à Munich, au pays des incendiaires de Bazeilles.

De même, j'avais vainement dénoncé et flétri d'autres peintres, qui l'y avaient précédé et qui ont eu le triste courage de recevoir des décorations bavaroises.

Dans ces conditions de décadence patriotique, il est naturel que des soldats en fassent tout autant et perdent le sentiment de la dignité du vaincu.

Il y a si longtemps de cela !

C'est à peine si leurs pères ont vu la défaite, ont assisté au terrible drame. Et ils ne connaissent la catastrophe nationale que par un récit déjà lointain.

Ne peuvent-ils pas fraterniser,des lors avec les Allemands, tout comme nos peintres et nos comédiens ?

Voilà ce qu'ils se sont dit.

Et alors ils ont méconnu leurs devoirs sacrés envers l'Alsace-Lorraine.

Ils ont choqué leur verre contre celui es Allemands, sur la terre souillée par eur contact, et où lentement, atrocement, agonise le souvenir français.

L'acte de ces soldats ne saurait laisser les pouvoirs publics indifférents.

Il faut un châtiment exemplaire.

La fierté du patriotisme l'exige.

Et les soldats qui ont sali leurs mains en touchant les mains allemandes, ne sont plus dignes de monter la garde à la frontière.

Ce poste est le poste d'honneur par excellence.

Qu'on les retire de là, et au plus vite! Ils ont perdu le droit d'y rester,et qu'on les remplace par d'autres, qui sauront, mieux que ce déshonorés, se souvenir du passé et penser à l'avenir !

Paul de Cassagnac.

A CHAMBLY

Dimanche dernier, il y a eu grande démonstration à l'occasion de la visite de Mgr Larocque ici. Sa Grandeur répondit gentiment à l'adresse de bienvenue que lui a présentée M. le Docteur Martel.

Durant la soirée, grande illumination dans toute la ville et promenade de Monseigneur Larocque, qui était escorté d'une brillante cavalcade, sous le commandement de M. Pierre Beullac, ayant comme lieutenants : MM. Martel, Jr., Ostiguy, Bernard et Emart.

La veille, plusieurs des citoyens de Chambly se sont rendus en pique-nique à l'écluse de St-Ours, à bord du *Chambly.* La journée s'est passée la plus agréablement possible pour les 300 personnes qui en faisaient partie.

Il y aura probablement encore de nouvelles belles démonstrations ici, car, Monseigneur Emard doit venir à Chambly prendre quelques jours de vacances dans la coquette villa de son frère, M. l'avocat J. U. Emard.

CONDOLEANCES

La société St-Jean-Baptiste de Québec, dans une assemblée tenue à l'Hôtel de Ville, le 24 août, sous la présidence de M. J. F. Peachy, a adopté les motions suivantes :

Proposé par MM. F.-X. Berlinguet, Joseph Nadeau, J.-B. Caouette, R. P. Boisseau et F.-X. Delisle, secondé par M. C. A. Lacombe, J.-B. Drouyn et Paul Parent, que c'est avec un bien vif regret que la société St-Jean-Baptiste a appris la mort prématurée de M. J. Elz. Bédard, assistant secrétaire général et un des membres les dius actifs de cette société.

Proposé par MM. W. Dubé, A. Robitaille, L. P. Robitaille, A. Drolet et O. Boiteau, secondé par MM. B. Leclerc, André Nadeau, L. A. Bergevin et W. Savard, que les membres de la société assistent en corps avec drapeaux et insignes aux funérailles du regretté défunt.

Proposé par MM. Joseph Huart, J. H. E. Plamondon et Joseph Lacroix, secondé par MM. Camille Guay, F. Guillaume Emmanuel Laroche, que copie des présentes résolutions soit adressées à la famille éplorée du regretté défunt et transmise aux journaux français de cette ville pour publication.

Proposé par MM. Robitaille, Et. Sylvain, Achille Dugal, secondé par MM. Oct. Langlois et Alex. Paquet, que cette assemblée s'ajourne par respect pour la mémoire du défunt.

GEO. ARDOUIN,
Sec., *pro temp.*

LE MERITE AGRICOLE

Le rapport des juges du mérite agricole pour l'année 1893, vient d'être publié. Le concours de l'année dernière était réservé aux comtés d'Argenteuil, Berthier, Champlain, Joliette, L'Assomption, Maskinongé, Montcalm, Ottawa, Pontiac, St-Maurice, Terrebonne et Trois-Rivières. Les remarques de MM. Casgrain et Buchanan sont très intéressantes. A part une description à grands traits du pays visité, on trouve encore de nombreux détails sur le progrès agricole dans ces régions. Par exemple, au lac Nominingue :

Nous fûmes surpris en y arrivant de voir la contrée aussi bien déboisée ; comme il n'y a qu'un seul concurrent, nous prenons la liberté de le nommer, c'est M. Jos. Lalande. Il s'établit là en 1885 ; à cette époque il n'avait qu'une cabane de colon (log-house) qu'il habitait et qui était bâtie sur le bord du lac, les environs n'étant que pierre et bois debout. A présent il a 125 acres défrichés avec une belle maison et de bonnes dépendances, avec tout l'outillage nécessaire pour l'exploitation de sa ferme, il a aussi un bon troupeau de Jersey-Canadiens et une demi-douzaine de bons chevaux.

Il possède, en tout, huit cent quinze acres, et on doit le louer sur les progrès qu'il a faits dans cet espace de temps. Il a raison de se féliciter d'avoir dans sa famille plusieurs garçons. Disons en passant qu'il est déplorable de voir que, dans la classe agricole, il y a tant de jeunes gens qui ne tiennent pas compte de la valeur du temps, comptant pour rien la perte de deux ou trois heures par jour, et même un jour entier ; loin de faire comme les fils de M. Lalande, ils n'apportent aucun goût à leurs travaux.

Il y a dans les environs une grande étendue de terre encore inoccupée, ce serait une excellente localité pour un jeune homme entreprenant qui voudrait s'y établir.

Maintenant, un sujet des engrais d'hiver, voici les remarques des juges :

ENGRAIS D'ÉTABLE.

Nous ne sommes pas partisans de caves à fumier sous les étables, mais en même temps nous sommes convaincus qu'il est profitable de couvrir le fumier qu'on retire de l'étable, et, en conséquence, nous recommanderions à ceux qui ont des coupe-fourrage de préparer un lit de paille hachée pour y déposer leurs fumiers ; ces lits absorbent mieux l'urine que la paille dans toute sa longueur, et le fumier se mêle plus aisément au sol, même s'il est récent.

Nous suggèrerions d'accorder plus de points qu'on ne l'a fait au soin donné au fumier et nous ferons remarquer que bien que la plupart d'entre nous soyons considérés comme des bons agriculteurs, sachant assez bien prendre soin du bétail, le meilleur a beaucoup à apprendre dans le soin à donner au fumier.

SOIN DU BÉTAIL ET DES ÉTABLES

C'est un sujet si étendu qu'il est impossible de le traiter ici, nous nous contenterons de dire que le soin et l'alimentation du bétail pendant l'hiver devaient compter pour plus de points qu'à présent : ceci, ainsi que le sujet précédent, devraient être discutés emsemble.

L'ENSILAGE ET LE MAÏS, GOUDRIOLE OU AUTRE FOURRAGE VERT POUR SERVIR QUAND LES PATURAGES FONT DÉFAUT PENDANT L'ÉTÉ.

Nous suggérons d'accorder plus de points pour les silos, sans oublier les racines fourragères pour la nourriture du bétail. Tout agriculteur devrait avoir une certaine quantité de fourrage vert pour l'été et on devrait pour cela accorder des points.

Nous suggérons encore d'enlever des points à tout concurrent qui gaspille de la terre parce qu'il a trop de pâturage, et qui n'a pas de fourrage vert pour la nourriture du bétail pendant l'été, car presque tous les ans la nécessité s'en fait sentir.

Nous suggérons encore d'accorder des points spéciaux pour le soin donné aux pâturages et aux prairies, car il y a plus de la moitié de l'étendue de la Province employée en prairie ou pour le foin.

Beaucoup de cultivateurs qui ont des caves à fumier dont ils se trouvent très bien seront un peu étonnés de lire l'opinion défavorable des juges du mérite agricole. En effet, nous ne voyons point en quoi elles peuvent être nuisibles. Au contraire, partout où nous en avons vu, les terres étaient riches et produisaient en abondance. Un cultivateur entre autre nous disait qu'il mettait le double d'engrais sur sa terre depuis qu'il avait une cave à fumier. Mais ne chicanons pas plus longtemps. Une chose sur laquelle les juges sont d'accord, c'est la nécessité de couvrir le fumier. Et, pourtant, malgré les conseils des conférenciers agricoles, que de gens laissent perdre la moitié de la valeur de l'engrais par son exposition au soleil et au mauvais temps. Qu'ils prennent donc une résolution de suivre les autres dans la bonne voie. Est-ce que le progrès rapide et constant de centaines et de milliers de cultivateurs qui suivent les bonnes méthodes, ne leur dit rien ?

La pêche sur la cote Nord

M. le Rédacteur,

J'arrive de la Pointe aux Anglais et de l'île aux Œufs.

La pêche à la morue en ces endroits est exceptionnellement bonne ; mais, malheureusement, quelques pêcheurs, trop pauvres pour se procurer du sel en quantité suffisante, ne peuvent saler leur poisson et par là, perdent un temps précieux en attendant le setour du SS. *Otter* qui doit leur en descendre. Cet état de choses, m'a-t-on dit, se renouvelle assez souvent. C'est malheureux, mais je n'y vois pas grand remède. Si, M. le Rédacteur, vous trouviez quelques moyens d'y remédier, vous rendriez un grand service à ces pauvres pêcheurs.

Le *Otter*, cette année, fait ses voyages avec une régularité digne de remarque. Les officiers sont très polis, entr'autres, le capt. D. C. Bernier avec sa jovialité toute gauloise sait mettre les passagers à leur aise et, leur faire oublier l'ennuie. Je m'unis donc à M. S. B. Fauvel, M. P., pour le remercier de toutes ses complaisances à notre égard.

JOS. V. COTÉ M. D.
Quarantaine de la Grosse-Isle
28 août 1894.

La colonisation

LES COLONS SE FONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Des routes, des routes, des routes

Le Dr Brisson, de retour de son voyage dans les cantons du Nord, dit que les colons y sont disposés à envoyer des produits de leurs cantons à l'exposition de Québec. Le gouvernement ayant compris la nécessité d'ouvrir de nouvelles voies de communication, a envoyé M. Bureau dans le Nord, avec mission de fixer le parcours des routes qui sont devenues nécessaires. M. Bureau a même mis un certain nombre d'ouviers à l'œuvre sur quelques-unes de ces routes.

Dans le cours du mois d'août courant la Société de colonisation de Montréal a envoyé dans le nord de Montréal, 127 colons ; 27 au lac St-Jean ; 7 au lac Témiscamingue et 2 au Manitoba. Le nombre des colons qui se présente augmente de jour en jour, avec l'entrain le plus encourageant.

L'œuvre de la colonisation est aussi philanthropique que nationale ; non seulement une multitude de Canadiens émigrés aux Etats-Unis désirent revenir au Canada conquérir un domaine à eux ; mais une foule d'ouvriers des villes canadiennes ne demandent qu'un peu de secours pour faire la même chose.

En avant la colonisation ! !

Disparu

Un jeune homme du nom de Riquier, âgé de 19 ans, qui s'était rendu à Sainte-Anne de Sorel, hier, n'a pas reparu depuis à la maison. On l'a cherché vainement toute la nuit et toute la matinée. Ses parents sont dans une inquiétude qu'il est facile de comprendre.

LE PARTI LIBERAL

M. Laurier a prononcé, paraît-il, les paroles suivantes dans son discours de St-Lin:

"Au Canada, c'est au parti libéral que nous devons nos libertés religieuses, politiques et civiles. C'est au parti libéral que nous devons l'abolition de la tenure seigneuriale qui faisait de nos ancêtres de véritables serfs. Je ne veux pas dire que j'approuve en tout ce qui a été fait et dit par certains adeptes de ce parti dans le passé. Bien des fautes ont été commises, sans doute, mais je puis déclarer avec satisfaction de conscience, que depuis que je suis un des chefs du parti libéral, j'ai travaillé et nous avons réussi à faire de l'ensemble de ce parti le libéralisme de Gladstone, Montalembert, etc. C'est à présent un parti libéral purifié."

Notre confrère de la *Vérité* répond en ces termes à cette tirade :

"Nous ne voulons pas discuter la proposition fort discutable : c'est au parti libéral que nous devons nos libertés religieuses. Nous prions seulement M. Laurier de nous indiquer, à la première occasion, *une seule liberté religieuse* pour laquelle son parti ait combattu dans le passé.

Ce que nous voulons relever surtout c'est l'assertion que, grâce aux efforts de M. Laurier, le parti libéral est actuellement un " parti purifié ". Cette assertion, M. Laurier n'a pu la faire que sous l'empire d'une étrange illusion. Nous ne voulons pas parler de la corruption politique et électorale qu'on peut reprocher avec autant de droit au parti libéral qu'au parti conservateur. Ce que nous estimons le point essentiel, c'est la corruption des doctrines. Or jamais l'école radicale n'a eu, au sein du parti libéral, l'ascendant qu'elle a aujourd'hui. A l'heure qu'il est, c'est elle qui contrôle la presse libérale. Dans toute la province, l'élément libéral modéré n'a qu'un seul organe de quelque importance : l'*Electeur*. Les autres journaux libéraux canadiens-français gravitent autour de la *Patrie* et reçoivent d'elle leurs inspirations. Et M. Laurier appelle cela un " parti purifié ", un parti qui professe les doctrines de Montalembert ! Il y a longtemps que nos journalistes libéraux ont dépassé le libéralisme catholique de Montalembert. Ils en sont rendus, pour la plupart, au libéralisme radical de Gambetta : le cléricalisme, voilà l'ennemi !

M. Laurier ne lit donc pas la *Patrie* et ses satellites, l'*Union*, de Saint-Hyacinthe, la *Liberté*, de Sainte-Scholastique, le *National*, de Montréal, le *Courrier de Maskinongé*, etc ? "

Ces observations sont la justesse même. Jamais, croyons-nous, le parti libéral n'a été plus dominé par les éléments avancés qu'à l'heure actuelle.

Et si M. Laurier trouve que son parti est satisfaisant sous ce rapport, c'est qu'il n'est pas difficile, et que ses principes laissent beaucoup à désirer.

Sècheresse et feux de forêts

Londres, 29 —Depuis plus de deux mois il n'est pas tombé de pluie dans tout le district. Les quelques ondées rafraîchissantes qui sont venues rarement faire reverdir les prés et les champs ont été de si courte durée qu'elles n'ont produit aucun bien a la récolte ou aux arbres Les feuilles de la plupart des érables sont jaunies, et il en est ainsi de l'herbe des gazons. On se dirait au mois d'octobre Le bétail s'en est ressenti vivement, et on constate que les animaux sont très rares. L'industrie laitière à souffert de cette sècheresse prolongée dans une grande mesure, à tel point que plusieurs fabriques de fromages ont fermé et d'autres n'ont été en opérations que par intervalles.

On apprend que dans les concessions, les feux de forêts et de broussailles continuent à sévir. Les cultivateurs de ces régions voient leurs champs envahis par les flammes ; ils luttent contre elles avec courage pour empêcher la destruction de leurs résidences et de leurs granges. La ville est enveloppee d'une fumée épaisse.

A LA RIVIERE DU LOUP

Accident—Un jeune homme se casse la jambe

Un accident qui aurait pu être plus sérieux encore, est arrivé dimanche après-midi, à un jeune homme du nom de Matte, teneur de livres, chez M. Dignard, marchand de la Rivière du Loup.

Sur le chemin conduisant au quai il y a tous les dimanches après-midi grand nombre de voiture dont les cochers sont loin d'être toujours prudents. Une collision eut lieu entre deux voitures et le jeune Matte eut la jambe cassée. Une dame et un jeune enfant qui étaient dans la même voiture, heureusement ne furent pas blessés.

Le docteur Picard a donné au blessé les premiers soins.

—La Pointe de la Rivière du Loup a été très fréquentée, cette année, et dans le but d'être agréable aux nombreux touristes, qui, tous les ans, se rendent en grand nombre à cette place d'eau de plus en plus populaire, M. C. A. Dansereau, le propriétaire de la Pointe, a décidé de construire une chapelle qui sera prête pour le culte de bonne heure l'été prochain. Cette décision de M. Dansereau sera accueillie avec plaisir, nous en sommes convaincus.

FEU L'HON. F. GEOFFRION

Son testament trouvé au bureau des tutelles

Dans un testament daté du 1er septembre 1886, feu l'honorable Félix Geoffrion demandait des funérailles modestes, voulant aider, des épargnes faites de ce chef, les membres de sa famille qui se trouveraient dans le besoin à sa mort.

Il donne comme legs particulier à sa nièce Mlle Octavie Geoffrion, $1,200 à prendre sur les assurances sur la vie qu'il aurait à sa mort, et au cas où ces polices n'auraient pas été acquittés $600 à prendre sur la succession avant partage. Cette nièce hérite aussi des portraits de famille, des meubles et objets mobiliers laissés par le défunt.

Cependant ainsi que nous l'avons déjà dit, la bibliothèque sera partagée entre Aimé et Alphonse Geoffrion, ses deux frères.

Le reste de la succession doit être divisé en sept parts, dont l'une reviendra à sa sœur Olive, deux à ses sœurs Emma et Louise, séparément et deux à Mlle Octavie Geoffrion. M. le notaire J. E. Duhamel de l'Assomption est nommé légataire "fidei judiciaire" et administrateur des biens légués à cette dernière qui est encore mineure. Ces biens et argents sont insaisissables en vertu du testament.

UN ETRE MYSTERIEUX

Il reste dans les bois et ne sort que la nuit

M. Lamouche, secrétaire du bureau des détectives de Montréal, a reçu une lettre assez curieuse, ce matin, de Roxton Falls, signée par un nommé Hormidas Brunelle, huissier et constable de l'endroit. Il paraîtrait que depuis environ une dizaine de jours, un individu que l'on décrit comme étant un vieillard a barbe grise et de haute stature parcourt les bois, se tenant caché le jour et ne sortant que la nuit pour aller frapper aux portes, demander à manger. Le correspondant de M. Lamouche ajoute qu'on lui a dit qu'un homme de police avait été assassiné à Montréal, et que son meurtrier s'était enfui. L'inconnu passe actuellement pour l'assassin. Dès le soleil couché, toutes les portes et fenêtres se barricadent dans la localité.

Le bureau des détectives n'a pas été averti de la disparition d'un individu qui corresponde au signalement de l'inconnu.

Pilules Holloway

Impuretés du sang.—Pour assurer la santé, il est absolument nécessaire que tout le corps soit exempt de ces impuretés du sang qui pénètrent sans cesse dans le système, produits surtout par un atmosphère impur, les désordres de l'estomac et une vie irrégulière. Le seul moyen de se délivrer de ces impuretés, est de prendre les pilules Holloway qui ont le pouvoir de purifier le sang de toutes autres matières, et en même temps de régulariser le système. Les pilules Holloway expulsent toutes les humeurs qui empauvrissent le sang auquel elles donnent la vigueur en le purifiant. Elles peuvent être prises par tout le monde, jeunes et vieux, robustes ou délicats.

TERRIBLE INONDATION

Causée par la rupture d'un barrage dans l'Inde

Londres, 29—On mande de Simla dans l'Inde, qu'une terrible inondation s'est produite par la rupture d'un barrage sur le lac Ghona.

L'eau s'est précipitée dans la vallée à une vitesse vertigineuse, balayant habitants, maisons et animaux sur son passage.

Deux ponts ont été emportés par les eaux.

On peut se faire une idée de l'horreur du désastre en apprenant que l'eau dans, dans la vallée, atteint dans certains endroits une profondeur de 160 pieds.

COMBAT SANGLANT

Entre deux chevaux vicieux et un fermier

L'un de ces chevaux est tué et le fermier dangereusement blessé

Sherbrooke, 20—La petite ville de Piper Hill, près de Hereford, sur la ligne du Maine Central, a été le théâtre d'un combat sanglant entre un fermier du nom de John H. Milton et deux étalons qu'il possédait. Hier, il voulut les atteler ensemble. L'un des chevaux était très rétif depuis le matin et quoique l'autre fut tranquille il l'attaqua. Bill et Tom, c'est ainsi qu'on les appelaient tous les deux. La lutte commença aussitôt entre les deux animaux. Ils se lançaient des ruades terribles et se mordaient avec force.

Malgré le danger qu'il le fermier n'hésita pas à essayer de séparer les chevaux. Il lança avec force la pierre à la tête de Bill et le saisit vigoureusement à la bride. Le cheval évita la pierre avec une rapidité étonnante et s'avança vers le fermier. De sa puissante mâchoire, l'animal le mordit à la jambe droite, lui enlevant un lambeau de chair.

Milton, quoique perdant beaucoup de sang, s'arma d'une autre pierre et la lança sur le cheval furieux. Ce dernier évita encore le projectile avec une adresse presque humaine et se lança de nouveau sur le fermier. Il le saisit à l'avant bras doit qu'il broya d'un coup de dent Le cheval, avec la tenacité d'un bulldog, ne lâcha pas sa victime et se mit à la secouer.

Le bruit du combat avait attiré la femme et les filles de Milton et un garçon de la ferme. Le fermier malgré ses souffrances, conserva tout son sang-froid Il leur cria de s'éloigner. "Prenez une hache, leur dit-il, tuez-le. C'est le seul moyen de me délivrer.

Pendant que l'on cherchait une hache Milton parvint à se dégager en enfonçant avec sa main gauche le mors dans la bouche du cheval. Le morceau de fer pointu s'enfonça profondément dans la partie supérieure de la mâchoire de l'animal qui lâcha prise.

L'état du fermier est très critique. Le cheval Tom a reçu de si terrible ruades et des morsures si sérieuses qu'on va être obligé de le tuer.

TENTATIVE DE SUICIDE

Les deux sœurs tentent de se suicider dans un an

Fort Coulonge, P. Q., 29—Rosaline Morissette, fille de 41 ans, a tenté de se suicider parce que celui qu'elle aimait, un jeune conducteur, vient de se marier avec un jeune fille de son choix.

Rosaline s'en allait se jeter à la rivière quand M. Lemieux l'a saisie et la ramené à la maison.

La désespérée jura qu'elle s'ôterait la vie. " Je ne veux plus vivre, " dit-elle.

L'an dernier, Césarie, sœur de Rosaline, voulut se pendre.

Son père entendant râler enfonça la porte de la chambre, où la malheureuse attentait à ses jours.

On eut beaucoup de peine à la ramener à la vie.

On n'a jamais su ce qui l'avait poussée à cet acte de désespoir.

Noces d'or

M. Germain Lépine, entrepreneur de pompes funèbres de cette ville, et Mme Lépine, née Suzanne Bourget, ont célébré lundi le 50ème anniversaire de leur mariage. M. Lépine est âgé de 74 ans et Mme Lépine, de 72 ans et tous deux jouissent encore d'une bonne santé.

Industrie à établir

Nous empruntons au *Journal d'Agriculture* une lettre de M. P. Laing, de la "Laing Packing and provision Co Ltd.," et un rapport de M. Gigault, assistant commissaire de l'agriculture qui sur l'ordre du Ministre, a visité l'établissement des MM. Laing & Cie. L'importance de ces deux documents n'échappera à personne. En même temps qu'on y remarquera les progrès constants de l'industrie laitière, on verra que l'élevage des porcs peut devenir une source de revenus que les cultivateurs ne devraient pas négliger.

Nous pouvons ajouter, que l'on se propose de faire prochainement dans le district de Saint-Hyacinthe, l'expérience de cette industrie nouvelle pour notre province.

LETTRE DE M. P. LAING

Montréal, 27 juin 1894

L'HON. LOUIS BEAUBIEN,
Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation.

Cher Monsieur,

Le soussigné a eu une conversation avec M. Ayer au sujet de l'élevage des porcs dans la province de Québec ainsi qu'on le pratique dans l'Ontario, ou encore au Danemark, au moyen de l'industrie laitière.

Nous avons compris des remarques de M. Ayer que l'on n'est pas au fait de l'étendue que nous pouvons donner à nos opérations. Nous serions heureux d'avoir une entrevue avec vous, si vous voulez en fixer l'heure ou encore de vous faire voir notre établissement si vous voulez bien nous faire la faveur d'une visite.

Nous avons ce qu'il faut pour disposer de 2,000 porcs par semaine mais ce n'est que de temps en temps que nous pouvons marcher deux ou trois semaines sans arrêt dans l'impossibilité où nous sommes de nous procurer les porcs dont nous aurions besoin pour marcher en permanence. Nous en avons fait venir la semaine dernière 1,500 de Manitoba mais nous constatons que l'espèce qui paierait mieux les cultivateurs nous paierait mieux nous mêmes et commanderait les plus haut prix sur les marchés étrangers est assez rare. Ce sont de grands cochons maigres (Long Lean Hogs) ne pesant pas moins de 140 lbs, ni plus de 200; il faut que la chaire soit maigre le commerce entier exige maintenant une viande maigre pour les flancs roulés, *Bacon*.

Nous avons des réfrigérateurs pouvant recevoir 2,000 têtes à la fois, munis des meilleurs appareils réfrigérants importés, système "Linde."

Nous serions contents, s'il était possible de mettre sur un bon pied, dans la province de Québec, l'élevage des porcs de l'espèce actuellement recherchée; nous croyons que cela rendrait un grand service aux cultivateurs.

Nous vous donnerons avec plaisir toute information dont vous pourrez avoir besoin. Vos etc.,

THE LAING PACKING &
PROVISION CO. L'T'D.
Par P. LAING, président.

RAPPORT DE M. G. A. GIGAULT

Québec, 7 juillet 1894.

L'honorable LOUIS BEAUBIEN,
Commissaire de l'Agriculture,
Montréal.

Monsieur le Ministre,

Conformément à vos instructions, je suis allé rendre visite, avant mon départ pour le Danemark, à M. A. A. Ayer, notre grand exportateur de beurre et de fromage, et à M. P. Laing, président de la compagnie d'empaquetage de lard et autre viandes dont le siège d'affaires est au No 839, rue Ste-Catherine, Montréal.

M. Ayer m'a donné une lettre de présentation pour l'un des principaux importateurs de produits laitiers de Londres. M. Ayer constate qu'il y a, cette année, une augmentation de 25o/o dans la production du fromage dans la province et il attribue cette augmentation, en grande partie, au fait que les pâturages sont améliorés. Il déclare en même temps que la province de Québec a fait plus de progrès depuis deux ans qu'aucune autre province du Canada.

M. Laing regrette que l'élevage du porc n'ait pas reçu dans notre province toute l'attention qu'elle mérite. Il est obligé d'acheter ses porcs à Manitoba et à Ontario. La semaine dernière, il en a reçu 1,500 du Manitoba. Le jour précédant ma visite, il a abattu 500 porcs dont 75 seulement étaient propres à l'exportation. Le lard requis pour le marché étranger ne doit pas avoir plus de trois quarts de pouce de gras sur le dos. Il doit provenir de cochons longs, et mis simplement en chair, plutôt que gras, lesquels sont abattus à l'âge de 6 ou 8 mois et doivent alors peser de 140 à deux cents livres. La maison Laing paie un cent de plus par livre pour les cochons propres à l'exportation que pour ceux destinés au marché local.

Une grande partie du lard est expédiée en Angleterre pour y être fumée et la compagnie ne peut suffire aux demandes qu'elle reçoit de ce pays où notre lard est considéré comme bien supérieur au lard américain qu'on trouve mou et huileux.

Interrogé quant à la race de cochons que nous devrions élever et à la nourriture que nous devrions leur donner, M. Laing n'a pu me renseigner. Il dit toutefois qu'en Angleterre j'aurai tous les renseignements nécessaires sur ce sujet.

M. Bernard me dit que pour préparer les *flancs roulés* (Bacon) il faut des cochons de grande race qui doivent être nourris avec du trèfle, du lait et de la farine d'orge, d'avoine et de pois, évitant de donner de trop grandes quantités de blé-d'Inde qui porte à faire du gras exclusivement et rend le lard mou et huileux.

Dans les réfrigérateurs, on trouve des viandes de toute espèce : lard, saucisse, jambon, viande fraîche, agneau et bœuf. La compagnie paie actuellement $3.00 et au-dessus, par agneau, selon le poids. Elle possède un appareil pour refroidir les viandes, qui lui coûte $20,000. Elle possède, en outre, six magasins dans Montréal, pour la vente des viandes qui ne peuvent être salées ou fumées.

Le tout respectueusement soumis.

G. A. GIGAULT,
Assistant-Commisaire.

Procédé malhonnête

On lit dans l'*Electeur* d'hier soir :

"La *Croix*, s'adressant à M. Wilfrid Laurier, lui dit ce qui suit :

" Vous avez compris votre devoir faites-le, faites-le tout entier et sans hésiter.

"Et quand sonnera l'heure de la rétribution, vos compatriotes acclameront en vous le libérateur ; et dans l'élement protestant même, tous les esprits droits, la grande majorité, seront avec vous qui aurez incarné le principe de la saine et salutaire équité."

C'est dans les colonnes du *Monde* que l'*Electeur* a pris cette coupure, qui fait si bien son affaire.

Malheureusement cette citation est affreusement tronquée, et constitue un véritable faux.

En justice pour la *Croix* nous devons donner l'explication, ou plutôt la rectification indignée de notre confrère.

Après avoir reproduit les lignes que le *Monde* a citées et dont l'*Electeur* s'est emparé avec bonheur, la *Croix* poursuit :

" Tout comme le singe de la fable le *Monde* n'a oublié qu'un point : celui d'éclairer la lanterne.

C'est ce qu'il aurait fait en reproduisant ces lignes qui précèdent et expliquent celles qu'il a citées :

" A St-Lin, on a prétendu qu'il (M. Laurier) avait enfin admis cette preuve faite depuis longtemps par le regretté Mgr Taché et bien d'autres, du caractère protestant des écoles manitobaines.

" Voilà pourquoi nous avons dit au chef libéral, avez-vous, oui ou non admis cette évidence qui s'impose à tous ? et *si oui*, vous devez à l'honneur de vos promesses, à la légitime attente de vos compatriotes d'accorder votre plus entier concours au réglement de l'importante question des écoles de l'Ouest."

C'est à la condition exprimée par ce *Si oui* qu'est soumis tout le reste de notre article. Or c'est précisément cette condition première, cette restriction que le *Monde* passe sous silence.

Nous nous abstenons de qualifier le procédé.

La fin de notre article aurait encore pu éclairer la lanterne de notre singe, s'il n'avait eu intérêt à laisser ses spectateurs dans les ténèbres.

" Tel est, avons-nous dit, le conseil que nous donnons à un compatriote dont nous souhaitons le succès, mais le succès solide, le succès mérité dans cette question des écoles.

" Voilà tout ce que nous avons voulu dire à M. Laurier, et il n'aura, certes pas compris que, s'il se contentait d'un programme *d'écoles neutres* il emporterait à ce point nos sympathies."

L'honnête procédé du *Monde* ne trompera que ceux qui veulent bien être trompés. Il ne nous fera pas dévier d'une ligne de la voie que nous nous sommes tracée : Appuyer les hommes politiques assez indépendants, assez fermes pour faire rendre justice aux catholiques, et cela sans idée préconçue, sans attaches de partis politiques.

Notre position est franche et nette et la plus insigne mauvaise foi ne parviendra pas à la fausser aux yeux du public.

Si Oui, toute la question est là. Malheureusement pour M. Laurier lui-même, elle reste jusqu'ici à l'état de question.

Pas plus que la *Minerve* et les autres journaux qui ont copié le rapport de celle-ci, le chef de l'opposition ne paraît empressé de s'expliquer ouvertement et explicitement sur ses déclarations de Saint-Lin.

Chaque jour, le télégraphe nous apporte le résumé d'un nouveau discours prononcé par M. Laurier aux protestants de la province d'Ontario. Nous y cherchons toujours en vain la fameuse déclaration publiée d'abord par la *Minerve*.

Devons-nous en conclure que M. Laurier n'a pas fait cette déclaration et ne veut pas la faire ?

S'il en est ainsi, le *Monde* peut être tranquille ; tout ce qui suit notre *Si oui* est nul et non avenu."

Comme on le voit, le *Monde* et à sa suite l'*Electeur* ont tronqué la citation de la *Croix*, de manière à faire croire au public que ce journal s'était rangé sous la bannière de M. Laurier, ce qui est absolument faux.

Signaler un pareil procédé, c'est en faire justice.

Toujours des racontars

L'*Electeur* d'hier publie cet entrefilets :

" On continue à s'agiter dans le comté de Chambly comme si une élection y était imminente,

Non seulement les conservateurs ont choisi leur candidat, mais ils ont déjà commencé une campagne effrénée dans les campagnes.

Quand donc M. Taillon s'en va-t-il ?'

M. Taillon ne s'en va pas, il ne peut s'en aller, il comprend trop son devoir de patriote pour désirer s'en aller, et lors même qu'il le désirerait, le parti conservateur ne le laisserait pas partir.

Pourquoi donc les faiseurs de potins politiques ne se le tiennent-ils pas pour dit, et bien dit, une fois pour toutes ?

Toutes ces rumeurs sont sans fondement, absolument sans fondement. Nous leur donnons encore un fois le démenti le plus autorisé.

Vraiment nos adversaires devraient comprendre qu'ils n'ont aucun intérêt à répéter toujours ces racontars qui sont toujours démentis par les faits.

Quarante-quatre ans religieuse

Ottawa, 28—Sœur Julie Grison, de la communauté des Sœurs Grises a été inhumée ce matin. Elle était âgée de 60 ans et en avait passé 44 au couvent de cette ville. Elle était la vingtième religieuse admise à la profession.

La communauté compte près de 300 religieuses.

Reflexions opportunes

Parlant des finances provinciales, la *Croix* fait des réflexions bien justes :

" Certes, ce n'est pas une petite entreprise que celle de réformer les mœurs ; c'est une œuvre ingrate par excellence, mais absolument nécessaire, si l'on veut éviter des catastrophes. Il faut bien reconnaître que l'exploitation du trésor public est malheureusement passée dans nos mœurs. On s'est habitué peu à peu à regarder le gouvernement comme un père nourricier dont les poches toujours bourrées peuvent supporter un assaut continuel d'une tourbe famélique et insatiable.

" Chaque district électoral, chaque paroisse même a ses exigences qu'elle sait très bien faire valoir en temps opportun, c'est-à-dire à la veille d'une élection.

" Chacun veut tirer à soi la plus large part possible du gâteau commun. Cette disposition égoïste annihile tout esprit d'entreprise, toute initiative privée et donne à l'administration un pouvoir aussi anormal que dangereux pour la liberté.

" D'un autre côté, il existe un autre danger non moins grand ; celui de l'influence néfaste de certains entrepreneurs de travaux publics, toujours à l'affût de contrats qui les enrichissent tout en appauvrissant le pays."

Ces réflexions sont opportunes et d'une vérité frappante.

Il y a toute une éducation de l'opinion publique à faire. La doctrine que l'Etat doit tout faire, doit être l'entrepreneur et le payeur universel est extrêmement pernicieuse, et malheureusement, dans notre province, elle a trop longtemps prévalu.

Le courant est rude à remonter, mais il faut le remonter.

Mgr Gravel

Samedi dernier, neuvième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Gravel, les catholiques de Nicolet ont présenté une adresse et un riche cadeau à leur vénérable évêque.

LE COMTE D'ALBEMARLE

Le comte d'Albemarle qui vient de mourir en Angleterre, était le septième du nom.

Il était connu en Canada sous le nom de vicomte Bury. Il avait été fait Conseiller Privé d'Angleterre en 1859, et K. C. M. G. en 1870.

Il s'appelait William Coults Keppel.

Il était né en 1832, et avait épousé en 1855 Dlle Sophia, fille de Sir Allan Macnab, baronet, premier ministre du Canada.

Il avait succédé à son père en 1891.

En Canada, il avait été secrétaire civil du gouverneur général, et surintendant des affaires indiennes de 1854 à 1859.

Il avait occupé plusieurs charges importantes en Angleterre, et fut créé baron d'Ashford en 1876 avec un siège à la chambre des Lords.

Son fils Arnold Allan Cécil, vicomte Voury, lui succède.

Il est né en 1858, et a épousé en 1881, l'Honorable Gertrude Lucia, fille du second Baron Egerton. Il est M. P. de Birkenhead depuis 1892. Il a un fils, Walter Egerton George Lucian, né en 1882.

IL EST MOURANT

En prison séparé de sa famille

Une requête a été envoyée au gouvernement provincial, signée par un certain nombre de résidents de Chicoutimi, demandant au procural-général la mise en liberté du nommé Faustin Boivin, de Roberval, envoyé en prison pour vente de boissons sans licence. Boivin tenait une maison de pension et pendant qu'il était malade sa femme vendit à quelqu'un une bouteille de biére. Dénoncé, Beivin fut condamné à l'amende ordinaire et comme il ne pouvait payer il fut envoyé en prison où il est mourant. Des gens de Chicoutimi insistent beaucoup pour sa mise en liberté, à cause de son grand état de faiblesse.

NOUVELLES DE MONTREAL

Tué par les chars

Bandit précoce

Incendie

Montréal, 28—Vers 10 heures, hier soir, un petit garçon entrait au poste de police No 15 et annonçait au lieutenant Reid qu'un homme avait été écrasé par un train sur les quais. Le lieutenant courut à l'endroit qui lui était indiqué et trouva sur la voie ferrée le tronc, puis la tête d'un homme. Comment l'accident est-il arrivé ? C'est ce que l'on ignore jusqu'à présent. Le lieutenand Reid fit transporter à la morgue les restes de la victime. Celle-ci, qu paraissait être âgée d'une trentaine d'années, portait des vêtements de serge noire dans lesquels on n'a trouvé qu'une pièce de 5 cents, une reconnaissance d'Aronson, prêteur sur gages de Ste-Cunégonde, portant ces mots : " J. Noël, L. H. watch, No 83,774, " et un mouchoir de soie. Le défunt mesurait 5 pieds et 4 pouces. Il avait les cheveux bruns, la moustache peu fournie, les yeux bruns tirant sur le gris. Son corps était tatoué en plusieurs endroits ; on y a trouvé l'inscription " Mary W. " un poisson et un cœur.

La tête de l'infortuné est complètement séparée du corps, et il a le bras et la poitrine écrasés.

—M. Héb rt, chef de police de Ste-Cunégonde, a arrêté, samedi dernier, le jeune Taylor, âgé de 20 ans, qui, il y a quelque temps, a dévalisé la maison de M. Milne, de la rue Dorchester. Taylor a fait des aveux complets et désigné l'endroit où il avait caché les objets volés. Ceux-ci ont été retrouvés. Il a avoué avoir volé chez MM. McAuley, Milne, Crowdy et Cornell.

—Pont, Dufresne, et Grimard qui ont été arrêtés pour avoir tenu des jeux de hasard, ont été condamnés, le premier à $50 d'amende et les deux autres, à $25 chacun.

—Le feu a causé des dommages considérables, hier soir, dans la partie Est de la ville. La cloche d'alarme venait à peine d'avertir les pompiers, à 10 heures, qu'une lueur immense s'éleva vers l'horizon. Toute la brigade des pompiers fut appelée sur le lieu du sinistre, et les ambulances se tinrent prêtes à toute éventualité.

Le feu s'était déclaré dans la fonderie de M. Bélanger, rue Jacques-Cartier ; de là il s'est communiqué au clos de bois et de charbon de M. Moore coin des rues Mignonne et Jacques-Cartier, puis à l'épicerie de M. Thompson.

L'incendie a été maîtrisé vers minuit Les dommages sont considérables,

L'hon. M. Patterson, ministre de la milice, en cette ville. Il a visité la salle d'exercices, en compagnie de l'Orateur suppléant, M. J. G. H. Bergeron, afin de constater l'utilité de paver cette salle en firimite.

—MM. Léonard, fils Alex, Legault autrefois du bureau d'enregistrement de de Montréal et maintenant notaire à St Athanase d'Iberville, et le Dr Ouimet, sont candidats à la position de régistrateur du comté de Laval.

DEFAITE AU SOUDA

Une petite troupe française écrasée par le nombre

Paris, 28—Une dépêche de St-Louis, ville principale des possessions françaises dans la Sénégambie, adressée au " Journal des Débats," dit que dernièrement; les Touaregs on surpris une petite colonne de troupes français, et, après trois jours de combat, cette dernière s'est retirée. Les Touaregs ont poursuivi les français, et à la sortie de Tombouctou, ceux-ci ont été écrasés par le nombre et forcés de se retirer. Dans le dernier combat, trois compagnies de soldats français ont été mises en déroute.

Afin de perpétuer le souvenir du mariage de sa fille, l'empereur de Russie vient de créer une maison d'éducation peur les jeunes filles dont les parents peu aisés ont rang dans la noblesse, soit par leur naissance, soit par les services rendus à l'Etat.

A cet institut baptisé " Institut Xénia," est affecté le magnifique palais du grand duc Nicolas Nicolaïvitch, défunt.

UN SCHISME LIBERAL

Les jeunes gens du club Letellier sont dans une crise, dont on peut difficilement soupçonner le dénouement, dit la *Presse*. On sait que la *Patrie* a été sévère pour les organisateurs du pique-nique du parc Royal. Après le fiasco, M. O'Leary, a dû donner sa démission pour apaiser les dieux et sauver le club, de même que les chefs libéraux ont offert en holocauste un jeune libéral fort intelligent sur le compte duquel on a jeté la responsabilité de l'annonce fausse, prétendent-ils, que M. Laurier était invité à ce pique-nique, lorsque, comme question de fait, la preuve est établie aujourd'hui que le chef libéral, devait parler à ce pique-nique, tel qu'annoncé dans les journaux libéraux et télégraphié à " l'Electeur ". Il a rebroussé chemin, prévenu par le téléphone qu'il n'y avait presque personne. Le fiasco doit donc peser autant sur le chef et le parti que sur les jeunes gens du club Letellier et le dit jeune homme, sacrifié par les chefs. Ces détails ne sont donnés que pour établir la vérité sur un fait qu'on a voulu dénaturer et cacher par tous les moyens.

Dans tous les cas les jeunes gens sérieux du club n'ont pas ainsi voulu tendre le cou à la guillotine du parti et hier soir, M. Alphonse McCaffrey, trésorier du club a donc proposé une motion de censure contre la " Patrie, " et cette motion a, naturellement soulevé un débat très vif et..... très drôle, disent quelques-uns.

M. Paquette un des rédacteurs de la " Patrie, " a défendu son journal.

M. McCaffrey, pour éviter trop de scandale, a consenti à retirer temporairement sa motion de censure, à condition que la " Patrie" annonce aujourd'hui, que, dans son article, elle n'a voulu viser qu'un certain nombre de jeunes. M. Paquette s'est engagé à publier cet article, et l'incident a été clos temporairement.

Inutile de dire que les explications de la "Patrie" sont attendues avec impatience car, si elles ne sont pas satisfaisantes, disent les partisans de la motion, il y aura du grabuge à la prochaine séance, et, cette fois, la motion pourrait bien être adoptée, car hier soir, M. McCaffrey paraissait avoir pour lui la grande majorité de l'assemblée.

L'un des événements remarquables de la soirée a été la motion de M. Galipeau, le fameux tribun, qui a dit entre autres choses en défense de la *Patrie*. " Que " les vieux du club Letellier ne vou- " laient pas se déshabiller des jeunes n " les flageller, mais que, lors du pique- " nique, les jeunes avaient fait des " saloperies " pour M. Laurier."

MGR SATOLLI

Arrestation par la police de New-York d'un homme qui se rendait à Washington pour assassiner l'ablégat du Pape

New-York, 30—Un nommé Edward Stolz, a été arrêté, sur le chemin Kingsbridge, en cette ville, au moment où il disait : " Je dois le tuer " !

A l'homme qui l'a arrêté, le prisonnier a avoué venir de Meadville, P. A., où il appartenait à une bande de dix qui ont tiré pour savoir qui assassinerait Mgr Satolli.

Stolz c'est le nom du prisonnier, était en route pour Washington, où est Mgr Satolli. On le croit fou.

Il dit qu'il a 39 ans. Il a une figure agréable et parle comme un homme très bien élevé. Quand on l'a interrogé au sujet de la mission qu'il prétend avoir reçu du ciel pour tuer Mgr Satolli, il dit " Oh ! c'est seulement un caprice d'imagination. "

L'EXPOSITION DE QUEBEC

Programme officiel

LUNDI, 10 SEPT.

Jour d'inauguration

MATINEE

Examen des bêtes à cornes Concert par les corps de musiques militaires durant le jour, ouverture du musée historique—avec inauguration du temple des illusions.

APRES-MIDI

Examen des bêtes à corne, ascension en ballons et descente en parachute, Concert par le corps de musique impérial de Hongrie et de Bohême.

LE SOIR

Tous les bâtiments ouverts au public, grand concert par la bande Hongroise, grand feu d'artifice par la *paine's fire* work Co, de New-York et Londres.

MARDI, 11 SEPT.

Jour dédié au gouverneur général.

MATINEE

Examen en toute classe. Concert par *La Royal Canadian Artillery*. Soufflage du verre en pleine opération. Bâtisses historiques et amusements nouveaux. Inauguration du gynecée. Exposition complète partout.

APRES-MIDI

A 2 heures. Grande ouverture officielle par Son Excellence Lord Aberdeen, gouverneur général du Canada. Musique du corps Hongrois, ascension en ballons et descente en parachute.

LE SOIR

Batiments et place illuminés à l'électricité, concert par le corps de musique Hongrois, musée historique et plusieurs amusements spéciaux, feu d'artifice par la Paines Firework Co.

MERCREDI, 12 SEPT.

Jour dédié à Québec—Fête civique proclamée par Son Honneur le maire Parent.

MATINEE

Grande Parade et inspection de la brigade du feu de Québec. Concert par l'Union Musicale de Québec et autres corps de musique. Musée historique, amusements variés et attractions spéciales.

APRES-MIDI

Musique par les corps de musique militaires et autres.—Ascension en ballon et descente en parachute—Grande Parade des animaux ayant rapporté un premier prix. Discours par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et autres personnages—Exposition de l'industrie de beurrerie en opération et amusements spéciaux.

LE SOIR

Toutes bâtisses ouvertes, illumination de navires dans le port, grand feu d'artifice par la Paines Firework Co., Concert par le corps de musique Hongrois.

JEUDI, 13 SEPT.

AVANT-MIDI

Concert par le corps de musique de la Batterie B. et Hongrois. Grande Parade militaire par les marins des navires de guerre anglais et des volontaires stationnés à Lévis—Exposition de produits du Nord Ouest par le C. P R.

APRES-MIDI

Grande Parade de toutes les animaux ayant gagné des prix. Ascension en ballon et descente en parachute. Manœuvre de grosse pièces d'artillerie par un détachement de la Batterie " B." Exposition de produits de la ferme expérimentale du Dominion (Tug of War).

LE SOIR

Grand feu d'artifice. Concert par le corps de musique Hongrois. Tous les bâtiments ouvert au public.

VENDREDI, 14 SEPT.

Jour des cultivateurs

AVANT-MIDI

Tous les départements de l'exposition ouverts au public. Concert par la fanfare des Hussards et autres, musée historique. Représentation par des souffleurs de verre et autres attractions. Exhibit des produits du Nord-Ouest et de la ferme expérimentale.

APRES-MIDI

Grande parade des chevaux et bestiaux gagnant dans le rond. Ascension en ballon et descente en parachute et autres amusements spéciaux. Concert par deux fanfares. (Tug of war.)

LE SOIR

Tous les édifices illuminés et ouvert au public. Grand feu d'artifice par la Panes fire roks Co., musique par la fanfare hongroise. Grande exposition de produits horticoles.

SAMEDI, 15 SEPT.

Terrain et bâtisses ouverts au public. Musique par fanfare hongroise et autres. Les exposants pourront enlever leurs exhibits après une heure P. M.

N. B.—D'autres amusements seront ajoutés à ceux qui précèdent d'ici à l'ouverture de l'exposition.

Le trésorier sera prêt à payer les prix vendredi, le 14.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La première retraite ecclésiastique du diocèse de Chicoutimi, a été prêchée par le révd Père Tielen, rédemptoriste.

—M. l'abbé Noiseux, vicaire à Sorel, a été appelé à Ste-Marie de Monnoir. Il sera remplacé par M. l'abbé N. Bélanger, qui dessert actuellement la cure de Ste-Hélène de Bagot.

—Le supérieur général des chanoines réguliers de St-Augustin, le P. Don Gréa, était de passage à Lévis, la semaine dernière. Il arrivait de Manitoba et d'Ontario où il était allé visiter les maisons de son ordre, à l'Annonciation et à Némininque. Il s'est embarqué pour l'Europe, il y a quelques jours. Cet ordre religieux, nouvellement établi au pays, compte déjà plusieurs canadiens parmi ses membres, entr'autres le fils du juge Dubuc et celui de l'hon. sénateur Bernier, de Manitoba, qui sont actuellement au monastère de St-Antoine, près de Grenoble.

—MM. Joseph Hallé, Napoléon Laflamme, John Hunt, Alfred Létourneau et Onésime Bourget, anciens élèves du collège de Lévis, doivent embrasser l'état ecclésiastique.

Sur onze élève que comptait la classe des finissants au collège de Lévis, l'année dernière, dix diront adieu au monde pour entrer dans l'état ecclésiastique.

— Le Révd Mess. Onil Milot, Ptre chapelain du Collège du Sacré-Cœur, a été nommé curé de l'Avenir à la place du Révd M. Manseau transféré à Nicolet, c'est le Rvd M. St-Germain qui remplacera M. Milot au chapelinat du collège.

—Trois jeunes filles de Somerset, Mlle Eugénie Tourigny, Mlle Emma Poirier, Mlle Hamel, et Mlle Amanda Demers, de Ste Julie de Somerset, sont entrées lundi dernier au noviciat des sœurs de la charité à Québec. M. Alphonse Tourigny, le frère de Mlle Eugénie Tourigny est entré chez les Trappistes d'Oka.

LE CRANE DEPOUILLE

Terrible accident

A la Grande Rivière

Le jeune Joly, âgé de 9 ans, fils de M. Joly conducteur sur le chemin de fer Montmorency et Charlevoix, a été victime, avant hier à la Grande Rivière, Ste-Anne de Beaupré, d'un terrible accident qui met sa vie sérieusement en danger. Il était dans une voiture chargée de bois que conduisait un garçon plus âgé que lui et cheminait vers la résidence de ses parents.

Les soubresauts de la voiture le firent culbuter sur le chemin, et avant que son camarade ait pu arrêter le cheval, une roue du lourd véhicule avait passé sur la tête de l'enfant.

L'infortuné garçon fut relevé sans connaissance et baignant dans son sang. Il portait à la tête une horrible blessure d'où le sang s'échappait en abondance. Le crâne était entièrement dépouillé du cuir chevelu, qui avait été déchiré jusqu'en arrière de la tête.

Le blessé a été pansé par les docteurs Tremblay et Deblois. Il était un peu mieux ce matin, mais son état inspire de sérieuses inquiétudes.

Purifiez le sang avec la Salsepareille d'Ayer, et vous réaliserez dans quel pauvre état de santé vous viviez auparavant.

VIVE L'AGRICULTURE

UNE IMPOSANTE DEMONSTRATION

Convention des Cercles Agricoles du comté d'Arthabaska

La grande convention agricole qui a eu lieu jeudi à Warwick fera époque dans les annales du comté.

Comme d'habitude l'Eglise et l'Etat s'étaient donné la main pour rehausser l'éclat de cette superbe démonstration.

Sa Grandeur Mgr. Gravel était présent avec la plupart des membres du clergé du comté. Le gouvernement de la province était représenté par les honorables MM. Beaubien et Pelletier.

La jolie église de Warwick était décorée d'une manière superbe, les drapeaux et les bannières flottaient partout et chacun avait rivalisé de zèle pour faire une démonstration grandiose.

Le clergé et les ministres ont été reçus à la gare par M. Pépin, le maire du village de Warwick, par M. Laliberté, le député de Lotbinière, qui réside à Warwick et par toutes les notabilités du village.

Suivant l'habitude dans ces grandes comices agricoles, la démonstration a été commencée par une grande solennité religieuse : messe pontificale dans une église superbement décorée, avec sermon de circonstance par Sa Grandeur Mgr Gravel. Inutile de dire jusqu'à quel point l'immense auditoire réuni dans l'église a goûté le sermon de Sa Grandeur. C'était une des plus belles pièces d'éloquence sacrée, et elle a profondément remué le cœur de tous les auditeurs.

Mgr Gravel est l'ami de ses ouailles. L'intérêt qu'il leur porte paraissait dans ses paroles et l'émotion qu'il ressentait lui-même était si vive qu'elle se traduisait d'une manière irrésistible chez ses auditeurs. Monseigneur a parlé de la mission de l'Eglise et de la protection que dans tous les temps elle a accordé à l'agriculture ; puis dans un grand mouvement d'éloquence, il a montré l'avenir du pays lorsque les cultivateurs auront compris l'importance de leur mission et du bien qu'ils sont appelés à faire.

La musique religieuse, préparée longtemps d'avance, a été grandiose.

Chacun des cultivateurs de la paroisse s'était fait un devoir de céder sa place à quelqu'un des nombreux étrangers qui étaient venus à la démonstration et l'église était tellement pleine que la foule paraissait n'être qu'une immense grappe humaine encombrant le temple divin.

Après la messe tout le monde s'est formé en procession et, bannière en tête, on s'est rendu jusqu'au terrain choisi pour la convention. En tête de la procession marchait Mgr Gravel, le clergé et les ministres, puis suivait toute la foule, tellement nombreuse qu'on peu dire sans hésiter qu'il y avait au moins 4,000 personnes présentes.

Le terrain était on ne peut mieux choisi pour la convention ; une érablière où une luxuriante nature s'était plu à répandre ses dons, avait été gracieusement fournie par M. Félix Baril, riche marchand et industriel, quatre estrades avaient été élevées : une pour la musique, une autre pour le clergé et les ministres, une troisième pour le comité de réception et, une quatrième pour les étudiants qui avaient organisé tout un concert en plein air.

En arrivant dans cet endroit charmant, les visiteurs ont pu constater qu'il y avait là toute une collection de produits agricoles et industriels. M. Félix Barril avait une magnifique collection de sa manufacture de boutons, laquelle, soit dit en passant, est une des plus considérables de la province. M. E. Cantin, autre citoyen intelligent, exhibait les produits de sa manufacture de tweeds canadiens et de machines aratoires ; de leur côté les cultivateurs avaient apporté un grand nombre de produits vraiment magnifiques à voir et qu'ils se proposent d'exhiber lors de la grande exposition de Québec.

En outre, les citoyens de Warwick qui ne font jamais les choses à demi avaient préparé tout un banquet. Et autour de ces tables somptueuses, toute la foule fut invitée à s'asseoir et tous trouvèrent place.

Pendant le dîner succulent, la fanfare de Somerset, qui avait été invitée pour la circonstance, fit entendre la musique la plus agréable. Les étudiants de la place, réunis sur leur estrade, alternaient avec des chants patriotiques. C'était un spectacle vraiment unique.

Après le banquet, M. Laliberté, M. P. P. présenta à Sa Grandeur, Mgr. Gravel, une adresse très bien faite, à laquelle Mgr répondit très éloquemment.

M. le curé de la paroisse, se faisant l'interprète de tout le clergé, remercia en termes chaleureux et émus Mgr. et les ministres ainsi que tout le clergé et les personnes présentes ; il sut trouver des paroles éloquentes et convaincues pour dire jusqu'à quel point il était fier de cette démonstration.

M. Pépin, le maire du village, présenta ensuite aux ministres une adresse préparée avec beaucoup de talent et d'éloquence. Les honorables MM. Beaubien et Pelletier répondirent tour à tour et leurs discours furent reçus par des applaudissements enthousiastes et chaleureux. Inutile d'essayer de donner une idée de l'éloquence qu'ils ont déployée ; la circonstance s'y prêtait du reste et ils ont remporté tous deux leur succès ordinaire.

Lorsque ces discours furent terminés, l'honorable M. Pelletier fut invité à dire quelques mots en anglais et il s'en acquitta avec un rare bonheur.

Le révérend M. Côté, missionnaire agricole, fit ensuite un de ces discours pratiques dont il a le secret. Puis, tour à tour les conférenciers agricoles MM. Dallaire et Coulombe portèrent la parole et s'acquittèrent de leur tâche avec un merveilleux succès.

M. D. O. Bourbeau, l'ancien député du comté, fit ensuite adopter par l'assemblée les voeux du cercle agricole du comté. Ces voeux présentés sous forme de résolutions forment à elles seules tout un programme agricole. Inutile de dire qu'elles furent adoptées avec enthousiasme.

Monsieur Bourbeau accompagna la lecture de ces résolutions d'un discours qui fut très applaudi.

Enfin pour couronner toute la fête, M Félix Baril qui a été l'âme de toute cette organisation et qui doit être fier du succès qu'il a remporté adressa la parole à son tour et le fit dans des termes si éloquents que malgré l'heure avancée, il remporta un succès dont nous le félicitons cordialement.

Les ministres ont reçu l'hospitalité chez M. Pépin, le maire du village, qui les a reçus de la manière la plus cordiale et la plus empressée.

Nous félicitons le cercle agricole d'Arthabaska et en particulier M. Félix Baril, du magnifique succès de cette convention. Elle portera de grands fruits, d'autant plus qu'il y a eu qu'une ombre au tableau : l'absence de M. Lavergne député du comté à la Chambre des communes et celle de M. Girouard, député à l'assemblée Législative de Québec. L'absence de ces messieurs a été remarquée et beaucoup commentée. Cette absence contrastait d'une manière

étrange avec le zèle et l'activité intelligente de M. Laliberté, qui, malgré qu'il ne fut pas représentant du comté, a su comprendre toute l'importance de la circonstance et s'est élevé à la hauteur de la situation en prenant part sans arrière-pensée à toute l'organisation de cette fête agricole.

L'assemblée a été présidée par M. le maire de Warwick, qui est en même le président du cercle agricole de la localité. Il s'est acquitté des devoirs de sa charge avec une grande discrétion et à la satisfaction de tout le monde.

L'honorable M. Taillon qui n'avait pu se rendre à l'assemblée mais qui s'était fait représenter par ses collègues, avait écrit une lettre d'excuse, pleine de bons souhaits, qui a été chaleureusement applaudie lorsqu'elle a été lue par M. Baril.

Après l'assemblée, les ministres furent invités à se rendre en voiture jusqu'au village d'Arthabaska, chez les frères du Sacré Cœur, qui ont construit là une superbe maison où ils donnent l'instruction à 125 élèves, et qui ont donné aux ministres une chaude et cordiale réception.

ACCIDENT DE VOITURE

M. Cornellier blessé

Joliette, 31—Hier, vers six heures. M. Cornellier et M. Martel, ce dernier régistrateur de Joliette, se rendait par affaire, à Ste-Julienne.

Après avoir parcouru une dizaine de milles son cheval prit le mors aux dents, et lança son conducteur, ainsi que M. Martel, hors de la voiture. Dans sa course furibonde l'animal traîna M. Cornellier environ cent verges. Quelques fermiers qui travaillaient dans les champs voyant sa situation critique sont allés à son secours et sont parvenus à arrêter le cheval.

M. Cornellier a été transporté à Ste-Julienne, où un médecin a été appelé en toute hâte pour prodiguer ses soins au blessé.

Celui-ci souffre de lésions internes et a des blessures à la tête et au bras.

Ce matin M. Cornellier avait pris un mieux sensible ; cependant ses blessures sont assez graves.

Cette nouvelle a causé un grand émoi à Joliette, Ste-Julienne et dans tous le comté, et même à Montréal, où M. Cornellier compte une foule d'amis.

M. Cornellier a été ramené à sa maison de campagne, à Joliette. Ses blessures extérieures à la figure et au bras sont graves ; mais les médecins ne voient heureusement aucun signe de lésion interne sérieuse.

Il est probable que M. Cornellier se rétablira complètement.

Quant à M. Martel, il en a été quitte pour une chute de voiture aussi désagréable que violente. Il n'a pas la moindre blessure.

LE FEU A VARENNES

Les grandes scieries de MM. Bienvenu, situées au sud du village, à Varennes, ont été réduites en cendres.

La maison de M. Eusèbe Savaria a également été la proie des flammes.

Les MM. Bienvenu et M. Savaria n'ont point d'assurances et ils sont complètement ruinés si on ne leur vient pas en aide.

UN TRAIN DU GRAD TRONC

Déraillé à Port Kent—Plusieurs personnes blessées

Troy, N. Y., 31—Le train express venant de Montréal et qui devait arriver ici à 2.10 heures ce matin a déraillé à Port Kent, près de Plattsburg, à 9.30 heures hier soir.

L'accident a été causé par un écartement des rails.

La locomotive et quatre wagons ont été renversés en bas du talus.

Plusieurs personnes ont été blessées.

LE PAPE LEON XIII

LE PAPE LEON XIII ; *sa vie, son action religieuse politique et sociale*, par Mgr DÛ T'SERCLAES, Prélat de la maison de Sa Sainteté, Président du Collège ecclésiastique belge à Rome, 2, vol. gr. in-8o, richement illustrés, de 600 pages.

Edition de luxe, prix : fr. 20,00. — Edition ordinaire, prix : 15,00.

Cet ouvrage, le plus complet le plus sérieux qui ait été consacré à Léon XIII est écrit d'après des documents authentiques dont beaucoup étaient inédits ; il met en pleine lumière l'admirable unité de cette existence merveilleuse où s'affirme si visiblement les desseins de Dieu.

Les archives des Pecci à Carpineto, mises à la disposition de l'auteur, lui ont permis de pénétrer dans l'intimité de cette famille vraiment patriarcale et d'y introduire ses lecteurs. Pour eux comme pour lui, il y a un charme infini à étudier dans l'adolescente et celui qui sera plus tard Léon XIII, à pressentir dès son enfance ses hautes destinées, à assister en quelque sorte à la formation d'un grand Pape.

Du même fonds, inexploré jusqu'ici Mgr T'Serclaes a retiré et mis au jour d'intéressants papiers relatifs au passage de Joachim Pecci par la délégation de Bénévent et la nonciature de Bruxelles. Sur son rôle en Belgique et ses débuts dans la diplomatie il y a là des choses absolument nouvelles qui éclaircissent plus d'un point d'histoire malconnu.

Trente-deux ans d'épiscopat dans une ville reculée de l'Ombrie semblent éloigner le cardinal Pecci de la tiare, et cependant elles l'y préparent. Cette laborieuse retraite voit éclore les idées et mûrir les desseins qui, essayés d'abord sur un diocèse, seront appliqués au gouvernement de l'Eglise universelle. Il n'est pas une des initiatives hardies du Pape qu'on ne nous montre en germe dans les écrits ou dans les œuvres de l'évêque.

Mgr de T'Serclaes s'attache avec raison à vulgariser les enseignements de Léon XIII. Toutes les encycliques, tous les actes qui leur servent de commentaire sont analysés ou cités. A ceux qui critiqueraitnt la large part faite à ses manifestations de la pensée du Pape, l'auteur répond d'avance que sans l'intelligence très nette de cette pensée l'action de Léon XIII ne se comprendrait pas.

Or c'est précisément à faire comprendre, et, disons-le à justifier l'action du Pontife sur le terrain religieux, politique et social que tend cet ouvrage. Aussi Mgr de T'Serclaes suit-il son héros sur tous ces terrains. Il n'y a aucune question qu'il n'aborde : les plus délicates, les plus épineuses, les plus brûlantes, l'attirent de préférence. Parfois cette exposition prend l'allure d'une apologie, même d'un plaidoyer. Mais à qui la faute ? Et dès là que les faits sont établis avec une impartialité scrupuleuse, est-il défendu à l'historien de se prononcer sur leur moralité, leur opportunité, leurs conséquences ? N'est-ce pas son devoir au contraire, s'il ne ne veut pas descendre au rang d'un simple annaliste ?

D'ailleurs, nous le répétons : à qui la faute ? A mesure que Léon XIII grandit dans l'opinion des hommes, et qu'avec lui la Papauté, — crucifiée dans Pie IX dont le long martyre a préparé cette résurrection, — reprend sa place au faîte de l'humanité nous voyons ceux qui reprochaient naguère aux ultramontains d'être plus catholiques que Pie IX se montrer à leur tour plus catholiques que Léon XIII : et, chose étrange dans cette campagne insidieusement menée contre le Pape qu'on accuse de compromettre les intérêts de l'Eglise, les gallicans de France font cause commune avec les politiciens de la Triple Alliance. Le Pape blessé au cœur, outragé dans sa dignité, méconnu dans ses intentions, permet qu'on le défende en disant toute la vérité.

C'est donc pour dire toute la vérité que Mgr de T'Serclaes a pris la plume. Qu'il s'agisse de la rupture diplomatique avec la Belgique, de l'intervention du Saint Office en Irlande, du prétendu conflit entre le Saint Siège et le Centre allemand, de la crise scolaire aux Etats-Unis, du Carlisme en Espagne, de l'évolution politique en France, tout dire, c'était justifier, c'était glorier le Pape.— L'auteur n'y manque pas. Son étude sur les questions, ou mieux sur la question française est à elle seule tout un livre qui mériterait d'être tiré à part et répandu à profusion dans le peuple : il ferait tomber les préventions, calmerait les susceptibilités, résoudrait les doutes, éclaircirait les obscurités et grouperait autour du drapeau de l'Eglise sur le terrain constitutionnel bien des catholiques qui ne résistent aux exhortations du Pape que parce qu'ils les comprennent mal. On n'a pas encore déterminé avec autant de précision ce que le Pape demande aux catholiques français, ce qu'il ne leur demande pas réfuté avec plus de logique les objections faites à ce qu'on a appelé, dit M. de Vogué, la politique de Léon XIII, faute d'un français qui lui ait attaché son nom. — C'est pourquoi nous prédisons à cette vie de Léon XIII, où éclate si lumineusement la prédilection du Pape pour la France, le plus grand, le plus légitime succès.

De très nombreuses gravures dans le texte, des portraits hors texte de Joachim Pecci prêtre, évêque, cardinal, page ; des fac-simile de l'écriture de l'enfant du délégat, du nonce, du pontife, donnent pour ainsi dire au lecteur une connaissance personnelle des hommes et des choses dont parlent ces pages. En satisfaisant la curiosité réaliste dont nous nous sommes fait une habitude, ces illustrations ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage et contribueront à sa diffusion.

H. D.

Nouvelles de l'Ile du Prince-Edouard

MAL REÇU

Poursuivie par un ours

Charlottetown, 3—Pendant la traversée de Charlottetown à Pictou, lord Aberdeen a assuré au capitaine Richards qu'il visiterait encore l'Ile l'été prochain, débarquant au Cap Nord. Tignish est donc certain d'avoir la visite de ce personnage distingué.

—Un certain individu du Lot 11 ; qui en voulait à l'un de ses voisins a, il y a quelques jours, mélangé du vert de Paris avec du son et a été le mettre dans son champ, avec l'intention d'empoisonner ses animaux. Un autre voisin qui s'en aperçut soupçonnant quelque chose de mal, fut avertir le maître des animaux. Celui-ci auprès perquisitions faites, verifia le fait et eut recours à la loi : mais le coupable ayant eu vent des procédés qu'on prenait contre lui s'empara d'une embarcation et prit la mer.

Un jour de la semaine dernière, une petite fille de Little River, Lot 57, après être revenue de l'école, prit une corbeille et s'en alla cueillir des fleurs dans un bocage voisin. Après avoir rempli sa corbeille elle s'assit pour se reposer en mangeant un gâteau qu'elle avait apporté avec elle, lorsqu'elle entendit un grognement. Qu'elle ne fut pas sa surprise en se retournant, de voir tout près d'elle un ours grincant des dents et près à la saisir. Dans sa frayeur la petite fille lui jeta le morceau de pain qu'il saisit aussitôt. Profitant de cette occasion elle se mit à courîr de toutes ses forces en criant à l'assistance. L'ours après avoir dévoré le pain, se mit à la poursuite de la petite fille qui était alors tout près de la maison, et qui heureusement échappa à la dent féroce du carnivore.

—Le *Pionnier* rapporte une bagarre qui a eu lieu la semaine dernière à Wood Island, et dont les suites couteront probablement la vie à un jeune homme nommé William McMillan. Il paraît que mercredi, après avoir passé la journée en pique-nique, quelques jeunes gens au nombre desquels était McMillan se rendirent à une maison voisine habitée par un vieux garçon et une vieille fille sa sœur. Les jeunes gars voulurent se rendre maître de la maison et se mirent à faire du tapage, lorsque le maître dela maison prit son fusil et fit feu, atteignant le jeune McMillan à l'abdomen. Celui-ci tomba du coup et fut transporté ailleurs par ses compagnons. Les docteurs appelés auprès de lui déclarèrent qu'ils avaient peu d'espoir de le réchapper. On nous rappqrte depuis qu'il est mort.

Mort accidentelle

Un solliciteur (runner) Thomas Robertson, est tombé samedi d'une galerie de la maison de M. Rooner, rue Champlain, et s'est fracturé la colonne vertébrale. Transporté à l'hôpital, il est mort dimanche matin.

Conseil de l'Instruction publique

Un sous-comité de la section catholique du Conseil de l'Instruction publique, a siégé ce matin. On s'est occupé de la question du bureau central d'examinateurs.

Assistaient à la séance du sous-comité, tenue dans la salle du Conseil de l'Instruction publique, NN. SS. Duhamel, archevêque d'Ottawa, Lorain, vicaire apostolique de Pembrooke, Emard, évêque de Valleyfield, l'honorable M. Ouimet, surintendant, les honorables M.M. Masson et Chapais.

La prochaine session de la section catholique du Conseil de l'Instruction publique commencera le 12 septembre courant.

M. LAURIER

A WINNIPEG

M. Laurier a parlé à Winnipeg hier soir, au côté de Martin et au cœur même de la province qui a approuvé les lois persécutrices inventées par ses amis.

Le compte-rendu du *Herald*, journal libéral, ne mentionne pas qu'il ait dit un mot des écoles. Celui-ci et la *Gazette* dit qu'il a repété que *s'il acquérait la conviction que les écoles étaient réellement protestantes* il prêcherait une législation rendant justice aux catholiques.

Précédemment M. Martin avait dit que le Laurier voyageait pour prendre des renseignements qui lui serviront.... quand il sera premier-ministre.

On avouera que le chef libéral met du temps à se renseigner.

L'EXPOSITION

Le Comité Exécutif de l'Exposition a reculé jnsqu'au cinq sept la date de cloture des entrées ; après cette époque on pourra encore faire quelques entrées mais aux conditions données dans le livre de prix et des règlements de la compagnie d'exposition. Donc mercredi sera le dernier jour positivement.

Plusieurs exposants se font bâtir de très joli kiosques et des enclos. Le terrain de l'exposition est en pleine activité. Mr. Beullac le grand décorateur de Montréal, commencera aujourd'hui (mardi) l'installation de son musée historique. Tous les bâtisses privées sur le terrain de l'Exposition seront terminées mercredi, puis l'on fera l'installation des musées de curiosités historiques indiennes etc et des restaurants.

Le Q. A. A. A. a organisé une course en bycicle pour mercredi le 12 sept sous le patronage du gouverneur général et de Lady Aberdeen. On y donnera audela de $500 en prix.

On organise en ce moment une excursion pour Roberval Lac St-Jean et Chicoutimi.

Le convoi spécial quittera la gare du palais à 10 heures p. m. samedi le 15 sept. Les prix sont pour Roberval $2.50 et Chicoutimi $3.50 aller et retour.

Quebec 3 sept.

EN FAVEUR DE LA PROVINCE

Les arbitres nommés pour décider des comptes en dispute entre la Puissance, Ontario, et Québec, les juges Boy, Casault et Burbidge, ont rendu leur décision au sujet des réclamations de la Puissance contre Québec à propos des syndics des chemins à barrière de Montréal. La Puissance prétendait que la province de Québec était responsable des débentures pour un montant de $300,000 y compris les arrérages. Les arbitres ont décidé que la province n'était point responsable.

Le parlement fédéral est prorogé *pro forma* jusqu'au 11 octobre prochain.

DERNIERS MOMENTS

DU COMTE DE PARIS

Ses adieux

Londres, 3 sept.—Les bulletins venant de Stowe House, annoncent que le comte de Paris, baisse sensiblement. Il a pleine conscience de son état, et il attend la fin avec résignation. Il a fait ses adieux à sa maison, remerciant chacun de ses serviteurs.

La maladie dont va mourir le comte de Paris est un cancer de l'estomac. Les médecins s'en sont aperçu il y a un an, mais ils n'en ont parlé que récemment. Un spécialiste français des plus éminents, avait diagnostiqué le malade, il y a un an avec un instrument dont on ne parlait presque pas alors, et au moyen duquel il introduit dans l'estomac par l'œsophage une petite lumière électrique. Mettant ensuite la chambre dans la plus complète obscurité, il peut observer à travers la peau un petit ulcère qui se formait sur le paroi gauche de l'estomac. Les médecins discutèrent la possibilité de faire une opération et de remplacer l'organe affecté par celui d'un agneau, comme cela a été fait déjà, mais qui n'a réussi que dans un seul cas. Le résultat fut jugé trop douteux pour tenter l'opération.

Le duc d'Aumale, son oncle ; la duchesse de Chartres, sa belle-sœur ; la princesse Waldemar, de Danemark, sa nièce, et d'autres membres de la famille sont à Stowe house, résidence du comte de Paris.

Entre militaires et civils

GROSSE BAGARRE A BIENVILLE

Les militaires battus

Les paroles du général Herbert à ses militaires, il y a quelques jours n'ont pas eu grand résultat sur l'esprit de ses hommes. Mais aussi, ces derniers ont payé tout d'un coup les polisonneries auxquelles ils se livrent depuis un certain temps.

Rendons cette justice au général qu'il fait tout en son pouvoir pour éviter des scènes désagréables, mais malheureusement ses hommes n'ont pas la même idée que lui du respect et de la discipline et, parce qu'ils sont en pays étranger, se conduisent bien mal. Quand ils sont ivres et souvent aussi lorsqu'ils sont à jeun, ils insultent les passants sans épargner les femmes. Or dans le village Bienville ou " Petite Route " comme on désigne cet endroit, les gens n'aiment point cela se faire insulter. Ils endureront bien une fois, deux fois mais aussitôt que cela tourne en habitude, holà ! Ils prennent le moyen de faire cesser le système. C'est ce qui est arrivé samedi soir. Au nombre d'une trentaine, les militaires descendaient du camp, fanfarons, grossiers, l'injure à la bouche, croyant que toute la terre leur appartenait ; a chaque rencontre c'était une polisonnerie nouvelle.

—C'est le temps, se dirent les résidents de l'endroit ; et en un clin d'œil, une dizaine d'hommes bien décidés, tombaient dessus. On s'est battu en grand, et l'avantage n'a pas été aux militaires. Quatre d'entre eux sont à l'hôpital aujourd'hui, prenant la résolution, espérons-le, de ne plus recommencer. Il a fallu faire descendre la patrouille du camp pour séparer les combattants.

L'honorable M. Foster, ministre des finances prend du mieux.

On va prendre un plébiciste dans les Territoires du Nord-Ouest sur la prohibition.

Sir Olivier Mowat est malade. Il souffre d'une bronchite prise aux funérailles de l'hon. M. Fraser.

La " Gazette du Canada " contient l'annonce du désaveu par le gouvernement fédéral d'une loi de l'Assemblée du Nord-Ouest, concernant l'imposition de certaines taxes et licences.

La question des écoles

UNE NOUVELLE PHASE

Aurons-nous la satisfaction de voir la question des écoles entrer dans une phase consolante ?

Nous commençons à l'espérer. Depuis l'adoption et la publication de l'ordre-en-conseil du cabinet fédéral, relativement à cette question, il semble se produire une détente.

Tous les journaux ont publié ces jours-ci la dépêche suivante :

" M. Haultain, premier ministre de la législature du Nord-Ouest a informé hier la chambre que son gouvernement examinerait soigneusement les griefs des catholiques du Nord-Ouest, à propos des écoles et qu'il ferait tous les amendements nécessaires.

De son côté, M. Greenway, premier ministre du Manitoba a prévenu les catholiques de Winnipeg qu'il serait prêt à discuter avec eux,le 11 septembre courant, tout ce qui a rapport aux Ecoles Séparées.

Toutes les paroisses du Manitoba enverront des délégués, de sorte que près de mille catholiques iront déposer leurs plaintes au gouvernement. "

Il y a là un symptôme encourageant.

On a dit d'abord que les gouvernements du Manitoba et du Nord-Ouest allaient se moquer de la mise en demeure du gouvernement fédéral.

Eh bien, l'événement commence à démentir cette prédiction. Le gouvernement Greenway et le gouvernement Haultain paraissent disposés à reconsidérer la question et à modifier leur attitude.

Jusqu'où vont-ils aller dans cette voie ? Nous l'ignorons. Mais nous faisons des vœux pour qu'ils comprennent et accomplissent ce qu'exigent d'eux la justice et le véritable esprit politique.

LA CONFRÉRIE DES AMES DU PURGATOIRE

On nous communique les documents suivants :

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU
CARDINAL PRETRE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE

Du titre de Ste Marie de la Victoire,

Par la grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Archevêque de Québec

Attendu : 1o. Que par un décret, en date du 24 septembre 1888, Nous avons établi dans la paroisse de St-Charles—des Grondines, comté de Portneuf, en vertu d'un Indult du 28 novembre 1880 une confrérie dite des *Ames du Purgatoire*, dont les membres s'engagent spécialement à prier, à faire des bonnes œuvres et à gagner des indulgences en faveur des âmes qui étant passées de cette vie à la vie éternelle dans la grâce de Dieu, ont encore néanmoins à satisfaire à la justice et à la sainteté de Dieu.

Attendu : 2o. Que la direction de cette confrérie bénéficierait grandement d'être confiée à une communauté dont les garanties de stabilité assureraient à la société un fonctionnement plus régulier et moins exposé aux difficultés qui surgissent à la mort de ses directeurs.

Attendu : 3o.Que la communauté des Servantes du Cœur Immaculé de Marie, dite du Bon-Pasteur de Québec, a consenti sur la demande que Nous lui en avons faite, à se charger de cette confrérie, de la faire fonctionner suivant ses règles fondamentales et de pourvoir à l'accomplissement des obligations contractées vis-à-vis des associés.

En conséquence, nous avons transféré le siège de la susdite *confrérie des Ames du Purgatoire* de l'église de S. Charles des Grondines à la Chapelle du Bon-Pasteur de Québec, avec tous ses privilèges et avantages spirituels et sans aucun changement dans ses règlements,ni dans ses conditions d'admission.

Les services et grand'messes de la confrérie seront chantés régulièrement dans la chapelle de cet asile au profit des âmes,suivant les intentions des associés, autant que les ressources de la Confrérie le permettront. La chapelle du dit asile étant publique, aux termes de la rubrique, sera ouverte aux heures où les services et grand'messes seront chantés.

Nous espérons que la piété des fidèles pour les bonnes âmes, le dévouement des zélateurs et zélatrices pour cette œuvre sainte et salutaire ne se ralentiront pas et que cette pieuse confrérie se développera de plus en plus.

Donné à Québec sous le seing de notre Coadjuteur, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing du Pro-Sécrétaire de l'archevêché le vingt quatre de Juillet, mil huit cent quatre vingt quatorze.

† L. N. Arch. de Cyrène,

Coadj. de S. E. le Card. Taschereau.

Par mandement de Son Eminence.

Vu l'encouragement donné jusqu'aujourd'hui à la CONFRÉRIE DES AMES DU PURGATOIRE, établie par Son Eminence le Cardinal Taschereau dans la paroisse de St-Charles des Grondines ; et attendu qu'après le décès du révérend J. S. Martel, nous avons cru avantageux pour le plus grand bien de la dite CONFRÉRIE, d'en transférer le siège à la chapelle de l'Asile du Bon Pasteur de Québec, par notre décret du 24 juillet 1894 ; Nous autorisons par la présente la dite Communauté du Bon Pasteur, à prendre d'ici à deux ans, sur les recettes de la dite CONFRÉRIE une somme suffisante pour fonder à perpétuité 12 messes basses et un service par année, au profit de tous les associés vivants et défunts de la CONFRÈRIE.

Pour assurer cette fondation, Nous comptons que la piété et la charité des fidèles pour les bonnes âmes se continueront avec le même zèle et la même générosité que par le passé.

Donné à Québec, le dix août 1894.

† L.-N., ARCH. DE CYRENE,

Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.

LA GUERRE

Tranquillité relative sur le théâtre de la guerre

Mouvements des flottes Chinoise et Japonaise

Une dépêche d'un correspondant à Chee-Foo dit que la seconde flotte japonaise s'est réunie dans le port de Dautilos, au sud de la Corée. L'entrée du port est défendue par des torpilles. Les vaisseaux de guerre chinois croisent d'un port à un autre dans le golfe de Petchili. Les armées chinoise et japonaise à Peng-Yang sont tranquilles.

Le marquis japonais Saïgon, arrivé à Chemulfo mardi dernier, a félicité le roi de Corée d'avoir réclamé son indépendance. Les provinces de Séoul, Hang-Ho et toute la région voisine sont au pouvoir des Japonais.

On affirme que l'hostilité contre les Japonais en Corée va en augmentant et que les Coréens leur font une guerre de guérillas.

LE RETOUR DES CANADIENS

Le "Mail" constate le retour au pays des Canadiens des Etats-Unis. Il cite comme autorité un employé de chemin de fer qui évalue à quarante mille le nombre de nos concitoyens qui ont repassé la frontière avec leurs meubles et leurs effets, pendant ces derniers trois mois.-Le " Mail " estime que les crises successives qui ont affecté les Etats-Unis auront pour effet d'empêcher ceux qui en ont souffert de l'autre côté des lignes d'y retourner et il considère que les Canadiens revenus au pays y sont revenus avec la volonté d'y vivre et d'y finir leurs jours.

Tant mieux pour eux et pour le pays.

DECES

DE VARENNES—Le 4 septembre 1894, à l'âge de 71 ans et 7 mois, Dame Eléonore de Varennes, épouse de M. Félix Lepinay, maçon.

DESLAURIERS—A la Rivière du Loup, en bas, le 26 août 1894, est décédé sieur Joseph Deslauriers, "ancien conducteur de malles," à l'âge de 74 ans.

Fete du Travail

GRANDES DEMONSTRATIONS

Dans tout le pays

La fête du Travail a été célébrée avec pompes dans toute la Puissance. La journée était belle, et l'entrain remarquable. L'enthousiasme était général.

Ici à Québec, les ouvriers ont assisté à une grande messe à l'église St-Sauveur dite par le R. P. Lemoine, assisté des RR. PP. Laporte et Boissonnault Le sermon a été donné par le révd P. Burtin.

Dans l'après-midi, les courses annoncées sur le programme ont eu lieu tel qu'annoncé. Voici les heureux gagnants :

1.—Course de ½ mille ouverte aux apprentis seulement : — 1er Louis Moisan, 2me, H. Paré, 3me, G. Gilbert 4me, J. Coveney.
2.—Course de ¼ de mille ouverte à l'Assemblée Montgomery No 4003: — 1er J. Enright, 2me, O'Connell, 3me, J. Terney, 4me, W. Kennedy.
3.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de l'Association des tailleurs en cuir : —1er, G. Delisle, 2me, A. Gingras, 3me, Tardif, 4me J. Parent.
4.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de la Société Secourable des Cordonniers Machinistes :—1er, A. Valade, 2me, J. Robitaille, 3me, A Marois, 4me, Norton.
5.—Course de ¼ de mille ouverte à l'Association des Tanneurs et Corroyeurs :—1er, Jos. Morissette, 2me, Jos. Couture.
6.—Course de ½ mille ouverte à la garnison et à tous les corps volontaires, 25 cents d'entrée :—1er, Thompson, 2me, L. Métivier, 3me, G. Gagnon, 4me, A. Valade.
7.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de la section No 5 de la Société Bienveillante des Journaliers de Navires :—1er, A. Blais, 2me, W. Murphy, 3me, C. Dumas, 4me, P. Marquis.
8—Course d'un ¼ de mille ouverte aux membres de L'Union Typographique No. 302 :—1er C. E. Nolan, 2me, A. Noël, 3me, Jos. Boyte 4me E. Lebel
9.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de l'Union Secourable des Monteurs :—1er E. Pelletier 2me Jos Pelletier 3me F. Boivin 4me A. Lapointe.
10.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de l'Union Internationale des Machinistes :—1er M. Buckley 2me J. Coveney, 3me M. Shilds, 4me F. Martin,
11.—Course de 200 verges ouverte à tous les hommes de 50 ans et au-dessus :—1er prix E. Morrissette 2me Burn, 3me F. Pelletier 4me J. O'Reilley.
12.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de l'Union des tailleurs de Pierre :—1er prix D. Cloutier, 2me O. Bois, 3me Ed Cantin 4me P. Allain.
13.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de l'Union Secourable et protectrice des journaliers de Québec —1er A. Bérubé, 2me A. Blais 3me P. Marquis, 4me, C. Dumas

La joute de crosse a excité beaucoup d'intérêt. La victoire est restée aux Sarsfields par 2 contre 1.

15.—Course de 1 mille ouverte aux membres du club de bicycle de Québec :—1er J. Lapointe, 2me, F. Macnaughton, 3me, E. Laliberté, 4me, G. Rioux.
16.—Course de ½ mille ouverte aux amateurs de bycicle :—1er T. Godbout, 2me, J. Letourneau, 3me, O. Devarennes, 4me, G. Gauthier.
17.—Course de 1 mille ouverte pour le championnat du district de Québec. —1er W. Thompson 2me, G. H, Osworky, 3me, George Paris 4me, C. Nolan.
18.—Course de ¼ mille ouverte à tous au pas (10 cts d'entrée) :—1er, J. Moran, 2me, A. Valade, 3me, A. Harre, 4me; W. Carmicher.
19.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de l'Union des Travailleurs en Bois :—1er J. Rousseau, 2me, G. Ouellet, 3me, J. Kihy, 4me, E. Guay.
20.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de l'Association des Barbiers : —1er prix Marcoux, 2me Dumas, 3me, Lachance, 4me, Giguère, 5me, Duperé.
21.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de l'Assemb'ée Champlain : —1er prix, Massé, 2me, Létourneau, 3me, Harrieux.
22.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de l'Union des Briquetiers, Plâtiers et Maçons :—1er, Grenier, 2me, E. Rousseau, 3me, Trudel, 4me, B. Rousseau.
23.—Course de ¼ de mille ouverte pour tous (25 cts d'entrée) :—1er, Paris, 2me, Thompson, 3me, Parkins, 4me, Forsyth.
24.—Course de ¼ de mille ouverte aux membres de la Police Provinciale et Municipale :—1er, O. Bouffard, 2me, S. Cameron, 3me, G. Harvey, 4me, W. Crotty.
25.—Course de ½ mille ouverte aux matelots des frégates :—1er F. Farrier, 2me G. Palmer, 3me O. Tourney, 4me M, Hermisson, tous du *Blake*.
31.—Course avec saut de hauteur : 10 cts d'entrée :—1er A. Gingras 2me O. Cousin 3me M. Déchêne, 4me J. Jingras.

La course à 200 verges pour les enfants de 10 à 13 ans fils des ouvriers appartenant au Conseil Central des Métiers et du travail a été remise à jeudi.

La fanfare des Hussards à fait de la belle musique.

Son Honneur le maire Parent assistait aux sports.

La distribution des brix aux heureux gagnants aura lieu mercredi soir, le 12 septembre, à la salle Patoine.

A Montréal, Ottawa, Kingston et autres centres ouvriers on a célébré la fête avec beaucoup d'enthousiasme. A Toronto le lt-gouverneur Kirpatrick a parlé sur les sujets ouvriers.

Conflagration

A MINNESOTA

300 à 400 personnes brulées vives

St-Paul Minnesota, 3—Les feux qui ravageaient les forêts depuis quelques jours ont atteint hier les centres habités de Hinkley, Mission Creek, Sandstone et St-Paul et Duluth Railway, brûlant tout sur leur passage. 300 à 400 personnes ont péri, brûlées vives ou suffoquées par la fumée.

DINER A L'AMIRAL HOPKINS

Le club Union a donné un banquet à l'amiral Hopkins hier soir.

Il y avait une nombreuse assistance. Des discours ont été prononcés par le lt gouverneur Chapleau, Sir John Hopkins et le général Herbert.

TERRIBLE CATASTROPHE

Tremblement de terre et inondation au Texas

$1,500,000 de pertes—Nombre de personnes noyées

San Antonio, Texas, 1er.—L'inondation qui a traversé plus de 200 milles de territoire dans cet état a été une des plus grandes calamités qui se soit jamais produite ici.

Les rapports reçus jusqu'à présent sont remplis de détails horribles sur la catastrophe.

La ville d'Uvalde et ses 2500 habitants a été balayée par l'inondation. Des milliers de têtes de bétail ont péri.

Partout on voit des cadavres flottants sur le sol d'où l'eau commence à se retirer.

On ne peut encore dire combien de personnes ont péri.

Pendant la nuit qui a suivi l'inondation des secousses très perceptibles de tremblement de terre ont été ressenties.

LE CAROUSSEL A LEVIS

Une chicane en règle

Il y a eu bataille hier après midi au caroussel à Lévis. Ces jours derniers les propriétaires ont congédié le chauffeur, un homme de St Roch. Celui-ci, très malcontent, est retourné au caroussel avec ses amis hier après-midi, et il a commencé à faire du tapage. La police est intervenue et il s'en est suivie une bataille en règle. M. Guay constable, a été blessé à la figure. Finalement la police a arrêté 4 hommes de St Roch qui comparaitront devant le magistrat.

Le caroussel a été vendu hier à M. Hearn de Lévis.

SIR ADAM ELLIS

Brulé à mort accidentellement

Halifax, 2—Des nouvelles de Kingston, Jamaïque, nous apprennent que sir Adam Ellis, juge en chef de la Colonie, a été brûlé à mort dans les circonstance suivante.

Son Honneur qui était malade depuis quelque temps, s'était levé de bonne heure le matin du 16 août dernier, et pendant qu'il était près d'une console sur laquelle se trouvait une lampe allumée, le feu se communiqua tout à coup à sa robe de chambre. Le bruit que sir Adam faisait pour éteindre les flammes éveilla son secrétaire, qui accourut aussitôt. Mais il était déjà trop tard, Son Honneur avait reçu des morsures terribles quand les flammes furent éteintes. Quelques heures après cette triste aventure, il rendait le dernier soupir.

AU LABRADOR

Une chute de huit cents pieds de hauteur

Québec, 2—MM. Low et Eaton, du service géologique sont revenus hier de leur long voyage d'exploration à la Baie d'Hudson et à la péninsule du Labrador Les découvertes qu'on a faites dans ces parties du pays sont des plus intéressantes et seront sans aucun doute d'une grande utilité.

Les chutes de la rivière Hamilton,dit M. Low, surpassent en beauté et en grandeur tout ce qu'on avait pu imaginer. M. Low dit que ce sont les plus belles de l'Amérique sinon du monde entier. On a découvert des régions couvertes de minerai de toutes sortes sur une étendue de plusieurs centaines de milles carrés. Les musées géologiques vont s'enrichir d'une quantité de spécimens, cueillis dans ce pays reculé.

M. Low a parcouru 500 milles en sleighs traînés par des chiens. Vers le milieu de mars, il a commencé à renomter la rivière Hamilton,recouverte d'une glace vive.

C'est à la fonte des glaces, vers le 19 mai, que les périls ont commencé pour les hardis explorateurs. Leurs canots étaient à chaque instant menacé d'être engloutis par les glaces.

La hauteur des chûtes de la rivière Hamilton est de 500 à 800 pieds. Le lac Michikamaw est plus étendu que le Mistassini, et il est plus profond que ce dernier.

La pêche sur les lacs de cette contrée sauvage est des plus fructueuses et les poissons qui y prennent leurs ébats sont en grandes variétés.

D'immenses troupeaux de cariboux traversent, l'automne, la partie nord de la rivière.

Cependant, c'est l'absence de ces cariboux qui ont causé tant de misère parmi les tribus indigènes, l'année dernière. Plusieurs de ces pauvres indiens sont morts de faim.

M. D. McCarthy à New-Glasgow

New Glasgow, 2—M. Dalton McCarthy a fait un discours aujourd'hui, en cette ville, en présence d'un auditoire nombreux et enthousiaste. On avait décoré avec profusion la salle où le chef du *Third Party* devait adresser la parole. On lui a présenté plusieurs bouquets et une adresse élogieuse pour celui à qui elle était destinée, fut lue par l'un des chefs d'une loge orangiste. M. McCarthy a fait un discours de deux heures et il a été très applaudi.

COMPLOT D'HOTELIER

Contre le président d'une union de tempérance

Sweetsburg, Qué., 1er.—Le procès des hôteliers James Wilson et M. L. Jeune, qui sont accusés d'avoir ourdi un complot pour mener à bonne fin l'attentat où M. W. W. Smith de l'Union de tempérance a failli perdre la vie vient de commencer.

Un nommé Kelly, qui a commis l'assaut a témoigné contre ses complices et incriminé plusieurs personnes bien connues.

Plusieurs arrestations seront opérées.

VOYAGE OFFICIEL

A LA GASPESIE

St-Pierre du Lac, 1er sept. 1894.

Ainsi que les lecteurs du *Courrier du Canada* l'ont déjà appris, les honorables messieurs Taillon et Flynn sont partis cette après-midi, (samedi) par l'Intercolonial, pour prendre part aux conventions agricoles de Carleton et de Percé.

Dans les premières se trouvaient Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Bégin, qui se rendait à Ste-Anne Lapocatière pour y faire une ordination, l'honorable premier ministre, l'honorable commissaire des Terres de la Couronne, M. Villeneuve, maire de Montréal, M. Fauvel, député aux Communes du Canada, M. Macdonald, surintendant de l'Intercolonial, M. Ernest Gagnon, du département des Travaux Publics, le docteur Grignon et M. A. N. Neilson, conférenciers agricoles, M. Charbonneau, un des rédacteurs de la *Presse*, M. Chambers, junior, correspondant du *Chronicle*, M. Fortier du *Quotidien*, etc, etc.

L'honorable M. Beaubien, commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, prit le train à Saint-Paschal, et de nouvelles recrues se firent aux autres relais du chemin de fer, MM. Asselin et Taché, avocats, de Rimouski, et quelques autres accompagnant les ministres jusqu'à St-Pierre du lac Métapédia, station de Cedar Hall.

Il faisait nuit noire lorsque les voyageurs descendirent des chars à Cedar Hall. L'honorable M. Flynn, qui paraît connaître tout le monde ici, ne quitta la maison de l'agent du chemin de fer, M. Michaud, que lorsque tous ses amis et compagnons de voyage, au nombre de quatorze, eurent été pourvus d'un gîte et distribués parmi les hospitaliers habitants du petit mais joli village de St-Pierre du Lac Métapédia.

Je vous écris, selon ma promesse. Il est onze heures du soir. Si je vous disais que la lune se mire dans le lac et que chaque vague qui vient expirer sur le rivage porte une étoile dans ses plis, je rééditerais une jolie phrase, mais je mentirais affreusement. La vérité est qu'il fait noir comme chez le loup, que le ciel est couvert de nuages et qu'il fait un vent de nord-est qui n'annonce rien de bon. Au moment où j'écris, mon voisin de chambre fredonne : " Connais-tu le pays où fleurit l'oranger ? " — Je connais surtout le pays où règne la bonne humeur. On ne voit pas le lac, mais on entend le bruit de ses vagues. Mon jeune voisin poursuit : — " C'est là que je voudrais vivre ! " — Allons, lui dis-je, il ne faut pas s'emballer : attendons au moins les premiers rayons de l'aurore.

---

2 septembre, 11 heures du matin.

Le soleil a tout réparé. Joli paysage, collines onduleuses, champs bien cultivés. Des fleurs plein les jardins. A la messe, M. l'abbé Bélanger, du séminaire de Rimouski, a fait une jolie allocution. Belle musique vocale et instrumentale par l'honorable M. Taillon, le docteur Grignon, MM. Charbonneau, Rousseau, etc. Les ministres dînent chez M. l'abbé Briand, curé de la paroisse. Assemblée et discours à une heure et demie cette après-midi. Un grand nombre de cultivateurs des paroisses voisines seront présents. Nous sommes ici dans le comté de Matane.

E. R.

St-Pierre du Lac (*Cedar Hall*)
2 septembre au soir.

A la demande de M. le curé Briand, qui est un agronome distingué, et de M. l'abbé Pelletier, missionnaire agricole, les ministres ont consenti à passer toute la journée ici, et une importante et nombreuse assemblée des cultivateurs de la localité a été tenue de 2 heures à 5 heures et demie, cette après-midi.

L'honorable M. Flynn, ancien élu du comté, a voulu se considérer lui-même comme étant de la paroisse, et, avec son habile diction ordinaire, a fait l'éloge de chacun des orateurs qui devaient porter la parole. Ceux-ci ont été présentés successivement à l'auditoire par M. l'abbé Pelletier.

Disons, d'abord, que rarement auditoire d'assemblée populaire ne m'a paru aussi *bien*, de toutes manières, que celui qui, plus de trois heures durant, a écouté les orateurs, distribuant ses marques d'approbations avec tact et aux bons endroits.

L'honorable premier-ministre, entouré de ses collègues, du maire de Montréal, de MM. Briand, Bélanger, Pelletier, prêtres, de M. Couture, maire de la localité et de quelques notables des localités voisines, avait pris place sur une estrade érigée pour la circonstance. Après la lecture d'un excellent travail de M. Boulay sur la vallée de Matapédia, M. le docteur Lavoie vint présenter et lire l'adresse suivante :

A l'Honorable premier-ministre de la province de Québec, à ses collègues, &aux amis de la colonisation qui les accompagnent.

HONORABLES MESSIEURS.

Aujourd'hui le peuple de la vallée de Metapediac, et en particulier celui de Cedar-Hall et de ses environs sont heureux de vous souhaiter la bienvenue. Votre passage au milieu de nous est le signal d'un jour nouveau, il signifie progrès et prospérité.

Non contents de dévouer vos talents et votre énergie aux questions si compliquées de la politique, vous voulez ajouter un nouveau rayon à votre auréole de gloire en travaillant sans relâche et avec succès au développement de l'agriculture et de la colonisation de la province de Québec, surtout de la Métapediac et de cette presqu'île si fertile, hélas ! si oubliée jadis, la Baie des Chaleurs.

Vous avez vaillamment répondu à l'appel de sa Grandeur Mgr Blais et du Procureur, Monsieur Pelletier, un de ces fidèles et dévoué apôtres de la colonisation.

Comme les Romains de la vieille république qui marchaient à la victoire au cri de " pro aris et focis, " vous marchez vers le progrès de la province que vous avez mission de gouverner au cri de " colonisation et repatriement. "

Vos cœurs nobles et patriotiques ont entendu l'appel de nos compatriotes qui gémissent dans l'infortune sur la terre de l'exil. A ces frères malheureux vous tendez la main, vous leur offrez un foyer pour remplacer celui qu'un faux brillant leur avait fait abandonner. Vous cimentez l'union des familles, vous donnez des bras à la patrie heureuse et fière du retour de ses enfants dans son sein.

Aux compatriotes qui ont préféré la réalité à l'ombre, vous donnez espoir et encouragement. Votre conduite leur prouve que désormais leurs sueurs ne seront plus inutiles. Forts de votre appui, ils voient venir l'avenir avec un front serein, car ils savent avoir trouvé en vous des pères et des protecteurs.

LES CITOYENS DE ST-PIERRE-DU-LAC
(CEDAR HALL).

L'honorable M. Taillon fit une réponse d'une rare élévation de pensée, indiquant l'agriculture et l'instruction comme devant attirer particulièrement l'attention des hommes publics. Les considérations de la fin de son discours sur les enseignements que comportent les événements de notre passé historique, auraient mérité d'être sténographiés et —comme l'a dit un des orateurs de la journée, M. Asselin— " publiées mot pour mot. "

L'honorable M. Beaubien a semblé, tout d'abord, vouloir ne pas sortir du cadre tracé par son chef. Puis, changeant tout à coup de ton, il se mit à parler familièrement à ses auditeurs et à leur donner des conseils sur la culture et les industries agricoles. Son discours ainsi que celui de M. le docteur Grignon, qui suivit, furent instructifs à un haut degré, et marqués au coin d'un bon sens entraînant nécessairement la conviction. Et quel sel gaulois accompayait tout cela !

M. le député et maire Villeneuve a dit quelques mots fort appropriés à la circonstance, et exprimé son admiration pour la paroisse naissante de St-Pierre du-Lac, qui a déjà l'apparence d'une vieille paroisse.

Après la réunion, un agronome de réputation, qui se trouve ici de passage, déclara qu'il avait plus appris par l'audition de ces discours, qu'il n'avait fait depuis dix ans. En entendant M. le docteur Grignon, j'ai compris moi-même l'immense avantage des conférences agricoles pour nos populations rurales et pour tout le pays.

Quant à la vallée de la Métapédia, c'est l'opinion des explorateurs du gouvernement qu'elle contient les meilleures de toutes les terres du domaine de la Couronne ! L'éloge n'est pas mince.

L'honorable M. Beaubien, le docteur Grignon et M. Ernest Gagnon ont visité ce soir la fromagerie dont M. le curé Briand, M. Nolin et M. Michaud sont les propriétaires. Tout y est d'une extrême propreté. Le fabricant (Monsieur Burns) est un jeune homme intelligent et habile. Les produits de la fromagerie de St-Pierre de Métapédiac (Cedar Hall) ont obtenu les plus hauts prix du marché.

La paroisse de St-Pierre n'a qu'une dizaine d'années d'existence. Ses habitants viennent surtout des comtés de Matane et de Rimouski.

E. R.

NOTRE POISSON

Expédition considérable aux Indes

Halifax, N.-E. 31—Depuis l'administion en franchise du poisson canadien sur les marchés des Indes Occidentales espagnoles, les chargements de poisson en cette ville ont considérablement augmenté.

Les droits étaient, par quintal de cinquante cents à Porto Rico et d'un dollar à Cuba. Les marchands de Halifax peuvent donc maintenant entrer avec avantage en concurrence avec la Norvège pour l'exportation du poisson. On n'espère cependant pas voir les affaires prendre une forte impulsion dès à présent ; vu que les marchés des Indes espagnoles sont très bien approvisionnés.

AVIS

M. Mathias Lilois, de Saint-Thomas le Montmagny, est M. J. J. Saindon, marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes*.

EXPOSITION
PROVINCIALE
QUEBEC
SEPTEMBRE 10 AU 15
1894
Agricole et Industrielle,

AMUSEMENTS DIVERS.

Pour liste des prix et toute information, s'adresser à

R. CAMPBELL,
SECRÉTAIRE,
Compagnie d'Exposition de Quebec
BUREAU : Bâtisses du Parlement, QUÉBEC.

25 juillet 1894—2mcj. 248

POUR
L'Exposition Provinciale 1894 !

Grande Vente à Réduction !

Tout le stock est reduit de 25 o/o.

INDIENNE, depuis **5c,**
FLANELLE, depuis **10c,**
CACHEMIRE, depuis **10c,**
ETOFFE A ROBE, double largeur, depuis **15c,**
TWEEDS, depuis **24c,**

PANTALONS, depuis **89c,**
CORPS et CALEÇONS, tout laine, **40c,**
COLS EN TOILE, droits et rabattus, **10c.**

UN LOT DE CORSETS valant 64c pour 43c,

ENTOUTCAS valant **$1.00** pour **50c,**
ENTOUTCAS valant **$2.00** pour **95c,**
ENTOUTCAS valant **$2.50** pour **$1.24.**

☞Un lot considérable de Rubans, Velours noir et couleur, réduit à **5c** seulement.

WILLIAM MICHAUD
183, RUE ST-JOSEPH,
Ancien poste Gagnon & Rochette,
En face de l'Eglise St-Roch.

23 août 1894—3m.cj 284

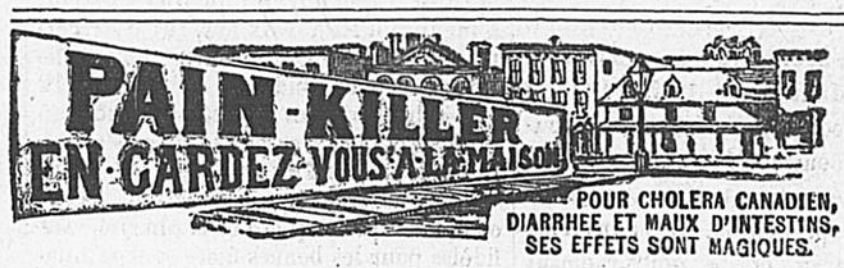

D. OUELLET
Architecte et Évaluateur
113, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

ATELIERS D'EXECUTION de toutes sortes d'ouvrages D'ARCHITECTURE, et des ouvrages les plus difficiles en SCULPTURES pour ornements, ameublement d'EGLISE, tel que AUTELS, CHAIRES, CONFESSIONNEAUX, TABLES de communion, etc.
Propriétaire et inventeur de la nouvelle fournaise à l'eau chaude NEC-PLUS-ULTRA, faite spécialement pour chauffer au bois.
LE MEILLEUR MARCHE qui existe, la plus économique, et la plus facile à conduire.

TELEPHONE { AU BUREAU No. 314. A L'ATELIER No. 953.

22 août 1893.—1an. 1fpscj.

SIROP CALMANT
— DU —
Dr ED. MORIN.

Contre les Coliques, la Diarrhée, le Choléra-Infantum, la Coqueluche, les Douleurs de la Dentition, et toutes autres Maladies des Enfants.

LES MÈRES peuvent avoir confiance dans ce SIROP, car il ne les trompera pas. Il donne du soulagement dès qu'il est administré, calme l'enfant rêveur et énervé, favorise le sommeil, redonne la vigueur perdue, et le restaure s'il n'a jamais été fort. Après avoir pris quelques bouteilles de ce SIROP, l'enfant prend de l'embonpoint de jour en jour, et la force nécessaire pour endurer plus aisément les maladies ordinaires de son âge.

Court mais Bon

J'ai fait usage du *Sirop Calmant* du Dr Ed. Morin pour mes enfants, et en ai été très satisfaite. De tous les cordiaux employés, c'est le seul qui a bien réussi à soulager les maladies de mes enfants.

MADAME NAPOLÉON DORION,
Beauport.

Le seul qui donne satisfaction

Je recommande à toutes les mères et nourrices le *Sirop Calmant* du Dr Ed. Morin. Il agit très bien contre les coliques dans la diarrhée et l'insomnie. I donne aux enfants un sommeil paisible et réparateur. C'est le seul sirop qui donné satisfaction pour mes enfants.

MADAME OCTAVE LEFRANÇOIS,
Beauport.

Ce sirop est vendu partout.

Dr ED. MORIN & CIE,
48 Rue St-Pierre, Québec,

15 mars 1894—1an 70

Les manufactures resteront fermées pour le present

—

Les fileurs refuseraient probablement de travailler si les fabriques ouvraient

—

Une hausse dans le marché mais bien peu de commerce

—

Du *Protecteur Canadien* de Fall River, numéro de mercredi :

Les manufactures de Fall River étaient très anxieuse hier de faire comprendre leur position, parceque les rapports qui ont été mis en circulation ont créé une fausse impression parmi les employés et sont de nature à dérouter les clients. Ils ont dit qu'ils ne feraient aucun tentative de rouvrir les fabriques quant à présent, que le comité exécutif de l'association n'avait tenu aucune assemblée et qu'aucun papier n'avait été passé dans le dessein d'obtenir la promesse des agents d'ouvrir les barrières à bref délai.

Au contraire, ils ont déclaré que tous les gérants qui ont signé la convention en sont satisfaits, qu'ils s'y conformeront et qu'il n'y aura pas de défection dans leurs rangs. Un certain nombre de trésoriers allèguent qu'ils ont appris que les directeurs de la fabrique Seaconnet devaient coopérer avec la majorité. Ils ont aussi donné à entendre que les fabriques qui ont annoncé qu'elles peuvent se passer de l'assistance de l'association, seront traitées avec sévérité à l'avenir mais le fait que quelques compagnies ont tenu bon n'aura pas d'influence sur l'action de celles qui ont arrêté.

Les agents qui ne croient pas au retranchement comme moyen de remédier à la situation et qui prétendent qu'à la fin rien n'est gagné par la fermeture sont aussi en faveur de se conformer aux dispositions de la convention que leurs collègues qui prêchent la fermeture des fabriques chaque fois que le marché est encombré, et aussi longtemps qu'il en sera ainsi, il n'est pas probable qu'il y ait de changement dans la situation.

Il est probable qu'une compagnie qui n'a pas été invitée à se joindre aux autres reprendrait ses opération si elle le pouvait mais elle ne le peut pas. Quand ses tisserands furent payés on demanda à quelques-uns d'entre eux s'ils étaient fatigués de leurs vacances et ils ont répondu que oui, mais quand ils en vinrent à retourner à leurs places en vertu de la nouvelle schédule, c'était une autre histoire et ils n'ont plus voulu en entendre parler.

Mais même dans le cas où cette compagnie auraient réussi à reprendre ses opérations, ses concurrentes ne l'aurait pas suivie. Ces dernières sont plus que jamais fermement convaincues qu'elles doivent demeurer inactives jusqu'à ce que les employés demandent à retourner à l'ouvrage. S'il faut en croire les patrons, le vote pris à l'assemblée des fileurs de lundi soir, pourrait signifier que ceux-ci n'ont pas l'intention d'accepter une réduction de salaires maintenant qu'ils ont été réduit à chômer, et comme s'est exprimé un agent, ils riraient probablement des manufacturiers si les barrières étaient rouvertes après la Fête du Travail.

On ne croit pas généralement que les fileurs puissent se dispenser de leurs fonds pendant un mois, parce que les membres de l'union qui n'ont pas eu d'emploi depuis quelque temps doivent être supportés, mais il est admis qu'ils prendront soin de leur capital et qu'il n'en emploieront que le moins possible pendant les trois prochaines semaines. Les courtiers ont offert 2 13-16 cents argent comptant hier, mais la demande paraît être limitee, et il n'y a pas de commerce qui vaille la peine d'être mentionné.

Le plus grand nombre des contrats de fabriques expirent le premier septembre, et il n'est pas probable qu'il y ait dispute entre vendeurs et acheteurs au sujet des livraisons. Si les clients veulent leurs marchandises immédiatement, ils peuvent les acheter ailleurs, et les fabriques de cette ville paieront la différence. S'ils peuvent attendre, le coton sera expédié plus tard. La responsabilité des fabriques sous les circonstances a été mise en question, vû que les gages n'ont pas été réduits dans le but de provoquer une révolte de la part des employés, mais il n'est pas probable que les cours soient appelés à rendre jugement sur ce point.

Les maisons de New-York commencent à s'apercevoir que les fabriques ont été arrêtées pour garder la marchandise, et comme d'habitude, elles n'ont pas de compliments à adresser aux manufacturiers de Fall River.

UNE UTOPIE

—

L'*Electeur* disait l'autre jour :

" Quelques journaux s'offusquent du conseil d'apprendre l'anglais que M. Ewan, le rédacteur du *Globe*, donne aux Canadiens-français dans les lettres de voyage qu'il adresse à son journal.

" La *Vérité* fait observer à ce sujet qu'aux Etats-Unis, où la langue officielle est l'anglais, tous les idiomes de la terre sont parlés dans les familles.

" Nous avons toujours prétendu pour notre part que c'est une erreur de la part de nos compatriotes de s'isoler en refusant d'apprendre l'anglais de peur que cette langue ne leur fasse oublier la leur. Cette crainte est chimérique, il est ridicule de prétendre qu'un homme ne peut parler également bien plus d'une langue.

" Nous venons de lire dans un journal le fait d'un bébé de quatre ans qui exprime tout ce qu'il veut dans quatre idiomes différents, et dont le père et la mère parlent sept langues. "

La *Verité* réplique avec une grande force à l'organe libéral.

" D'abord, dit-elle, M. Ewan, si nous avons bien saisi sa pensée, ne s'est pas borné à conseiller aux Canadiens-français *d'apprendre* l'anglais, mais de l'*adopter* comme leur langue nationale, et d'abandonner l'usage habituel du français qui devrait, selon lui, être relégué au rang de langue de pur agrément. Si un tel conseil s'était produit dans l'*Empire*, au lieu du *Globe*, l'*Electeur* aurait crié au fanatisme, n'est-ce-pas ?

" L'utopie de l'*Electeur* de vouloir faire apprendre deux langues au peuple canadien-français est vraiment étonnante, surtout lorsqu'on la voit prônée par un journal qui se vante de son esprit *pratique*. Pour écrire de telles choses il faut marcher la tête dans les nuages.

" Quelques *individus* plus ou moins nombreux, selon les circonstances, peuvent apprendre plus ou moins deux ou plusieurs langues ; mais on n'a jamais vu, depuis que le monde existe, et l'on ne verra jamais *tout un peuple* parler également bien deux ou plusieurs langues.

" Le bébé de l'*Electeur* en supposant qu'il existe réellement, est un phénomène ; ce n'est pas un exemple à proposer à l'imitation d'un peuple.

"Soyons donc *pratiques*, pour l'amour de Dieu ; soyons aussi *patriotes*. Que le peuple canadien-français, comme peuple, se contente donc de sa belle langue française.

" Que ceux parmi nous qui ont besoin de savoir plus ou moins bien l'anglais l'apprennent et le parlent plus ou moins bien, c'est parfait. Mais, encore une fois, pour l'amour de Dieu, qu'on ne songe pas à dénationaliser la race canadienne-française en voulant lui faire apprendre deux langues. "

Le repatriement se continue

—

Nous lisons dans le *Protecteur Canadien* de Fall River :

Le départ des familles Canadiennes pour la province de Québec continue toujours. Aujourd'hui encore six ou sept familles ont quitté la place. Il n'est pas probable cependant que le mouvement dure, car les esprits se rassurent rapidement et le prix du coton peut être dans trois semaines aussi élevé qu'il y a six mois.

Décidément, c'est encore commode d'avoir le Canada pour refuge.

LE CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

ET LE PAYS QU'IL TRAVERSE

—

Vers le milieu d'août, nous avions le plaisir et l'heureuse chance, grâce à la gracieuse obligeance de M. Crockett, le Surintendant Général du chemin de fer de Témiscouta, de prendre le convoi pour nous rendre à Connors, le terminus — temporaire, nous osons l'espérer — de ce chemin.

Un heureux hasard nous y fit rencontrer plusieurs amis qui firent le voyage avec nous, ainsi que certains représentants de maisons de commerce de Québec, entr'autres M. Bertrand qui voyage dans les intérêts de la maison J. B. E. Letellier. A part le représentant du *Courrier*, à bord du même convoi, se trouvait un des propriétaires de la *Semaine Politique* de cette ville.

Inutile de dire que le voyage, pendant l'aller et le retour, fut des plus heureux et des plus agréables. Qu'il nous soit permis, en passant, de féliciter la Compagnie du Témiscouata sur le choix de son personnel. C'est, en effet, un devoir pour nous de louer la politesse, l'affabilité remarquable de tous les employés du train dont voici les noms : MM. Thom Barry, conducteur, Dionne, serrefrein, Talbot, mécanicien, et Bérubé, assistant mécanicien. Tous ces messieurs se sont fait un véritable plaisir de nous donner tous les renseignements qui pouvaient nous être utiles pour nous faire mieux connaître le pays que nous traversions. Leur extrême amabilité nous a beaucoup aidé à nous rendre un compte exact de ce qui était de nature à nous intéresser.

En partant de la Rivière-du-Loup nous nous dirigeons vers le Sud jusqu'à Edmundston. Cette région est peut-être une des plus belles du pays. On y rencontre presque sans interruption de jolies rivières et de très beaux lacs, et ce qui vaut mieux que tout cela, c'est que le poisson y abonde. Les champs en culture donnent du beau grain et *de visu* il semble que le paysan n'a pas à se plaindre du tout sous ce rapport.

A St-Modeste, nous traversons la rivière Verte et un peu plus loin nous longeons le lac Des Roches. A St-François, nous traversons la rivière du même nom. Cette rivière traverse deux lacs : au sud-ouest, le lac Pohenegamook, au nord-ouest, le lac St-François, ce dernier a pour proche voisin le lac St-Hubert.

A St-Honoré, le chemin de fer traverse la rivière Bleue et pas bien loin de cette station se trouve le lac des Fourches. En arrivant à St-Louis nous voyons un autre bras de cette même rivière.

Fort Ingalls est la station suivante. Cette station portait autrefois le nom de Cabano ; c'est le nom d'une rivière assez considérable qui coule à cet endroit. Elle relie le lac Cabano au lac Témiscouata. On a à peine franchi la rivière Cabano, qu'aussitôt apparaît le fameux lac Témiscouata. Nous allons maintenant suivre le cours sinueux de ce lac pendant au delà de 20 milles.

Quel coup d'œil pour le voyageur qui voit cela pour la première fois ! quelle poésie éveille dans l'âme cette nature grandiose ! Il faudrait une plume plus habile que la mienne pour vous dire dans un juste langage la beauté des paysages qui passent tour à tour sous nos yeux ! Un poète seul pourrait vous décrire cette belle nature dans des termes juste et appropriés. Pour moi, je ne puis vous dire qu'une chose : c'est beau ! c'est bien beau !....

Le lac Témiscouata est un des plus grands lacs de notre Province. Il est plus étroit que le lac St-Jean que sa vue nous rappelle un peu. Le poisson y est en abondance, à ce que l'on dit, et particulièrement la truite, et une autre espèce qu'on m'a nommée *pointu* (?)— je ne veux pas vous garantir l'ortographe de ce nom.

Le chemin de fer de Témiscouata n'est qu'une *courbe* d'une extrémité à l'autre ; cependant ces sinuosités ne nuisent en rien à la solidité du chemin et à sa sûreté pour le public qui y voyage. J'oserais même ajouter que cela ajoute un chemin de plus à la beauté du voyage. Ce chemin accidenté et sinueux contribue grandement à rompre la monotonie ordinaire de ces sortes de voyages.

En tous cas il est certain que le chemin n'offre aucun danger pour le voyageur et la compagnie semble n'avoir rien négligé ni épargné pour rassurer le public à ce sujet. Nous filons malgré tout cela à une assez bonne vitesse et avec la plus grande sécurité possible ; cela ne nous émeut pas du tout.

Une jolie station sur le lac Témiscouata—il n'y en a que deux,—est celle de Notre Dame du Lac. Cette paroisse, qui est très belle, est coquettement batie sur une éminence et sur les bords du Lac. Du convoi on aperçoit l'église. Il y a là un très bon hôtel pour les touristes.

Avant d'arriver à Notre Dame du Lac nous un passons autre lieu d'arrêt : " Cloutier's Platform. Tout près de là se rencontrent les magnifiques lacs Squatteck, Touladi etc. Ces différents lacs sont très poissonneux et offrent un précieux avantage, c'est que les dames elles-mêmes peuvent se rendre à quelques-uns d'eux sans inconvénient ni fatigue. A Cloutier's Platform il y a aussi un très bon hôtel. Le pays traversé par le Témiscouata, à part les autres avantages qu'il présente, est vraiment le pays du *sport* par excellence.

Le premier arrêt, après Notre Dame du Lac, est à Ste-Rose. Nous y voyions pour la première fois la rivière Madawaska que le chemin de fer suit jusqu'à Edmundston.

Otterburn, la station suivante est la dernière station du chemin de fer qui se trouve dans notre province. En effet, St-Jacques, qui est le prochain lieu d'arrêt se trouve dans la province du Nouveau-Brunswick.

Edmondton est une jolie ville du Nouveau-Brunswick, qui a pris beaucoup de développement depuis ces dernières années. C'est la principale station du chemin de fer Témiscouata. A part le chemin de fer Témiscouata qui la traverse, la ville d'Edmondton a l'heureuse fortune de posséder un embranchement du Pacifique Canadien. On y remarque, en outre, plusieurs magasins considérables et de grands moulins ou l'on travaille le bois. La manufacture du bardeau y est beaucoup en vogue comme dans la plupart des villes du Nouveau-Brunswick nous avons en effet remarqué là comme dans d'autres villes de cette province, que l'usage du bardeau y est très commun : non-seulement on s'en sert pour les couvertures, mais on lambrisse avec du bardeau jusqu'au murs extérieurs des maisons, même lorsque les murs de celles-ci sont faits de matériaux incombustiles, comme la brique ou la pierre.

En laissant Edmundston, nous changeons de direction, car dès lors notre convoi file vers le Sud-Ouest.

A partir de cette ville jusqu'à Connors, le chemin de fer suit la rivière St-Jean qui sépare la Province du Nouveau Brunswick du Maine, ou le Canada des Etats-Unis.

Les autres stations jusqu'au terminus sont : St-Hilaire, vis-à-vis Frenchville, Me, St-Hilaire Church, Baker Brook, Clairs, paroisse catholique de St-François, vis-à-vis le Fort Kent, Me., et enfin The Ledges.

Après cette dernière station, c'est Connors. Le village n'est pas bien considérable, mais il est très propre et bien prospère. Il porte le nom de son principal propriétaire, M. Connors. C'est le même Connors qui a eu des démêlés avec la justice de notre province. Les gens de l'endroit l'estiment beaucoup et non sans raison puisque c'est lui qui les fait vivre en grande partie, en les employant soit à son moulin, soit à la culture de ses champs.

M. Connors est un homme très libéral à ce qu'il paraît ; cette année il a donné un magnifique terrain pour la construction d'une église catholique à Connors—qui n'en a pas eu jusqu'à ce jour—il est bon de noter que M. Connors est protestant.

La gare de Connors est spacieuse. M. Evariste Fournier est le chef de la gare de Connors. Il mérite une mention spéciale. C'est un *vrai* canadien, comme on dit souvent. On peut lui appliquer avec beaucoup de vérité et d'appropos ces paroles d'une certaine chanson canadienne et il est "galant et hospitalier, doux et po-"li dans ses manières." Sa digne compagne lui ressemble. C'est le meilleur compliment que je lui puisse faire.....Il fait bon de retrouver là dans une province étrangère, nos mœurs, nos coutumes notre langue et surtout notre foi.

Connors est un vrai village canadien français, les canadiens de langue anglaise y sont clair semés. Le parcours du chemin de fer Témiscouata de la Rivière-du-Loup à Connors est de 113 milles. On n'a qu'à traverser la rivière St-Jean, sur le bac du père Jean Milliard,—ça coûte 20cts—et nous sommes aux Etats-Unis, sur le territoire américain. Nous n'avons que quelques milles de chemin à faire pour nous rendre à la paroisse St-Charles dans le Maine.

On nous a dit à Conors que la compagnie du Témiscouata a l'intention, avant bien longtemps, de continuer sa voie ferrée plus loin et d'aller la souder à l'Intercolonial vers Saint-Jean Port-Joli.

A tout évènement, la compagnie du Témiscouata a déjà fait beaucoup, et le public doit lui en savoir gré. Les revenus de ce chemin de fer, encore tout nouveau, ne lui ont pas permis de faire tout ce qui peut être fait sur une voie ferrée mais telle que cette voie ferrée est maintenant elle est déjà très confortable et faithonneur à ses directeurs.

LA MALBAIE

RAVAGEE PAR LE FEU

—

20 maisons brulées

—

A la Pointe-au-Pic

—

Vers 2.30 hrs, dimanche après-midi, une grande épreuve a passé sur la Malbaie. On s'aperçut tout à coup que le feu était au grand hôtel Tremblay. En peu de temps les flammes s'échappaient déjà de la bâtisse, et, poussées par un fort vent du nord-est, menaçaient les résidences d'été environnantes. Et de fait, le feu s'y communiqua bientôt les détruisant les unes après les autres.

De l'hôtel, le feu se communiqua d'abord au cottage Hamel qui était heureusement inhabité, puis à la maison de M. MacPherson, Montréal, ensuite au bureau de poste et au magasin de Mme Warren et au cottage Gagné occupé par la famille E. B. Garneau. Celui ci n'a pu sauver qu'une partie de ses meubles.

Aussitôt le feu déclaré, tout le monde se mit à l'œuvre pour travailler à l'éteindre et il était vraiment beau de voir l'entrain de chacun. Les femmes charroyaient l'eau à la chaudière tandis que les hommes enlevaient à coups de hache tout ce qui pouvait donner prise aux flammes et jetaient sur le brasier les eaux qu'on leur fournissait à quantité. Parmi ceux qui ont ainsi travaillé héroïquement, il faut mentionner le Dr Stinson, M. Elliott, MM. J. G. Garneau, E. B. Garneau, le juge Blanchet, M. Grant, Mme Courtney d'Ottawa, le Juge Tafe de Cincinnati, les demoiselles Minturn, Rosefelts, M. et Mm Boomer, Mlle Tibbits, Mme Moor de Albany, les demoiselles Anderson et Holloway de Québec et Roy de Montréal.

Grâce au courage déployé par tous, on a pu arrêter les flammes à la maison du juge Routhier. Si celle-ci eut brulé on calcule qu'une trentaine d'autres maisons auraient été réduites en cendres. L'appareil du bureau de télégraphe a été sauvée ; mais les communications étaient encore interrompues hier.

Les pertes seront considérables bien qu'il y ait quelques assurances dans la Guardian et la Phoenix.

Le feu a pris dans la cuisine.

Voici une liste de ceux qui ont souffert par cet incendie :

Xavier Warren, hôtelier, $4,000 d'assurance.

Le Central House, propriété de M. C. Angers, avocat, assurée pour $4,000.

3 cottages, propriété de George Duberger.

Cottages occupés par Théo. Girard, D. Desbiens, F. Talon, la maison d'école, cottage appartenant à F. Langevin et occupé par Alex. Macpherson.

Le bureau de poste, appartenant à Mme H. Warren, les résidences d'été de M. Joseph Hamel, de Québec ; Joseph Gagné, E. B. Garneau, T. Tremblay, L. Tremblay, W. Tremblay, et un magasin général tenu par Madame Joseph Bouchard.

Le général Herbert

Londres, 1—Le bureau de la guerre ne demandera pas au général Herbert d'abandonner le commandement de la milice canadienne ; il ne lui enlèvera pas non plus le droit du commandement du bataillon des grenadiers, par le fait qu'il reste à Ottawa.

Voyage officiel

A LA GASPESIE

Métapédia, 3 septembre 1894.

Les ministres et leur suite sont partis ce matin de St-Pierre-du-Lac pour Amkoui, localité presque aussi nouvelle que sa voisine du lac Métapédia, et déjà très florissante. M. l'abbé d'Auteuil, curé de la paroisse, est, lui aussi, un agronome éclairé.

Le digne maire de la paroisse, M. Dubé, a reçu chez lui les voyageurs ; c'est de la galerie de sa maison que les honorables MM. Taillon, Flynn, Beaubien, et M. le docteur Grignon ont porté la parole.

Voici l'adresse lue par M. le maire Dubé au nom des paroissiens :

A Messieurs les Ministres Provinciaux,

HONORABLES MESSIEURS,

Les Paroissiens de St-Benoit Labre d'Amqui sont très heureux de venir vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à cette convention, pour recevoir vos conseils et profiter de vos sages enseignements, sur un sujet où il s'agit de leurs plus grands intérêts matériels. Votre visite au milieu de nous, nous donne une nouvelle preuve de votre dévouement à la classe agricole, et nous confirme davantage que vos efforts ne resteront pas sans succès dans l'œuvre vraiment patriotique et nationale que vous avez entreprise. Aussi est-ce pour nous un bien légitime orgueil d'avoir l'honneur en ce jour de vous recevoir, et de pouvoir vous témoigner de vive voix notre plus sincère reconnaissance. Merci donc à vous, Honorables Messieurs, pour l'honneur que vous nous faites de daigner venir vous-mêmes sur les lieux que nous habitons, afin de connaître plus parfaitement cette région si oubliée par le passé, mais qui aujourd'hui, grâce à votre zèle actif pour le développement de l'agriculture, commencera, espérons-le, à prendre le rang qu'elle doit occuper.

Cette jeune paroisse qui compte à peine dix années d'existence, renferme déjà plus de 240 familles, et les jeunes gens de la plupart de ces familles n'attendent que l'ouverture des grandes routes pour s'emparer du sol avec plus d'avantage. Nous prouvons de suite avec quelle rapidité cette paroisse, naguère à l'état d'enfance, a marché dans la voie du progrès, grâce surtout à la richesse de son sol qui est des plus excellents, d'après les données les plus fidèles de personnes parfaitement renseignées. Ces terres en arrière sont des plus belles et des plus avantageuses, claires de roches, point du tout accidentées, très bien arrosées, en sorte qu'un colon laborieux peut en quelques années acquérir une honnête aisance.

En terminant, nous voulons vous faire remarquer que depuis deux ans à peine, plus de 50 colons ont pris des terres dans les cantons Humqui, Lepage et Nemptayé, et sont déjà pour un bon nombre résidants sur ces terres. Nous sommes d'avis que si l'arpentage était terminé dans ces cantons, la colonisation n'en serait que plus prospère.

Puisse cette convention produire des fruits abondants qui constitueront dans un avenir prochain les preuves les plus évidentes du zèle et du dévouement que vous montrez pour le triomphe de la cause agricole. Pour nous, Honorables Messieurs, nous avons l'espoir que le gouvernement, si bien disposé déjà, nous viendra en aide dans la mesure de ses forces, et en retour nous lui promettons notre part de bonne volonté et de bonne disposition à profiter de ses conseils et à seconder son zèle pour faire de cette vallée un pays heureux et prospère."

Il faisait un soleil de fructidor (messidor est si usé !) Les orateurs étaient en verve. L'honorable premier-ministre parla des progrès accompli par la province de Québec depuis l'établissement du gouvernement responsable, et du bien-être dont jouit le cultivateur canadien, et il cita à ce sujet l'opinion d'un économiste étranger à notre nationalité. Il fit une mention particulière de l'intérêt que porte Sa Grandeur Mgr Blais, de même que tout l'épiscopat, à la cause de l'agriculture, et signala les bienfaits de l'œuvre des missionnaires agricoles. Le reste de son discours ne s'analyse pas; tout serait à citer. J'ai vu un membre de la presse laisser tomber son crayon et ses notes pour battre des mains.

M. Beaubien dit que la vallée de la Métapédia offre ce trait particulier et exceptionnel qu'on n'y voit pas de ces roches qui ont bien leur côté pittoresque, mais indiquent que ce n'est pas sans vaincre de grands obstacles que le colon pourra se fixer dans leur voisinage. Ici tout est de bonne terre, les collines même sont formées d'alluvion. L'honorable ministre cita l'opinion de M. Bureau, explorateur, qui lui avait déclaré que les terres de la région de la Métapédiac étaient les terres fertiles par excellence du domaine de la Couronne. Il donna ensuite, avec précision et clarté, des conseils faciles à suivre et qui seront suivis s'il suffit de persuader son monde et se faire applaudir pour amener les gens à une adhésion pratique.

Quant à M. Flynn, il triomphait ! Il nous avait vanté la Gaspésie, et, dès la première étape, au seuil seulement de ce vaste territoire, tout son monde était conquis. Le commissaire des Terres de la Couronne a la mémoire des physionomies : il connait et reconnait presque tout le monde ici. A Amkoui comme à St-Pierre-du-Lac, il s'est contenté de dire quelques phrases amicales à son auditoire, et s'est effacé pour faire place à l'excellent conférencier agricole M. le docteur Grignon. Il fit cependant quelques déclarations au sujet des arpentages qui furent accueillies avec grande satisfaction.

Monsieur et Madame Ross ont bien voulu recevoir tous les visiteurs à leur table somptueuse. Madame Ross (née Larue) est une ancienne—pas très ancienne—élève des Ursulines de Québec.

Le trajet d'Amkoui à Causapscal s'est fait en voiture. Causapscal est un joli poste agricole coquettement situé sur les bords de la Métapédia, né d'hier et embelli par la munificence de lord Mount Stephen. La distance qui sépare Causapscal de Métapédiac a été franchie en chemin de fer, par l'Intercolonial.

Quelques indiens de la tribu des Micmacs ont prit les chars à la station d'Asmacouégan. Les Micmacs parlent le micmac et l'anglais ; les Maléchites parlent le maléchite et le français.

Notre compagnon de voyage, M. Neilson, qui s'exprime facilement en plusieurs langues sauvages, a lié conversation avec les *dames micmacques*, et a fini par faire consentir une vieille sauvagesse encore fort alerte—beau type mogol—à danser avec lui. La danseuse chantait en même temps, et M. Neilson se révéla chorégraphe distingué. Le maire de Montréal fit largesse parmi les enfants de la tribu, et une autre micmacque—plus jeune que la première—dansa avec M. Charbonneau, de la *Presse*. Les ministres avaient le tort d'être absents.

Nous venons d'arriver à Métapédia. Demain, nous nous rendrons,—si Dieu le veut,—à St-Alexis de Métapédia, résidence de M. l'abbé Pelletier, le missionnaire agricole qui accompagne les ministres depuis deux jours.

Lord et lady Aberdeen sont ici, dans leur char palais. On dit qu'il y aura feu d'artifice dans quelques instants.

E. R.

Une industrie canadienne se trouve sérieusement atteinte par le tarif américain.

Les sucreries rivales du Vermont ont obtenue du Congrès l'imposition d'un droit de 40 cents par 100 livres sur le sucre d'érable du Canada, qui auparavant passait la frontière sans payer.

Il s'en faisait une exportation assez importante aux Etats.

LA CONFLAGRATION DU MINNESOTA

Les pertes se chiffrent par millions

UNE ABONDANTE PLUIE A MIS FIN AUX RAVAGES DU FEU

St-Cloud, Minn., 4—Une dépêche spéciale de Mora, Minn., dit que beaucoup de personnes blessées ou brulées pendant l'incendie de Pokegama ne survivront pas et que le nombre des morts dépassera cinq cents. Des secours en nature pour les victimes du feu à Pokegama ont été envoyés d'ici, hier.

Un grand nombre d'hommes sont employés à reconstruire les maisons brûlées et à réparer les chemins de fer. Il a plut abondamment dans cette région, hier après-midi, et le feu s'éteint rapidement D'autres secours en nature seront envoyés d'ici, à demain. Le besoin le plus pressant pour le moment est celui des médecins et de remèdes pour les nombreux blessés ou brulés qui endurent de terribles tortures.

Depuis Pine City jusqu'à Carlton près de Duluth, tout est en ruines. La grande vallée entre la rivière Kettle et le lac Cross présente le plus désolant spectacle qu'il soit possible d'imaginer. Les bois, les maisons et les fermes sont en cendres.

Les corps des personnes qui ont péri et que l'on rencontre dans toutes les directions, donnent à cette scène de dévastation l'aspect d'un champ de bataille.

UNE SCENE TERRIBLE

Un des incidents les plus émouvants de cette catastrophe est la destruction d'un train de Duluth à destination de St-Paul. Ce train était bondé de voyageurs.

La fumée causée par les feux de forêts était si épaisse que l'on dut allumer les lampes dans les chars. Quand le train arriva à un mille de de Hinckley, le mécanicien ne put continuer sa route; le feu qui consumait les bois des deux côtés de la voie, venait de se communiquer au train.

A l'endroit où le train s'est arrêté se trouvait une centaine de fugitifs du village qui brûlait.

La scène était navrante. Des femmes portaient leurs plus jeunes enfants dans leurs bras tandis que d'autres se tenaient à leurs vêtements. Quelques habitants étaient chargés des objets les plus précieux, d'autres n'avaient rien pu sauver et se lamentaient. Beaucoup de ces pauvres gens étaient si faibles qu'ils purent à peine monter sur le train.

Peu à peu les flammes approchaient du train. Finalement, le mécanicien fut obligé de renverser la vapeur et de retourner sur ces pas, laissant derrière le convoi une foule de malheureux qui n'avaient pu arriver jusqu'au train, le seul moyen par lequel ils auraient pu échapper à la mort.

A mesure que le train s'éloignait, beaucoup de ceux qui se trouvaient dans les chars purent voir beaucoup de ces infortunés tomber sur le sol, épuisés ou suffoqués par la fumée et la chaleur intense qui se dégageait de cet immense incendie.

Beaucoup de fermiers couraient à travers les champs dans l'espoir de rejoindre le train ; mais ce dernier en s'arrêtant courait le danger de brûler. A un moment donné, le train s'est trouvé environné de flammes. Plusieurs chars ont pris feu et les vitres se son brisées par l'effet de la chaleur. Le char à bagage prit feu et fut bientôt tout en flammes. Mais le mécanicien restait ferme à son poste, car arrêter le train, c'était la mort pour lui et pour les passagers. Derrière lui se tenait le chauffeur qui l'arrosait avec de l'eau prise dans le réservoir du tender.

Quand la chaleur devint intolérable, le chauffeur sauta dans ce réservoir et continua à arroser le mécanicien. En arrivant près du lac Shunk, le mécanicien eut à peine la force de fermer le passage à la vapeur. Au moment où il pressait sur le levier, il tombait épuisé sur le plancher de la loge de la locomotive.

Les vitres de celle-ci s'étaient brisées par l'effet de la chaleur et le mécanicien était couvert de coupures de verre. Au moment où le train s'arrêtait deux hommes se précipitaient au secours du mécanicien et l'emportaient pour le plonger dans un fossé plein d'eau, à côté de la voie.

A un mille du lac, les chars de ce train ont pris feu et les passagers, pris de paniques, voulaient se jeter par les fenêtres. Il semblait impossible qu'un seul passager échappât à la mort. Au lac Shunk, une soixantaine d'hommes de femmes et d'enfants se sont plongés dans l'eau boueuse jusqu'au cou.

Beaucoup d'entre eux ont été grièvement brûlés pendant qu'ils étaient sur le train. Quelques passagers qui ont voulu fuir sont morts épuisés ou asphyxiés après quelques instants de marche.

DANS ONTARIO

Walloceburg, Ont., 4—Les feux de forêts sont en pleine activité des deux cotés de cette ville. Dans le comté de Sombra, une étendue de bois de quatre mille acres est en feu et dans celui de Chatham, la région dévastée par le feu est beaucoup plus considérables.

La scierie de M. Cooper, située à 4 milles d'ici, est gardée par une nombreuse escouade d'hommes.

Le feu a déjà pris plusieurs fois dans la scierie de bois depuis quelques jours.

DANS L'ETAT DE NEW-YORK

Buffalo, 4—De désastreux feux de forêts ravagent plusieurs vastes régions dans l'est de l'Etat de New-York.

Les bois, les récoltes, les fermes et tout ce qui constitue un aliment pour les flammes est réduit en cendres. Des courhers sont envoyés pour annoncer aux tabitants la marche de l'élément destructeur.

SECOURS AUX INCENDIES

Organisation générale

Madison, Wis.,4.—Le gouverneur du Wisconsin a émis une proclamation faisant appel à la charité publique en faveur des malheureuses victimes des feux de forêts. Il est parti lui-même aujourd'hui pour se rendre sur les lieux avec un char chargé de provisions de toutes sortes.

A St Paul on a organisé un comité de secours complet. Les trains de chemins de fer St Paul et Duluth on offert de porter gratis toutes les provisions en faveur des incendiés.

OPINION DE LA PRESSE ANGLAISE

Sur les feux dans le Minnessota et le Wisconsin

Londres, 4.—La plupart des journaux de cette ville contiennent des articles de rédaction sur le désastres causés par les feux de forêts dans le Minnessota et le Wisconsin. L'un deux remarque que les Américains sont plutôt stimulés que découragés par ces grands désastres. " Nous ne doutons pas, dit-il, que les villes qui sont aujourd'hui réduites en cendres seront rebâties et repeuplées demain et que le commerce va aussi reprendre avec une vigueur et une impulsion nouvelles.

MARIAGE

A la chapelle du S. C., Montréal, le 5 septembre, notre jeune ami M. Emile Trudel, ex capitaine Cie des Trois-Rivières, établi parmi nous depuis quelques mois comme gérant de la maison J.-B. Rolland & Fils, Québec, à Mlle Mathilde Robillard, fille du Dr J. N. Robillard, de Montréal.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle uébecoise.

Marché de Québec

FARINES ET GRAINS

Québec, 6 septembre 1894

FARINE. — Sup. extra, baril, 196	$3 25	a 3 40
Extra	2 90	a 3 00
Forte pour boulanger.	3 50	a 3 70
Extra du printemps...	2 80	a 2 90
Superfine	2 75	a 2 70
Fine	2 60	a 2 70
Farine de famille en poches de 100 liv....	1 50	a 1 70
Patente amer, qrts...	4 50	a 4 75
Blé du Manitoba	0 90	a 0 9
Blé d'Inde jaune	0 67½	a 0 70
" " blanc	0 72	a 0 75
Pois	0 85	a 0 90
Avoine	0 38	a 0 40
Orge	0 55	a 0 60

PROVISIONS ETC., ETC

Québec, 6 septembre 1894:

Beurre frais par livre	$0 18	a 0 20
Beurre salé par livre	0 16	a 0 17
Patates par minot	0 40	a 0 50
Œufs par douzaine	0 12	a 0 14
Sucre d'érable par livre	0 7½	a 0 7¾
Sirop d'érable	0 70	a 0 80
Fromage par livre	0 10	a 0 12
Oignon au sac	2 00	a 2 50
Pommes par baril	2 00	a 3 00
Orange boîte Floride	5 00	a 5 00
" Valence, caisse	5 50	a 5 00
" Jamaique, Bris	5 50	a 6 00
Citrons, par boîte	4 00	a 4 50
Tabac Canadien en feuille par lb.	0 12	a 0 12
Chou, doz	45c doz.	

VOLAILLES

Québec, 6 septembre 1894.

Volailles, par couple	$0 60	a 0 75
Oies, "	1 00	a 1 20
Canards "	0 00	a 0 00
Dindes "	3 00	a 4 50
Poulais	0 40	a 0 70

LARDS, JAMBONS, ETC

Québec, 6 septembre 1894.

Porc frais, par 100 livres	$6 00	a 7 00
" " par livre	0 09	a 0 10
" Salé, par livre	0 09	a 0 10
" " par baril	13 00	a 19 00
Jambons frais, par livre	0 08	a 0 10
" fumés par livre	0 11	a 0 12

BŒUFS, MOUTONS, ETC.

Québec, 6 septembre 1894.

BŒUF—1ère qualité par 100 liv.	$ 7 00	a 7 00
" 2ème " "	6 00	a 6 00
" 3ème " "	4½ 00	a 5 00
" par livre	0 07	a 0 10
Mouton par livre	0 05	a 6 00
" du printemps, chaque	3 00	a 4 00

POISSONS

Québec, 6 septembre 1894.

POISSONS—Séché le quintal	$4 25	a 4 75
Morue verte le baril	3 75	a 4 00
Saumon, No 1	14 00	a 15 00
Hareng du Labrador	4 00	a 4 50
Hareng C. B	5 00	a 5 50
Truite par quart..	00 00	a 00 00
Morue No 1, grd brls..	0 00	a 0 00
Huitres	4 25	a 4 50

CATARRHE NASAL, CORYZA (Rhume de cerveau), OZENE, PUNAISIE (Puanteur du Nez) etc.

CUERIS PAR LE

Baume Catarrhal

— DU —

Dr NEY

Le grand remede francais

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier

Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaitre les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr Ney. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la guérison duquel j'avais employé *sans succès* un Baume Nasal réputé très efficace en pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr NEY ; il n'y a que quelques jours que j'en fais usage et la maladie me paraît déjà en pleine voie de guérison. " Votre bien dévoué etc.

J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et $1.00

Envoyé franco par la malle sur réception du prix

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

George Bellerive

AVOCAT

8, rue St-Pierre, B.-V. Québec

CONSULTATIONS GRATUITES.

Collections de rentes, loyers, dettes. Remise immédiate des argents reçus.

Avances faites sur montants à collecter.

Achats de crédits.

Rédaction de contrats par actes privés.

Règlement de faillites et de successions.

23 novembre 1893—jlan.

Mac-Mahon et Manteuffel

On a trouvé dans les papiers du feld-maréchal de Manteuffel une lettre du maréchal de Mac-Mahon relative à un incident qui aurait eu lieu, en 1871, entre les deux généraux. Manteuffel était alors général commandant en chef l'armée allemande d'occupation et le Maréchal de MacMahon avait le commandement de l'armée de Versailles.

Voici cette lettre, publiée par la *Gazette de Cologne* ;

ARMÉE DE VERSAILLES
LE MARÉCHAL-COMMANDANT

Versailles, le 10 septembre 1871

Monsieur le général en chef,

M. le général de Cissey ministre de la guerre, vient de me faire connaitre que vous avez été péné de ce qui s'est passé entre nous. Je le regrette ; je n'avais qu'à me louer des sentiments que vous m'aviez exprimés et je déclare que dans cette circonstance mon intention n'était nullement de vous offenser. Veuillez agréer, monsieur le général en chef, l'assurance de ma haute considération.

MAC-MAHON.

L'explication de cette lette nous est donnée par M. de Manteuffel lui-même, qui a tracé en marge, et d'une écriture presque illisible, les explications suivantes :

" Le maréchal de MacMahon, lorsque je lui rendis visite le 9 septembre, avait refusé de me donner la main. Le matin suivant, j'aillai trouver le général de Cissey, et lui racontai la chose ; j'ajoutai que j'avais tu cet incident à M. Thiers, parce que c'était un civil et qu'il occupait une situation officielle qui aurait donné un caractère particulier à son intervention ; j'avais recours à lui, général de Cissey, et le priai de dire au maréchal de MacMahon que je me sentais offensé et que je devais lui demander de me déclarer si, par le refus de sa main, il n'avait pas entendu outrager le général prussien. Je tenais pour conforme aux circonstances de m'adresser au général de Cissey et de l'envoyer, tout aussi bien qu'un général prussien, le matin suivant, au maréchal.

" D'ailleurs dans ce genre d'affaire il existe une camaraderie entre tous les officiers indépendante de l'armée dans laquelle ils servent.

" Le général de Cissey accepta très amicalement se rendit sur le champ chez Mac-Mahon, revint ensuite me trouver et me dit que Mac-Mahon m'écrivait et que lui, Cissey était heureux..... (Ici quelques mots indéchiffrables :) Au moment où je quittais Versailles, je reçus cette lettre que... (plusieurs mots illisibles) ... continuai ma route. Je n'ai parlé de cet incident qu'au chef de l'état major général et n'ai montré la lettre qu'à lui. Après l'évacuation seulement j'ai fait à sa Majesté une communication générale. "

Il est probable que le Maréchal de Mac-Mahon aura laissé dans ses papiers quelques notes relatives à cet incident, elles seront intéressantes à consulter et à rapprocher de la version allemande.

Le *Gaulois* reproduit les déclarations d'un ancien compagnon d'armes du Maréchal de Mac-Mahon au sujet de l'incident publié par la *Gazette de Cologne* et dont nous avons parlé hier :

" C'est le 9 septembre 1871 que se produisit cet incident, dont le Maréchal de Manteuffel se montra si profondément ému. Ce jour-là le maréchal de Mac-Mahon travaillait dans son salon rue de Gravelle à Versailles lorsqu'une superbe voiture où se trouvaient plusieurs officiers prussiens s'arrêta devan la porte.

L'un des officiers descendit aussitôt et, pénétrant dans la pièce où se tenait l'officier d'ordonnance de service du maréchal de Mac-Mahon il lui annonça que le maréchal de Manteuffel désireux de faire une visite de déférence au commandant en chef de l'armée de Versailles, sollicitait l'honneur d'être introduit auprès de lui.

Je vais voir si M. le maréchal est là, répondit le jeune officier, et, dans ce cas, je vous transmettrai aussitôt sa réponse.

— Sapristi ! dit le maréchal de Mac-Mahon, prévenu, voilà qui est gênant pourquoi diable venir me voir ? Je ne puis pourtant pas ne pas le recevoir ? Priez-le d'entrer.

Tout cela avait demandé à peine deux minutes. Le maréchal de Manteuffel en grande uniforme entra :

— Monsieur, le maréchal, dit-il à Mac-Mahon, j'ai tenu essentiellement à honneur de vous faire visite et de rendre une fois de plus hommage au vaillant soldat.

Et, en même temps, le maréchal de Manteuffel lui tendait la main.

—Permettez-moi, monsieur le maréchal, répondit le héros de Magenta, de vous remercier de votre démarche, mais je ne puis prendre la main que vous me tendez. La victoire s'est montrée pour nous exceptionnellement rigoureuse et bien des choses dans cette guerre ne se sont pas passées comme il l'eût fallu dans ces conditions, je ne saurais vous donner loyalement la main.

Le maréchal de Manteuffel comprit à merveille des allusions du maréchal de Mac-Mahon aux exactions de l'armée allemande rançonnant, brutalisant nos paysans, mettant à sac nos villages mais il n'y insista pas :

—Je regrette vivement, répliqua-t-il sur un ton de véritable tristesse, votre décision qui me peine beaucoup.

On en resta là et lorsque le maréchal de Manteuffel fut sorti, Mac-Mahon se remit au travail.

Mais l'affaire eut une suite. Le commandant en chef de l'armée d'occupation allemande informa de l'incident le général de Cissey, d'ailleurs sans acrimonie. Le général se rendit aussitôt chez M. Thiers, qui, mis au courant, s'arrachait déjà les cheveux.

— Allons, bon ! s'écria-t-il, voici que le maréchal va nous attirer une affaire ! Et bien, nous voilà dans une jolie situation !

Et le président de la république chargea le général de Cissey de lui amener le maréchal de Mac-Mahon.

— Que voulez-vous ? dit celui-ci à M. Thiers, c'était plus fort que moi, et je ne pouvais pas lui donner la main ; non, vraiment, je ne le pouvais pas. Aussi bien, je ne regrette pas ce que j'ai fait et je recommencerais, au besoin.

Mais M. Thiers ne l'entendait pas ainsi. Sans doute, la simplicité avec la quelle lui répondit MacMahon le démonta. Il voulut cependant chercher un terrain d'entente, et c'est alors que lui vint l'idée d'une lettre du maréchal de Mac-Mahon à Manteuffel :

— Voyons, est-ce contre lui personnellement que vous en avez ?

—Mais, nullement.

—Eh bien, écrivez-le-lui tout simplement, par exemple comme ceci.

Et M. Thiers indiqua au maréchal de MacMahon les termes de la lettre que vous connaissez et le général de Cissey la remit lui-même au général de Manteuffel. L'incident fut clos par cela même, et nul n'en reparla. "

On voit que cet incident est tout à l'honneur des sentiments de droiture et de franchise de maréchal de Mac-Mahon.

AU NORD-OUEST

Une banque à Edmondton

M. l'abbé J.-Bte Morin, le zélé missionnaire colonisateur des Territoires du Nord-Ouest, non satisfait de travailler au bien-être moral de ses colons veut encore assurer leur prospérité financière en fondant une banque à Edmondton, T. N. O., ville de cinq mille âmes dont un tiers canadienne-françaises, A cet effet, il partira demain pour l'Ouest accompagné de M. S. R. Benoit ex-gérant de la succursale de la banque Jacques-Cartier à Sainte-Anne de la Pérade et de l'honorable sénateur Desjardins président de la banque Jacques-Cartier, à Montréal

Le territoire d'Edmondton couvre une superficie d'environ 120,000 millesetcompte une population de 20,000 âmes Ce district, très prospère et vers lequel le Rév. M. J.-Bte Morin dirige chaque année un grand nombre de colons possède déjà une banque anglaise. Le but de l'expédition est donc de fonder une caisse d'économie destinée à recevoir les capitaux canadiens-français.

Cette louable entreprise mérite plein succès et elle sera sans doute menée à bonne fin sous l'habile direction de l'honorable sénateur Desjardins.

M. S. R. Benoit, qui jouit d'une réputation de savant financier sera le gérant de cette nouvelle succursale.

L'honorable sénateur Desjardins et Mesdemoiselles Aurea et Virginie Desjardins après quelques jours d'arrêt à Banff Hot Spring se rendront jusqu'à Vancouver.

NOUVELLES LOCALES

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS.

La question du pont

Le comité permanent de la Chambre de commerce qui s'occupe du projet d'un pont de chemin de fer sur le Saint-Laurent à Québec, s'est réuni sous la présidence de M. V. Châteauvert, M. P. P.

Etaient présents à cette réunion outre M. V. Châteauvert, MM. E. B. Garneau, R. Turner, F. X. Berlinguet, S. T. Greene, S. Peters, et, sur invitation, Son Honneur le maire de Québec, et N. LeVasseur, secrétaire.

Sur la demande du président, M. F. X. Berlinguet a exposé d'une façon très élaborée tous les plans de ponts faits pour le Saint-Laurent à Québec depuis 1852.

Quatre sites ont été l'objectif de divers plans de la part d'ingénieur de renom : l'île d'Orléans, le Cap Diamant, sous les murs de la citadelle, la Pointe-à-Pizeau et la Chaudière.

D'après le résumé des opinions des ingénieurs depuis 1852, le site de la Chaudière est celui qui réunit la grande majorité des suffrages.

Le comité a décidé de recommander au conseil d'étudier la question très sérieusement le plus tôt possible, et en même temps a exprimé à M. Berlinguet ses sincères remerciments pour le travail important d'exposition qu'il a cru devoir faire dans l'intérêt de l'entreprise.

Trouvé noyé

Un jeune homme du nom de Riquier disparu depuis quelques jours, a été trouvé noyé hier matin, près de l'Hôtel à Ste-Anne de Sorel.

Bon nageur

Le Dr Sewell traversait de Lévis, avant hier, lorsque son cheval effrayé sauta par dessus bord dans le fleuve Les liens qui le rattachaient à la voiture furent aussitôt coupés, et le cheval n'agea jusqu'à St Joseph de Lévis où il prit terre.

Touchante cérémonie

Hier matin, à la chapelle des Dames Ursulines de cette ville, mademoiselle Adélaïde Matte, fille de notre estimé concitoyen, M. Napoléon Matte, courtier, prononçait ses vœux perpétuels de religion comme Sœur de Chœur de cette communauté.

L'imposante cérémonie fut présidée par Mgr Marois, P. A., et V. G. assisté de M. l'abbé Lindsay, chapelain du monastère. Le R. P. Carré, S. J., prononça un éloquent sermon de circonstance sur l'excellence et la beauté de la vie religieuse.

Une foule de parents et d'amis étaient présents aux engagements solennels de la nouvelle professe qui sera désormais connu sous le nom de Mère du Sacré-Cœur.

Petites nouvelles

On fait poser actuellement des appareils de chauffage à la vapeur dans le collège de Lévis. La nouvelle chapelle en sera aussi pourvue.

—M. Charles Casault, huissier de la cour Supérieure, est de retour de Mille-Vaches où il a procédé à la vente de 30,000 billots de la succession de MM. Gibsone, faillis. La vente a produit la somme de $7,000. M. Casault est venu à Québec en compagnie de M. J. A. Pinze, maire de l'endroit.

—Le *Saguenay* a brisé son arbre de couche entre St-Irénée et la Malbaie à son dernier voyage. Le *Carolina* qui revenait de Chicoutimi, a dû le remorquer jusqu'à Québec.

—Un canadien de Worcester du nom de François Loiseau se fait appeler *Frank Bird*. Quel oiseau !

—Le village de Warwick sera éclairé d'ici à quinze jours par la lumière électrique. C'est M. Félix Baril qui est le propriétaire et qui fournit le pouvoir, M. W. C. Houle sera le gérant.

—Dimanche dernier, quelques minutes avant la grand'messe, Mme Honoré Tourigny, de Somerset, a été frappée d'une violente attaque de paralysie juste au moment où elle arrivait à l'église.

—L'abbé D. Gosselin, rédacteur propriétaire de *La Semaine Religieuse*, est allé rendre visite à son frère, M. F.-X. Gosselin, P. C. S., de Chicoutimi

L'Œuvre des Tabernacles

Les objets suivants ont été confectionnés par les Dames de l'œuvre des Tabernacles, de septembre 1893 à mai 1894 :

2 Dais ; 1 Drap mortuaire ; 50 Chasubles ; 6 Chapes ; 20 Voiles huméraux ; 27 Voiles de tabernacle ; 25 Voiles de ciboire ; 20 Nappes de communion ; 20 Nappes d'autel ; 43 Aubes ; 40 Surplis ; 12 Lavabos d'évêque ; 128 Lavabos ; 57 Petits purificatoires ; 100 Grands purificatoires ; 124 Grands corporaux ; 63 Petits corporaux ; 12 Chrémeaux ; 48 Serviettes ; 7 Rouleaux ; 63 Amicts ; 275 Tours d'étoles ; 4 Alumelles ; 6 Dentelles de nappes ; 70 Pales ; 36 Bourses de salut ; 12 Etoles reversibles ; 24 Etoles de confession ; 36 Etoles de salut ; 60 cordons d'aubes ; 12 Pelotes ; 28 Bouquets.

Ces divers objets sont estimés à $4,300.

Incendie

Le feu s'est déclaré vers 4 heures ce matin dans la maison du Capt. Chamberland, de la Cie de la traverse, située rue St-Onésime, Lévis. Les pompiers ont réussi à éteindre les flammes en peu de temps et les dommages ne sont pas très considérables.

Une grève

Les charpentiers travaillant au dragueur dont MM. Lemieux et Samson sont à construire la partie en bois pour la maison Carrier, Lainé & Cie, se sont mis en grève hier matin. Ils sont payés $1.25 par jour et, ils prétendent que les règlements des Chevaliers du travail exigent qu'ils soient payés $1.50. De leur côté, MM. Lemieux et Samson disent avoir basé leur calcul sur un prix de main d'œuvre de $1.25 par jour et par conséquent qu'ils ne peuvent payer davantage.

Cinq ou six ouvriers sont restés à l'ouvrage, et d'autres qui son partis par crainte des Chevaliers, ne sont pas très contents.

Les plus curieux de tout cela serait que M. Lemieux, l'un des entrepreneurs ferait lui-même partie des chevaliers.

Nouvelles de Chicoutimi

M. Johnny Gobeil, fils Alex., de St-Alphonse, a été victime d'un accident grave, ces jours derniers, en travaillant aux foins. En descendant de sa faucheuse, il a fait peur à ses chevaux qui sont partis précipitamment et il a eu le talon entièrement coupé par la machine en mouvement.

L'accident, paraît-il, est d'une nature inquiétante.

—Il y aura, les 26 et 27 septembre prochain, à Hébertville, une exposition locale et un grand congrès de tous les cultivateurs du lac St-Jean.

Les cultivateurs du comté de Chicoutimi seront invités à s'y rendre et une excursion sera organisée afin de leur permettre le bon marché.

—M. l'abbé Edmond Bossé, nommé missionnaire pour la Côte Nord, est arrivé à Chicoutimi, ces jours derniers. Avant de laisser St-Casimir, où il a été vicaire pendant un an, M. l'abbé Bossé a été l'objet d'une démonstration très flatteuse de la part des paroissiens de la localité. On lui a présenté une jolie adresse accompagnée d'une bourse.

—Un bien triste accident est arrivé samadi matin à St. Charles Borromée. Trois personnes, Maxime Duperré, Thom Gauthier fils de Jimmy et Edouard Larouche, frère du Rév. M. Larouche, curé de la localité, ce dernier marié et père d'un enfant, traversaient la rivière Saguenay sur un bac avec deux bœufs réunis par un joug. A un moment donné les deux bœufs se rangèrent sur un côté du bac et le firent chavirer. Les deux derniers nommés, Thom Gauthier et Edouard Larouche, se sont noyés et leurs corps ont été retrouvés immédiatement.

Cette double noyade a jeté le deuil dans la paroisse St-Charles.

La foudre

La foudre est tombée le 24 août courant sur les maisons de MM. Albert Boislard et J. Trottier, dans St-Norbert d'Arthabaska. Elle a fait beaucoup de dommages à la maison de M. Boislard. La cheminée a été en partie démolie, le poële mis en pièces, le plancher de bas brisé ainsi que le solage de la maison.

Personne ne se trouvait dans la maison dans le moment. Chez M. Trottier, les dommages sont peu considérables. Madame Trottier se trouvait dans la maison et n'a reçu aucun mal sinon une petite secousse causée par l'électricité.

Mines d'or de St-François

Les mines d'or de St-François, Beauce ont été vendues, mercredi, par le shérif du district de Beauce, dans la cause de Linière Taschereau vs W. P. Lockwood et ont été adjugées à A. McArthur, le grand marchand de bois de Toronto.

Les mines ont été fermées mardi dernier, après que les hommes eussent été payés. Dans quelque temps nous serons en mesure de donner des détails qui intéresseront beaucoup nos lecteurs sur la valeur et l'exploitation prochaine sur une très large échelle de cette région minière.

Montréal lui plaît

Un officiers des frégates anglaises qui ont visité Montréal, il y a quelques jours, a écrit au maire Villeneuve, hier que la cité de Montréal lui a tellement plu qu'il a abandonné sa position pour aller s'établir à Montréal

Mort subite

M. Racine, de la maison Racine & Dion, marchands de chaussures de la rue St-Joseph, est mort subitement cette nuit d'une indigestion. M. Racine était un homme d'affaires très estimé.

A Lévis

Le Dr Boulanger, récemment arrivé d'Europe, ira s'établir à Lévis, dans la maison autrefois occupé par le Dispensaire coin de la côte Davidson.

La statue de Salaberry

La statue de Salaberry, une nouvelle œuvre d'Hébert, arrivée hier, a été installée ce matin à sa place au premier étage de la façade du Palais Législatif.

Gravement malade

Nous apprenons avec regret que notre tenor québecquois M. Lamontagne, est gravement malade.

Il a dû subir une douloureuse opération à une jambe. Il est attaqué de la carie des os.

Les fourrures de la Cie de la Baie d'Hudson

M. J. B. Laliberté qui a été nommé expert pour examiner si les fourrures saisies au détriment de la Cie de la Baie d'Hudson, ont été prises hors saison, a terminé son expertise et fera rapport au juge dans peu de jours.

Arpentage

MM. D. C. Morency et Lafontaine, arpenteurs, sont partis ce matin pour la Côte ; Nord où ils vont faire des travaux d'arpentage.

Les RR. PP. Oblats

Le R. P. Drouet est nommé supérieur de la communauté des Oblats, à St-Sauveur.

—Le R. T. R. P. Soullier, supérieur-général des Oblats, est arrivé en cette ville accompagné du R. P. Lefebvre, provincial, et du R. P. Antoine.

Personnel

Mgr Paquet est revenu à midi du Cap St-Ignace, où il était allé bénir le nouveau couvent.

L'hon. juge Jetté malade

L'hon. juge Jetté est retenu à sa résidence d'été, à l'Assomption, par une indisposition. Il n'a pu se rendre, au palais de justice pour y rendre des jugements tel qu'annoncé.

Collège des dentistes

Le collège des dentistes de la province de Québec aura sa prochaine réunion à Montréal le 17 octobre prochain, à 8 heures du soir.

De Salaberry

La statue en bronze de Salaberry a été posée en place dans la façade du Palais Législatif, samedi.

Petites Nouvelles

Une femme de St Joseph a eu son portemonnaie volé sur le marché Champlain samedi. Il contenait $19.20.

—MM. Tozer on envoyé 4 chars de bétail à l'Exposition de Sherbrooke samedi.

Les enfants d'école

Les enfants qui vont à l'école devraient toujours avoir sous la main quelques remèdes prompts contre les attaques subites de crampes, diarrhée ou dyssenterie parce qu'un médecin n'est pas toujours près et qu'une heure de retard dans les cas de cette nature conduit souvent à des résultats sérieux. Par conséquent, les parents devraient fournir à leurs enfants du *Pain Killer Perry Davis* qui est aussi efficace qu'il est simple et inoffensif. La direction se trouve sur chaque bouteille et il est rare qu'une dose n'apporte point de soulagement à celui qui souffre de toute maladie d'intestin. Seulement 25c pour une bouteille, ancienne grandeur.

Guérison merveilleuse

Obtenue par l'intercession de Mgr de Laval

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Québec :

Nous publions sans commentaire les documents suivants ; ils sont assez éloquents par eux-mêmes.

" SAINTE-JULIE DE SOMERSET, 18 juin 1894

" Mgr J.-C.-K. LAFLAMME, Supérieur du Séminaire de Québec.

Monseigneur,

Un paroissien d'Inverness, autrefois de Sainte-Julie, souffrait d'une hernie inguinale depuis quarante ans, suite d'un accident (un coup de levier.) En janvier dernier, 1894, le mal prit un caractère des plus graves. Le pauvre souffrant ne pouvait plus travailler. Il était découragé, et d'autant plus qu'il était impossible d'appliquer aucun bandage, moyen auquel ont recours la plupart de ceux qui souffrent de cette infirmité. Mais tout à coup il se rappelle qu'on avait recommandé à plusieurs reprises d'invoquer Mgr de Laval, déclaré Vénérable, afin d'obtenir par son intercession des faveurs qui pourraient hâter sa canonisation. Il s'adressa aussitôt au saint évêque, avec promesse de faire rapport à qui de droit du soulagement qu'il lui procurerait, et dès le lendemain le mal disparut complètement. Il me dit que, depuis, il n'a ressenti aucune douleur. Il considère sa guérison complète. Il a pris part à toute espèce de travaux sans éprouver d'inconvénients. " Je suis aussi bien, me dit-il, que dans ma jeunesse. "

"Il est heureux de rendre ce témoignage dans le but de faire connaître de plus en plus la puissance d'intercession auprès de Dieu du premier évêque du Canada.

" M. Protais Dion appartient à la classe agricole. C'est un homme de 71 ans, un bon et fervent catholique, dont la conduite est exemplaire et qui est parfaitement digne de foi.

"J'ai l'honneur d'être etc.

(Signé) PRUDENT DUBÉ, Ptre, Curé.

Depuis à la demande de Monsieur le Curé de Sainte Julie, M. Dion a fait lui-même, devant le curé et le médecin de la paroisse, la déposition suivante laquelle a été attestée par le curé :

"SAINTE-JULIE, 11 août 1894.

" Mon nom est PROTAIS DION. Je suis âgé de 71 ans.

"A l'âge de 31 ans, après un coup que j'attrapai, je fus atteint d'une hernie dans la région inguinale. Je n'ai jamais essayé aucun remède ni employé aucun instrument ordinaire usité pour la cure de cette maladie.

" Lorsque je voulais travailler, il se faisait subitement une tumeur dans la région inguinale, je souffrais terriblement, et je n'étais plus capable de rien faire.

" Pour me soulager, je faisais un peu de pression sur cette tumeur qui disparaissait ainsi que tout le mal.

" En janvier, je fus frappé d'une attaque plus douloureuse et plus terrible que jamais, je pensais en mourir. Je me recommandai alors à Mgr de Laval, en qui j'avais toujours eu beaucoup de confiance. A ma grande surprise, le lendemain matin, je me suis éveillé et je n'avais plus aucune douleur, la tumeur qui m'avait causé tant de souffrance n'existait plus .....

" Depuis ce temps, je suis parfaitement bien et le mal qui m'a fait souffrir pendant quarante ans est entièrement disparu. Tellement que je suis capable de faire les ouvrages les plus durs, même de sauter en bas d'une voiture comme je faisais à l'âge de vingt ans."

Voici enfin l'opinion du médecin sur la guérison de M. Dion.

"Monsieur Dion, il est vrai, n'a jamais subi aucun traitement, ni été visité par aucun médecin ; mais d'après son rapport, il n'y a pas l'ombre d'un doute qu'il avait une hernie.

" Je n'ai pas encore une bien longue expérience comme médecin, mais je sais que la guérison d'une hernie est toujours chose difficile, et je suis le premier à être *admirablement surpris* de la guérison de M. Dion, qui a été si prompte, et je trouve qu'il y a dans ce fait quelque chose de plus qu'ordinaire."

(Signé) L.-A. FRÉCHETTE, M. D.

Le service rapide

La *Patrie* énumère ses objections au projet d'une ligne de paquebots rapides à laquelle une subvention annuelle de $750,000 a été votée à l'unanimité des membres du Parlement.

Parmi ces raisons se trouve la suivante :

" Parce qu'une foule d'autorités, éminemment respectables, affirment que la navigation du Saint-Laurent à 20 nœuds est impraticable."

Quelles sont ces autorités éminemment respectables, demande la *Minerve*. La *Patrie* ne le dit pas et nous aimerions à en connaître qui soient personnellement désintéressées à combattre le projet.

Par contre, nous pouvons mentionner en faveur du service rapide, l'opinion de l'amiral Hopkins, de M. Ginsburg, le chef du service fédéral des phares et signaux, les officiers du département de la marine, etc.

BEL ECHANTILLON

Monsieur Turgeon, de la Branche de la colonisation, vient de recevoir un échantillon de trèfle rouge, provenant d'une pièce de terre de St-Alexis de Matapédiac, en prairie depuis quatre ans. C'est le Révérend M. Pelletier, curé du lieu, qui fait l'envoie et qui atteste la chose. Or cet échantillon mesure six pieds et quatre pouces de longueur. Que le public juge maintenant de la fertilité des terres de la Vallée de la Matapédiac !

Cet échantillon sera exposé, avec beaucoup d'autres, provenant de la même vallée, à la prochaine exposition de Québec.

MELEE SANGLANTE

Un homme tué. Quatre hommes et une femme blessés

Chicago, 30—Tout un émoi a été causé sur Ashland avenue, par une bataille qui a eu lieu entre une douzaine de personnes, la police et une propriétaire qui voulaient collecter ses loyers.

La propriétaire frappa un nommé Ray à la tête et lui cassa le cou. Les voisins accoururent et une mêlée sanglante eut lieu entre ceux ci et la police qui avait été prévenue.

Deux hommes ont été mortellement blessés et quatres autres ont reçu des blessures assez sérieuses pour nécessiter leur transport à l'hôpital. Une femme a aussi été blessée.

Nombre d'arrestations ont été opérées par les agents.

Cathédrale catholique

Londres, 30—Les catholiques se préparent à réaliser un projet du cardinal Manning.

Ils vont bâtir à Westminster une cathédrale qui coûtera £250,000

Le cardinal Manning a acquis le terrain où s'élèvera le temple, il y a plusieurs années, au prix de £55,000.

On a déjà en mains près de la moitié de l'argent nécessaire.

On espère obtenir des secours des colonies anglaises et des États-Unis.

La Salsepareille d'Ayer peut-être considérée, par ses vertus infaillibles, comme le seul spécifique pour les maladies du sang.

Les Pilules Holloway

sont remarquables pour la guérison des maladies communes aux femmes. A différentes époques celles-ci, sont sujettes aux indispositions qui demandent un remède particulier ; et c'est maintenant un fait reconnu qu'il n'y en a pas de plus efficaces que pour les maladies de cette nature que les pilules Holloway. Pour toutes les indispositions affiblissantes particulières au sexe et dans toutes les occasions dangereuses pour leur santé, qu'elles soient jeunes ou vieilles, mariées ou non, ce grand rénovateur des organes nerveux produit une cure prompte. Leurs qualités purifiantes les rendent d'un prix incalculable aux femmes de tout âge, elles sont fortifiantes et redonnent de la vigueur. Quelques doses produiront la régularité du système et par conséquent, rétabliront la santé sur une base ferme.

LES VOLEURS

Pillent et assomment les gens à Hull

La police ne peut trouver les malfaiteurs

Hull, P. Q. 31—Les voleurs continuent à opérer ici.

Il y a quelque deux semaines, M. J. B. Massie, rue Wrifiht, ouvrait la série des victimes. Une semaine après, M. John McPyke, commis de buvette, se faisait voler sa montre en or dans des circonstances plus que mystérieuses.

Avant-hier soir c'était au tour de M. Godefroy Moreau, hôtelier, rue Wright, à deux pas de la maison de M. Massie.

On dit que c'est à deux heures du matin que la chose est arrivée.

Tout le monde dormait à l'hôtel Montcalm. Et il paraît que quand le maître de céans dort, ce n'est pas facile de l'éveiller.

Les voleurs ont pénétré dans l'établissement en brisant une vitre dans la croisée donnant sur le grand chemin, tout à côté de l'entrée principale de l'hôtel. Ils ont ensuite enlevé la barre qui tenait la fenêtre fermée, puis, levant le chassis, ont sauté dans la maison.

Montant au premier, ils ont pénétré dans sa chambre à coucher du patron ont enlevé une montre en or avec chaine massive évaluée à plus de $280, puis $12 dans les poches de ses pantalons, que l'on a trouvés le matin sur le comptoir dans la buvette.

Les voleurs sont ensuite entrés dans la chambre de la fillette que M. Moreau élève ont fait main basse sur nne somme de $2, puis avant de déloger se sont emparés d'une bouteille de bon brandy.

La police a passé la jouruée et la nuit à faire des recherches.

Mais, pendant que nos limiers s'occupaient à retracer les coupables, un autre crime était commis en pleine rue Main, entre neuf heures et demie et dix heures.

M. George Labelle huissier, clerc au bureau de M. l'avocat Major, était occupé à lire son journal en attendant les débiteurs, car c'était jour de paye chez Eddy, quand un individu entra soudain. M. Labelle se leva pour lui offrie un siège, mais il n'avait pas eu le temps d'adresser le *bonsoir* à son homme, qu'il recevait un terrible coup de bâton sur la tête.

Ce qui arriva par la suite, nul ne le sait. George revint à ses sens longtemps après. Il appela, mais ses cris ne furent pas entendus. Ayant repris un peu de force il ferma le bureau. Il perdait énormément de sang par la blessure qu'il avait à la tête. Quelqu'un arriva sur les entrefaites et le conduisit chez le Dr Aubry. Il fallut sept points pour suturer la coupure.

Labelle a été reconduit chez lui dans un état de faiblesse. Il peut à peine donner les signalements de son agresseur tellement l'affaire a été vite faite.

LES VAISSEAUX FRANCAIS

Le *Nielly* et le *Rigault de Genouilly* actuellement dans notre port vont probablement à Montréal.

Le *Nielly* est commandé par le capitaine E. H. Descamps. Second R. C. A. Lapotoire ; Lieutenants—L. E. N. Muriot, M. H. S. Picard, L. T. Audemand, S. F. F. Lefebvre ; Enseigne, F. F. De Cauze de Nazelle ; Ingénieur en chef, L. D. Barbier ; Officier d'ordonnance, G. G. C. Bauch ; chirurgien, F. Souzier ;

" Le Rigault de Genouilly, " est commandé par le capitaine T. A. E. Testard ; Lieutenants, L. C. Oria, A. Bruyer ; Enseigne, F. C. De Kerros, L. J. E. Scias, A. M. Daurel ; Mécanicien en chef, E. A. Desclier ; officier d'administration, E. C. De Lapaler ; Sergent A. M. A. Le Prano.

L'amiral de Maigret a rendu visite à Son Eminence le cardinal Taschereau et à son Honneur le maire Parent, hier.

Ce matin, Mgr Bégin, Mgr Marois et le secrétaire de Mgr l'archevêque de Cyrène sont allés rendre visite à l'amiral de Maigret à bord de la *Naïade*.

Ils ont été suivis peu de temps après par Son Honneur le lt-gouverneur Chapleau.

LA GUERRE

Les Japonais attaquent aujourd'hui Port Arthur par terre et par mer

Les vaisseaux de guerre japonais bombardent les forts de cette place

Londres, 21—Le correspondant de la Central News Agency à Shanghaï dit :

"Un sentiment d'inquiétude règne à Tien-Tsin en raison de l'attitude des troupes chinoises.

"Les étrangers s'arment en prévision d'une attaque. La canonnière française le "Lion", le navire de guerre allemand "Wolf" celui de l'Angleterrre "Linet", celui de Russie "Sivotch" *ont été* envoyés à Tien-Tsin par leur gouvernement respectif pour protéger, en cas de besoin, les résidents étrangers.

Vienne, 31—Un agent du gouvernement japonais a acheté ici 200,000 fusils à aiguille ancien modèle.

On dit qu'il a expédié la plus grande partie de ces armes à Amsterdam, d'où elles seront transportées à Yokohama.

Londres, 31—Une dépêche de Shanghaï au "Central News dit :

Une dépêche de Chee-Foo dit que les vaisseaux de guerre japonais escortant des transports ont débarqué des troupes à Lian Tie-Shan, hier.

Ces troupes ont été dirigées immédiatement sur Port Arthur. En même temps, les vaisseaux de guerre japonais bombardaient les forts à Play.

Le but des Japonais est de détruire les bassins et les forts de Port-Arthur pour empêcher les vaisseaux de guerre chinois désemparés de s'abriter et de se réparer à cette place. Le bombardement continue.

Shanghaï 31—La canonnière anglaise "Redpole" est partie de Chee-Foo pour Port-Arthur.

Des jonquer venant de Nen-Chang et arrivées à Chee-Foo rapportent qu'un grand nombre de soldats japonais flottent à l'embouchure du Tatung. Plusieurs centaines de bateaux de fleurs amarrés dans la rivière de Canton ont été détruits par le feu.

Environ 1,000 personnes qui étaient à bord de ces bateaux ont péri.

Mille Chinois

Périssent dans les flammes ou se noient

DESASTREUX INCENDIE SUR DES JONQUER CHINOISES

Hong Kong, 31—Un désastreux incendie a éclaté parmi plusieurs centaines de jonques chinoises dans la rivière Canton.

Sur ces embarcations logeaient plusieurs milliers de Chinois qui, pris de panique, se sont jetés à l'eau ou ont été brûlés vivants.

On estime que le nombre des victimes dépasse mille.

NOUVELLES DE MONTREAL

L'ENQUETE A LA PRISON

Une chute de 30 pieds

Le creusement des canaux

Montréal, 1er—Le gouvernement provincial vient de nommer M. Alexandre Jodoin commissaire spécial avec mission de faire enquête sur les accusations portées contre le gouverneur et le personnel de la prison de Montréal. M. Vallée dit qu'il ne craint aucunement le résultat de l'enquête.

Joseph Carroll âgé de 25 ans, et demeurant au No 99 rue Young, au deuxième étage, s'était endormi sur sa galerie, hier soir après s'être ingurgité quelques verres de boisson alcoolique, quand tout à coup, perdant l'équilibre, il passa par-dessus la galerie et fit une chute d'une trentaine de pieds. Cependant, il ne s'est infligé qu'une légère blessure à la tête. Transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital Notre-Dame, vers 10 heures et demie, il a été pansé, puis renvoyé chez lui.

—M. le maire Villeneuve est parti, hier soir, pour les provinces maritimes et sera absent deux ou trois semaines.

—Les constables Richard et Suthergill ont fait une bonne capture hier soir. Depuis quelque temps, la police avait l'œil sur plusieurs individus connus pour des désœuvrés, " pickpokets, " etc. Leur champ d'opération s'étendait de la rue Craig à la rue Ste-Catherine, sur la rue St Laurent. Les prisonniers se nomment James Winfield, alias Robb, journalier de la rue Parthenais ; Samuel Dunham, confiseur, de la rue Quesnel, George Dunham, commerçant de la rue St Jacques, et George Labelle, fabricant de valises de la rue Dorchester.

Les quatre accusés ont comparu en cour de police ce matin et ont plaidé non coupables. Ils sont accusés de vagabondage. Leur procès est remis à mercredi prochain.

L'un d'eux, Samuel Dunham, a résisté de la façon la plus violente et s'est rendu coupable, en outre, d'avoir déchiré les habits du constable Suthergill. Les accusés seront admis à caution, pourvu qu'ils puissent fournir un montant suffisant.

—La colonie française de Montréal ne fera que des réceptions intimes aux marins français, laissant aux Canadiens, le soir des réceptions publiques.

—Le 23 juin dernier, une enfant âgée de 23 mois—coïncidence singulière—était tuée par l'un des chars de la compagnie du tramways, dans la rue St-Laurent, entre les rues Mignonne et Ontario Aujourd'hui le père, M. C. Pichette, réclame $5,000 de dommages pour la mort de son enfant. M. A. E. Poirier occupe pour le poursuite.

—La Fête du Travail débutera par une messe basse, célébrée lundi matin, et à laquelle tous les ouvriers sont invités.

La cérémonie commençera à sept heures très précises, dans la chapelle du Sacré-Cœur, à Notre-Dame. Il y aura une allocution de circonstance prononcée par M. l'abbé Colin, supérieur de Saint-Sulpice.

—Le maire a décidé, paraît-il, d'inviter les présidents de la Chambre de Commerce, du Board of Trade, de la Commission du Hâvre et du Corn Exchange à prendre part à l'enquête qui sera faite par le département de police. Ils agiraient de concert avec les membres de la commission de police et auraient les mêmes pouvoirs en ce qui concerne l'interrogation des témoins.

—A la dernière session, le ministre des chemins de fer a mis dans ses estimés une somme de $50,000 pour commencer l'élargissement de la cunette du canal Lachine. Le coût de ces travaux devra nécessairement dépasser un demi-million de piastres, car il s'agit d'abaisser le niveau du mouillage de douze pieds qu'il est aujourd'hui à quatorze pieds et de donner à la cunette une profondeur de 15 pieds, depuis Saint-Gabriel à Lachine. L'année prochaine une très forte somme sera votée par le gouvernement à cet effet. Des soumissions ont été demandées il y a environ trois semaines ; elles seront closes le 4 septembre, à midi.

Ces travaux donneront au canal Lachine le même mouillage que tous les canaux du St-Laurent, soit quatorze pieds ; les travaux du canal Cornwall et ceux du canal Lachine seront probablement terminés vers 1898 et les vaisseaux d'un tonnage de 1,500 à 2,000 tonneaux pourront descendre des grands lacs jusqu'à Montréal. Le canal Beauharnois n'a que neuf pieds de mouillage ; celui de Soulanges aura quatorze pieds.

Ces travaux seront faits par contrat.

NOYE DANS LE CANAL

Il voulait voyager gratis

Montréal, 1—Vers 6 heures 15, hier soir, au moment où un train venant de l'ouest passait à St-Henri, un individu dont on ignore le nom, y monta, dans le but de se faire transporter gratis à Montréal. Malheureusement, tandis que le train traversait un pont, sur le canal Lachine, le voyageur perdit l'équilibre et tomba dans le canal. Comme il ne reparaissait pas on se porta sans retard à son secours ; mais toutes les recherches que l'on fit furent vaines. M. Flynn, détective du Grand-Tronc, est allé à St-Henri pour tâcher d'y apprendre le nom du noyé, mais il n'a pu obtenir aucun renseignement.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

Québec, 6 Septembre 1894—No 3

LA Seconde femme

(Suite)

" Qu'y a-t-il ?..." demanda M. de Mainau en rejetant le livre qu'il examinait, et s'approchant les sourcils froncés:

" Rien d'important, mon ami, " répondit le maréchal en lançant un regard oblique. Il avait rougi comme l'aurait pu faire une jeune fille prise en défaut. " Je vous en prie chère comtesse, " fit-il en se tournant vers Liane, " débarrassez-vous de votre chapeau, et prenez une de ces glaces à l'ananas.Cela doit vous sembler nécessaire après ce voyage fait aux heures les plus chaudes de la journée."

Liane passa tendrement la main sur la tête bouclée de l'enfant et baisa son front.

" Je vous remercie, monsieur le maréchal, " répondit-elle avec calme. " Puisque vous me refusez le nom et la place de baronne de Mainau, la comtesse de Trachenberg ne peut méconnaitre les convenances au point de demeurer sans protection dans une maison étrangère, au milieu d'une compagnie exclusivement masculine.

Oserai-je vous prier de me faire conduire à mon appartement en attendant la cérémonie de la présentation au personnel du château.

Le vieux monsieur, dans sa longue vie de courtisan, qui eût dû le cuirasser contre toute surprise, n'avait jamais subi un assaut aussi imprévu que celui-ci. Le silence obstiné,la réserve effarouchée de Liane, rapprochés de sa toilette plus que simple lui avaient paru témoigner de cette crainte respectueuse que les pauvres ressentent près des riches dont ils dépendent.

M. de Rüdiger, charmé de la dignité déployée par la jeune femme, se frotta les mains avec satisfaction derrière son dos. Quant à Mainau, sa surprise répercutait celle de son oncle. Quoi ! était-ce là la jeune fille docile, si facile à manier et qui se contenterait toujours de son lot, quel qu'il fut et de quelque façon que l'on s'y prit pour le lui attribuer ? Tel était le portrait tracé par la mère de Liane.

" Hé !... hé !...nous sommes susceptibles, ma petit comtesse, " dit le maréchal après quelque instants de silence.

Mainau se plaça soudain à côté de sa femme.

" Vous êtes tout à fait dans l'erreur, Juliane. " lui dit-il, " si vous supposez que vos droits de maitresse de maison peuvent être contestés un seul instant, tant à Schonwerte que partout ailleurs. Notre mariage de Rüdisdorf satisfait pleinement ma concience. Il vous confère pour toujours mon nom, et si l'opinion que l'on a ici,— à cette place, —diffère de la mienne, ni vous ni moi n'avons pas à nous en tourmenter. Permettez-moi de vous conduire à votre appartement.

Il lui offrit son bras, et, sans accorder un regard au vieux maréchal, il garda le silence en traversant la galerie des glaces et les salons qui lui succédaient Quand ils eurent atteint le vestibule, i s'arrêta près de l'escalier.

" Vous avez été offensée. " lui dit il " et mon orgueil est aussi atteint que le vôtres Mais peut-être consentiez-vous à peser comme moi, dans la balance ou nous jugeons ce procédé, la situation de celui qui s'en est rendu coupable Il est vieux et malade : il a vu à votre place sa fille unique et tendrement aimée. Un seconde femme doit s'attendre à exciter la jalousie comme à réveiller la douleur des proches parents de la première femme. Patientez, je vous en prie. La force de l'habitude triomphera de ces préventions excusables jusqu'à un certain point, quand on remonte à leur cause.Je ne puis abandonner Schonwerth et m'établir avec vous dans une autre demeure. Des soins maternels sont indispensables à Léo et je n'aurai jamais la cruauté de l'enlever à son grand-père, dont il est désormais l'unique affection comme l'unique intérêt."

Liane descendit l'escalier sans trouver un mot de réponse à cette naïve profession de foi égoïste. On ne pouvait avoir la cruauté d'affliger ce méchant vieillard et on l'enchainait à lui on la plaçait à portée de toute blessure que sa fantaisie l'inciterait à lui faire.

" Vous devez comprendre," lui dit-elle enfin, " que je n'aurais pas de plus ardent désir que celui de m'en retourner immédiatement dans la maison de mon père. Si je n'étais retenue par cette considération, que mon départ serait contraire aux lois de ma religion, et condamné par elle, je...

—Il y aurait encore quelques autres petites considération qui s'opposeraient à un pareil éclat," répondit froidement Maineau. " N'oubliez pas que je ne permettrai pas la perpétration d'un semblable scandale...Se marier le matin... Se quitter à l'heure du diner...Non, non, cela offrirait un trop beau thème aux bonnes âmes qui s'appliquent à enrégistrer tout ce qui leur convient d'appeler mes hizarreries et mes extravagances. Je ne me fais pas faute de leur fournir la pâture dont ils se montrent si friands...Mais cette fois...non, je ne veux pas leur donner la joie de cet éclat."

Il s'arrêta devant une porte qu'i ouvrit.

" Voici votre appartement," dit-il. " J'irai au-devant de chacun de vos désirs, si vous voulez transformer les dispositions de ces pièces, changer le mobilier ou bien en augmenter l'élégance. Cela est dit une fois pour toutes: vous avez le droit d'user à votre guise de ma fortune, qui est devenue la vôtre "

Puis un mauvais sourire passa sur son visage.

" Ce fut," reprit-il," l'appartement de Valérie, ma première femme. Mais j'espère que vous n'avez pas peur des revenants ? Au surplus, son âme était légère comme...comme les dentelles précieuses dont elle raffolait et dont elle aimait à se couvrir. Il est douteux que cette âme ait changé au point de concevoir et d'exécuter un plan suivi : celui de venir vous tourmenter."

Il sonna. Une femme de chambre parut. Il la présenta à Liane en appelant son attention sur la nécessité d'être prête dans une heure pour la cérémonie.

Avant que Liane eût pu répondre un mot, il avait quitté la chambre. La soubrette disparut par la porte opposée, afin de faire dans le cabinet de toilette les préparatifs que commandaient les circonstances.

Liane se trouva seule dans cet appartement, où tout lui était étranger et hostile. Elle ne put tout d'abord dominer l'angoisse qui s'était emparée d'elle et, cédant à une frayeur enfantine, elle elle se précipita vers la porte..... Non, Dieu merci ! la porte n'était pas fermée. Liane n'était point prisonnière. Rien ne l'empêchait de fuir immédiatement cette demeure. Fuir.... pourquoi ? N'y était-elle pas venue librement ? N'avait-elle pas donné son consentement ? Il dépendait d'elle de répondre négativement à la question du prêtre, et de ne point se lier à la destinée qui lui semblait épouvantable. Mais quoi ! sa vie antérieure l'avait préparée à ces sortes de mariages, pour lesquels on consulte fort peu, ou même on ne consulte pas du tout la principale intéressée. La maison dans laquelle elle avait été élevée était peuplée de jeunes filles appartenant aux plus nobles familles. Toutes, sans exception, avaient été simplement averties que les négociations entamées par leur établissement avaient abouti, et successivement toutes s'étaient mariées après avoir à peine entrevu le compagnon de leur vie. Liane était persuadée que le mariage ne pouvait se traiter autrement. Peut-être les instances impérieuses de sa mère l'eussent elles mise en défiance.... Mais comment ne point accepter aveuglément la destinée qu'Ulrique et Magnus la conjuraient de ne point repousser ?

Elle savait maintenant qu'ils avaient voulu l'éloigner de l'enfer dans laquel ils demeuraient.... Elle savait aussi qu'elle n'avait point le droit d'adresser le moindre reproche à Mainau. Les écailles tombaient de ses yeux : elle était séparée pour toujours de ceux qu'elle aimait si tendrement, et avait échangé la vie du cœur pour une vie de luxe. Ah ! c'est ici que se trouvait l'enfer !... Et elle n'avait pas le moindre espoir de trouver jamais la moindre compensation à ce qu'elle avait perdu. Elle était enchaînée à un homme vis-à-vis duquel elle devait rester sur le pied de guerre. Elle savait qu'il ne l'aimerait et qu'il souhaitait sincèrement n'être jamais aimé par elle.

Elle leva instinctivement un regard désolé.... et ce regard rencontra un ciel de satin bleu, plissé.... Elle s'aperçut que cette étoffe, cette nuance l'environnaient, et qu'elle semblait nager dans l'éther. Si elle en jugeait d'après le langage ironique de Mainau, sa première femme avait dû être frivole, volontaire et capricieuse. Ce qui l'environnait semblait confirmer ces soupçons. Sans doute, cette enfant gâtée frappait du pied, peut-être frappait-elle de son petit poing fermé ce qui était à sa portée. Le fait est qu'un tapis de Turquie, épais et moelleux comme un matelas, couvrait le plancher.... que tous les meubles étaient entièrement recouverts de satin bleu capitonné. Partout des coussins, des tabourets bas. En un mot, on eût dit que cette chambre était destinée, non à une jeune femme, mais à un enfant pour lequel on avait préparé un nid douillet. Liane ouvrit une fenêtre. La première femme aimait probablement à se baigner dans l'odeur du jasmin : ce parfum emplissait la pièce et semblait avoir imbibé même les tentures, les rideaux et les portières ; son intensité incommoda la jeune femme, qui s'accouda pensivement.

Qu'était-ce ? La " première femme ", en dépit du jugement porté sur elle par Mainau, avait-elle réellement l'âme jalouse ? Se pourrait-il qu'elle errât irritée, mécontente, sous ces tentures ? Ce qu'il y avait de certain, c'était la vague perception d'une douloureuse plainte féminine.

Liane retint sa respiration et prêta l'oreille. La femme de chambre rentra pour l'avertir que tout était prêt pour sa toilette.

" Qu'est-ce que cela ?..." lui demanda Liane.

Elle s'était avancée vers le cabinet de toilette, lorsque la même plainte se fit entendre, et plus assurée que la première fois.

" Il y a dans les arbres des harpes éoliennes, Votre Seigneurie, " répondit la femme de chambre.

Liane regarda au loin et secoua la tête.

" Il n'y a pas le moindre souffle d'air, " dit-elle.

" Peut-être aussi, " reprit la femme de chambre, " ce bruit vient-il de là-bas, où demeure une dame qui est malade depuis plusieurs années."

Et elle désignait vers l'extrémité du parc une place près de laquelle s'élevait un obélisque de teinte rougeâtre.

" Je ne sais pas au juste, ajouta-t-elle ; " je suis depuis huit jours seulement à Schonwerth.... On ne s'inquiète pas du tout de cela à l'office.... Même, les gens disent qu'elle est là par charité.... et, chose horrible !.... il paraît qu'elle n'est point baptisée. Je ne m'aventure jamais du côté de cet enclos ; j'ai trop peur des taureaux, et puis il paraît qu'autour d'elle les arbres fourmillent de singes.... Pouah ! "

Liane se rendit en silence dans la chambre de toilette, et s'abandonna aux soins de la camériste, qui semblait fort habile. Cette fois, le brocart de soie blanche et d'argent bruissait autour d'elle, et lorsque, une demi-heure plus tard, Mainau frappa à la porte du salon bleu, il s'arrêta visiblement frappé de surprise. Le " grand échalas " portait la queue de sa robe de brocard comme si elle en eût l'habitude. C'était évidemment un mépris absolu de toute coquetterie qui l'engageait à se montrer toujours vêtue comme une austère quakeresse. Une couronne de fleurs était placée sur l'édifice savamment élevé de sa coiffure. Les ondes cuivrées de cette chevelure rouge si dédaignée étincelaient dans ces flots blancs, auxquels les tentures de satin bleu servaient de *repoussoir*.

" Je vous remercie, Juliane, d'avoir triomphé de l'antipathie que vous inspirait cette toilette, et d'avoir compris qu'il fallait dans ma maison vous montrer vêtue non comme le préférerait votre modestie, mais suivant les exigences de votre rang," dit Mainau, non sans bienveillance, mais sans se départir de sa froideur.

Elle leva ses paupières foncées et fixa sur son interlocuteur un regard qui n'était point celui de Mlle de la Vallière. Ces yeux n'avaient point la teinte de pervenche pâlie qu'on leur avait supposée : ils étaient grands, ces yeux, d'un gris foncé, sérieux et quelque peu dédaigneux.

" N'ayez pas trop bonne opinion de moi," répondit-elle avec fermeté. " Ce n'est point par modestie ni humilité que je n'ai point consenti à revêtir cette toilette à Rüdisdorf. Donnez à ce sentiment le nom que vous voudrez ; appelez-le fierté ou seulement orgueil, peu m'importe. Je sais que dans la galerie de marbre de notre demeure il se trouve beaucoup de portraits de femmes vêtues de brocart et d'hermine ; mais je ne voulais pas me parer de ce luxe *donné*."

Et elle passa légèrement la main sur les plis argentés de sa robe.

" Dans la maison paternelle, dont aucune pierre ne nous appartient maintenant, il m'eût semblé que le bruissement de cette robe pourrait réveiller tous les Trachenberg endormis sous les dalles de notre chapelle, et il faut que leur sommeil soit aujourd'hui plus profond que jamais. *Ici* je représente *votre* famille, *votre* nom, et cette parure est adaptée à la situation. "

Mainau se mordit les lèvres. Quelque chose comme une surprise déplaisante, mélangée de colère se peignait dans ses yeux qui,tantôt s'attachaient sur la fière jeune femme, tantôt se plongeaient avec une expression de défi dans le limpide et ferme regard que Liane ne baissa pas un seul instant.

" Allons !..." fit-il avec un ton de persiflage, " les Trachenberg peuvent éveiller consolés. Leur orgueil universellement connu vit encore, il s'affirme avec énergie, et ceci leur ferait oublier celles des épreuves de leur maison auxquelles vous venez de faire allusion. "

Liane garda le silence et passa digne et grave le seuil de la porte, que Mainau ait d'ouvrir en s'inclinant profondément avec une expression quelque peu moqueuse.

Mais il s'efforçait vainement, pour se justifier vis-à-vis de lui-même, de ridiculiser à ses propres yeux la jeune femme qui marchait à ses côtés, pâle, mais impassible, calme et simple. Décidément, la comtesse de Trachenberg l'avait trompé. Ce n'était pas là une insignifiante jeune fille qu'il mènerait à sa guise, et aux dépens de laquelle il pourrait s'amuser sans qu'elle s'en aperçût ou bien sans qu'elle osât se défendre.

Pour se rendre à la grande salle du château, on traversait une multitude de galeries et de salons dont le luxe aurait dépassé même les rêves d'une femme frivole. Un triomphe avait été dressé devant la porte, et pour l'atteindre, il fallai traverser une forêt d'orangers éclairée par plusieurs centaines de girandoles d'argent massif, chargées de bougies odorantes. Ce fut autravers d'un nuage qu'apparut à Liane la nombreuse domesticité du château, placée en haie sur son passage. Elle tressaillitlors qu'elle aperçut dans la salle le maréchal de cour toujours enveloppé dans sa couverture de soie rouge piquée. Le regard qu'il fixa sur la jeune femme étai étrange.

Il y avait dans ce regard une expression de colère méprisante qui glaça la jeune femme. Près du maréchal se tenait un individu dont le regard lui causa une impression indéfinissable mais encore plus pénible et à laquelle elle n'échappa qu'en détournant la tête. La cérémonie eut lieu selon la coutume en pareil cas.

VI.

Le jour le plus pénible de tous ceux que Liane avait vécu se passa enfin. Elle put enfin se retirer dans l'appartement qui lui était attribué, renvoya la femme de chambre qui attendait ses ordres, quitta son opulente toilette et revêtit un peignoir blanc. Pourtant elle ne pouvait encore prendre de repos : sa pensée s'élancait avec un ardent regret vers la demeure paternelle ; il lui fallait revoir quelque chose qui lui parla de la sœur et du frère qu'elle avait quittés. Elle prit une clef et ouvrit un coffret qui, d'après sa demande avait été placé dans le salon bleu. Un cahier couvert de versions latines de l'écriture de Liane se trouvait placé au dessus du coffret. Elle tressaillit involontairement et leva un regard alarmé et empreint de confusion vers un grand portrait à l'huile qui représentait l'énigmatique visage de Mainau... C'était bien lui, — un volcan recouvert de glace :— c'était bien son regard ironique qui plongeait sur ce malheureux cahier. Elle le roula vivement. Pas même en peinture ce regard moqueur ne devait s'arrêter sur un manuscrit tracé par une main féminine.

Mainau saura bien te faire passer le goût absurde de la science !... " avait dit plus d'une fois à sa fille la comtesse de Trachenberg. Et de fait pendant le repas qui avait été servi après la cérémonie la conversation avait effleuré en passant la question de l'émancipation des femmes... si mal comprise par ceux-là même qui prétendent la préconiser. Mainau s'était tout d'abord égayé aux dépens de cette émancipation, puis changeant de ton,il avait ajouté que,forcé de choisir entre la femme vaniteuse et frivole qui, pour satisfaire ses goûts mondains est une mauvaise mère et le bas bleu qui renvoie ses enfants hors de sa chambre ou bien ne les surveille.

pas afin de se livrer aux compositions littéraires, il opterait pour la première parce que du moins tout en étant blamable elle n'était pas ridicule. " Une tache d'encre à un doigt féminin," avait-il dit, " me semble plus répugnante qu'un ulcère. "

Elle se dirigea vers le bureau placé dans son petit salon, afin d'y enfouir toutes les preuves de la vie intellectuelle qui jusqu'ici avait été son partage. C'était un ravissant petit meuble ancien en bois de rose orné de cuivres ciselés par un artiste. Quelles avaient été, en face de ce bureau, les pensées de...la première femme de celle pour qui le meuble avait été choisi ? Le bureau était encombré de petits groupes et de statuettes sans valeur artistique. Liane ouvrit un tiroir : il était rempli de pièces d'or... sans doute le montant de la somme qui lui était attribuée pour ses menus dépenses. Elle repoussa le tiroir avec effroi et ferma le meuble à clef : l'argent était enterré, cette découverte et le parfum de jasmin qui montait à son cerveau la décidèrent à ouvrir la porte vitrée du salon voisin, La lune s'était levée au loin, et répandait sur toutes choses sa lumière spectrale. Liane hésita sur le seuil de cette porte, tant le pa ge lu parut étrange. Le château de Schonwerth était environné de montagnes déchiquetées, semblables à des dents de dragons gardant un tréser.

Elle s'avança pourtant et s'engagea sous la voûte formée par les arbres séculaires d'une avenue. La nuit était absolument silencieuse : aussi Liane perçut-elle d'autant plus nettement le bruit de pas très-pressés...Elle se recula de façon à rester tout à fait dans l'ombre, tandis qu'un enfant venant de l'aile du nord du château passait ens courant. C'était Léo. Ses petis pied nus étaient chaussés de pantoufles, sa petite culotte de velours vert avait été visiblement passée en toute hâte, car il la tenait avec ses deux mains, tandis que sa chemise de nuit, garnie de dentelles, quittait et découvrait des épaules rondes et un buste d'une blancheur éclatante. Le petit garçon sondait les alentours d'un regard farouche, et prit avec la vitesse d'une flèche la direction de cette partie du parc où était situé le temple hindou.

Liane s'avança doucement, et se rouva bientôt derrière l'enfant.

Que fais-tu ici, Léo ?..." dit-elle en lui pressant le bras.

" Ah ! c'est ma nouvelle maman...' fit-il avec une expression de soulagement. " Est-ce que tu le diras à grand-papa...dis ?

—Quoi, mon enfant ?

—Que tu m'as trouvé ici ?

—Si tu commets une faute, je le dirai bien certainement.

—Non, " maman," répondit-il de son ton ferme et décidé, en secouant les boucles de sa chevelure, qui encombraient son front. On s'apercevait au désordre de sa coiffure qu'il avait été mis au lit et venait de se relever. " Je veux seulement porter à Gabriel des bonbons...Je ne les ai pas pris, pour sûr non, maman ! C'est M. de Rudiger qui les a mis sur mon assiette pendant le diner, et, puisqu'on me les a donnés, ils sont bien à moi. Je serre toujours mes bonbons pour Gabriel. Mais si j'attends le matin, ils n'y sont plus, car Mlle Berger les aime beaucoup. Tout le jour elle mâche quelque chose... et elle grignote tous mes bonbons, cette affreuse créature.

—Où est donc Mlle Berger ?..." demanda Liane.

La gouvernante du petit garçon lui avait été présentée, et avait produit sur elle l'impression la plus déplaisante.

" Elle joue à toute sorte de jeux dans la chambre d'études, et je ne dois pas y entrer. Elle l'a défendu, et s'y est enfermée. Je ne sais quel tapage on fait là-dedans, et on y boit du punch, j'en ai senti l'odeur par le trou de la serrure...Je n'ai pas eu la permission de voir Gabriel aujourd'hui, parce que j'ai été par trop méchant...Mais je pense que je puis pourtant lui dire bonsoir... Le puis-je, maman ? Oui, n'est-ce pas?"

Il sollicitait avec son ton toujours impérieux, mais avec les délicieuses intonations qui s'échangent entre une mère et son enfant. Un faisson de joie fit tressaillir Liane...Cet enfant indomptable, indompté, se jetait volontairement, et dès la première heure, sous le joug de son autorité maternelle. Un sentiment de consolation indicible descendit soudainement sur ce cœur affligé, et qui se croyait déshérité de toute affection. Elle saisit l'enfant, l'étreignit tendrement, et baisa ses longues paupières.

" Donne-moi ces bonbons, Léo," lui dit-elle, " je les porterai à Gabriel. Il faut que tu retournes à ton petit lit. Sois tranquille, je lui dirai bonsoir de ta part. Mais où le trouverai-je ?"

Léo retourna docilement ses poches et livra tous les trésors qui p étaient contenus sous forme de pastilles, de fondants et d'autres délicieuses choses de même ordre. Il déposa le tout dans les mains fines de sa belle-mère. Tandis qu'il opérait ce transfert, il donnait, d'un ton mystérieux, les indications nécessaires pour trouver son camarade.

" Il faut que tu ailles là-bas, de l'autre côté de l'étang," dit-il, " mais tu n'as pas la permission d'entrer dans la maison. Grand-papa l'a sévèrement défendu à tout le monde. Et Mlle Berger dit qu'il y a là une sorcière avec de longues dents. Certainement c'est une bêtise...ou peut-être elle ment. Car enfin, Gabriel n'a jamais été mordu. Moi, je n'aurais pas peur du tout."

La jeune mère releva la chemise de l'enfant, la croisa soigneusement sur son buste découvert, puis, lui prenant la main, le reconduisit d'abord au château. Une lampe en cristal bleu de ciel, suspendue au plafond, éclairait doucement la chambre de Léo. Le fils d'un roi n'eût pu être plus richement installé que l'était l'héritier des Mainau. Mai à quoi servaient les épais rideaux de soie qui entouraient sa couchette et les oreillers garnis de dentelles, couverts de broderie, et les couvre-pieds de soie mis au service de ce pauvre riche enfant ? Son sommeil n'était point surveillé, sinon par l'ange de bronze doré qui tenait de ses deux mains les rideaux du lit, et étendait ses ailes au-dessus de l'enfant. De la chambre voisine, qui était la chambre d'études, s'élevait le bruit des éclats de rire et se faisait entendre le choc de verres remplis d'une boisson capiteuse. Liane se dit que si la *première femme* revenait hanter le château, c'était sans doute ici, près de l'enfant abandonné, qu'elle s'arrêtait, ou peut-être elle allait tracer avec courroux sur la muraille de la pièce voisine un terrifiant *Mane Tekel.*

" Maman," dit l'enfant en caressant les joues de Liane, tandis qu'elle bordait sa couverture," c'est vraiment bien agréable quand tu es là. Viendras-tu tous les jours ? Oui, n'est-ce pas ? Ma première maman n'est jamais venue comme cela auprès de mon lit, et j'aime beaucoup cela. Dis ?...Et puis tu iras pour sûr tout de suïte chez Gabriel, et tu lui donneras les bonbons, pour sûr ?'

La jeune femme lui accorda toutes ses demandes et lui fit toutes les promesses qu'il réclamait. Il posa avec satisfaction sa tête sur son oreiller et cinq minutes ne s'étaient pas écoulées sans qu'il fût profondément endormi. Liane s'éloigna doucement et en quittant la chambre ferma à clef la porte par laquelle l'enfant s'était échappé.

VII.

Dix heures et demie sonnaient quand elle traversa une seconde fois le parterre qui s'étendait devant son appartement. L'enfant du fouet, comme l'appelait M. de Rüdiger, le pâle et silencieux garçonnet qu'elle avait entrevu, dormait sans nul doute... Aussi était-ce pour l'acquit de sa conscience pue Liane entreprenait ce pèlerinage. Elle avait au plus haut degré le respect de la promesse librement faite et savait qu'il n'ait qu'un moyen d'enseigner l'honneur à un enfant, c'est de ne jamais le tromper même dans les questions les moins importantes. En outre, le mystérieux exerçait sur elle un attrait invincible. Elle se retourna pour connaitre de ce côté la physionomie du château devenu sa demeure. Cette masse grise reposant sur d'énormes pierres de taille, découpait sur l'azur foncé du ciel les dentelles de pierre de ses ogives, et élevait jusqu'aux nues les statues qui entouraient son sommet. Pas une lumière ne s'apercevait sur cette longue façade. Le salon du rez-de-chaussée envoyait seul le reflet de ses lampes jusque dans l'allée voisine. Là-bas, près d'un pilier, n'y avait-il pas un homme ?... Non, pas un gravier ne craquait près de là... l'immobilité était absolue...Ce n'était que l'ombre du pilier.

La jeune femme s'éloigna le cœur battant et s'engagea dans un sentier qui menait à l'enclos défendu. Le décor changeait brusquement : le bananier indien élevait son profil étranger audessus d'une pelouse épaisse parsemée d'étincelles Des verres luisants en quantité innombrable promenaient leur lumière sur ce fond de velours vert.

Elle marcha encore quelque peu. Tout à coup le rideau d'arbres se déchira, et l'étang apparut immobile, uni,semblable à une plaque d'argent jetée dans dans une corbeille de roses. Le temple hindou élevait vers le ciel sa coupole décorée de Globes. Liane avait atteint le but de sa course mais elle avait accordé une attention si vive aux aspects étranges se déroulant devant elle, qu'elle n'avait pas songé à regarder en arrière. Elle aurait vu que ce qu'elle avait cru être l'ombre du pilier s'était détaché, et la suivait sans bruit, comme en subissant une attraction magnétique, dégagée peut-être par sa chevelure phosphorescente.

Les murs blancs d'une maison basse se découvrirent à sa vue. Un sentier sablé contournait le bâtiment carré, et pourtant celui-ci paraissait littéralement envahi sous des centaines, sous des milliers de rosiers grimpants à haute tige, ou francs du pied, enfin, de toutes les variétés, de toutes les teintes.

On eût été fondé à croire que le moindre souffle de vent renverserait ce frêle édifice, tant les persiennes et la vérandah lui communiquaient de légèreté. Les fenêtres étaient grandes, mais masquées par des volets de bois découpés à jour. La jeune femme s'avança en tremblant sous la vérandah. Le sol en était couvert de nattes fraiches et satinées. Derrière les volets brillait une lumière suspendue au plafond de la pièce éclairée. Le rideau en toile perse enluminée était imparfaitement tiré, de telle sorte que l'on pouvait voir l'intérieur de la demeure en se penchant vers l'ouverture du volet découpée en forme de cœur.

Sur le mur faisant face était adossé en bambou, garni de couvertures d'une blancheur éclatante. Là reposait un être extraordinairement délicat, qui enfonçait précisément son visage dans les oreillers. Femme ou enfant, on ne savait Des draperies de mousseline blanche enveloppaient ce corps frêle jusqu'aux pieds, extraordinairement petits, mais qui semblaient inertes. Un bras nu jusqu'à l'épaule, mince et maigre, tel que l'aurait pu être le bras d'une fillette de treize ans, était languissamment étendu sur cette couche ; de larges bracelets d'or entouraient le poignet et l'avant-bras, et faisaient naître l'impression pénible d'un poids trop lourd pour cette faiblesse. Près du lit se tenait debout une cuiller d'argent à la main, une femme robuste et grande, que Liane reconnut. Cette voix, qui prenait des intonations si douces, était la rude voix de Mme Lohn, laquelle lui avait été présentée lors de son arrivée au château et désignée comme remplissant les fonctions de femme de charge.

La cueiller que Mme Lohn tenait avec précaution en étendant devant elle un tablier dont la blancheur était éclatante contenait évidemment une potion objet de répugnance pour la personne malade. Les exhortations les plus douces les caresses prodiguées, tout semblait inutile pour vaincre la résistance inerte contre laquelle Mme Lohn avait entrepris de lutter.

" Je ne puis en venir à bout, Gabriel dit enfin Mme Lohn en se tournant vers l'un des cotés de la chambre que Liane ne pouvait voir. " Il faut que tu lui tiennes la tête... Elle doit dormir, mon enfant. Il faut absolument qu'elle dorme. "

Le pâle garçonnet, *l'enfant du fouet* de Léo, entra dans le cercle de lumière projeté par la lampe. Il introduisit avec une précaution infinie sa main entre l'oreiller et la tête de la personne malade Cet attouchement fit tressaillir cette personne qui se souleva et laissa voir un visage féminin émacié, flétri mais encore beau. Liane ressentit jusqu'au fond du cœur l'expression navrante de ces yeux invraisemblablement grands qui s'attachèrent avec une tendresse désolée sur le jeune garçon. Il se recula joignant les mains.

" Je ne te toucherai pas, " lui dit-il " je ne te ferai pas de mal...sois tranquille. Je ne puis pas, Mme Lohn, " reprit-il en se tournant vers la femme de charge. " J'ai trop peur de la faire souffrir. J'aime mieux chanter pour l'endormir.

— Tu pourrais bien chanter jusqu'à demain matin sans que cela serve a rien, " répondit la femme de charge " Quand les choses vont aussi mal qu'aujourd'hui, tu sais bien que mon moyen vaut mieux que le tien. "

Elle haussa les épaules, mais ne trouva pas en elle la force d'obliger Gabriel à lui prêter son aide. Quelle bonté il y avait dans cette femme à l'apparence si rude, qui avait salué aujourd'hui même sa nouvelle maîtresse avec une main. si renfrognée !

Liane poussa la porte qui se trouvait entre les deux fenêtres, et entra dans la chambre de la malade. La femme de charge poussa un cri d'effroi et il lui fallut une remarquable présence d'esprit pour garder intact le contenu de la cuiller.

" Prenez la malade, " dit Liane, " tenez-lui la tête, je lui ferai prendre sa potion. "

La subite apparition de cette jeune femme vêtue de blanc, à la taille svelte et élégante paralysa la résistance de la malade. Elle demeura immobile, fixant ses grands yeux sur le visage qui se penchait vers elle empreint d'une vive et sincère commisération, et prit docilement la boisson narcotique jusqu'ici refusée par elle.

" Tu vois, mon enfant, que c'est chose faite, " dit Liane en posant la cuiller sur une table. " Elle n'a éprouvé aucune souffrance et elle dormira. "

La jeune femme passa doucement la main sur la tête de Gabriel.

" Tu l'aimes beaucoup ?... " reprit-elle.

" C'est ma mère !... " répondit Gabriel avec un élan d'incommensurable tendresse.

" Ce sont de pauvres gens, très-gracieuse dame, " dit la femme de charge d'un ton sec.

" Ils sont pauvres et obscurs. "

Il n'y avait plus trace de douceur ni de bonté dans ses paroles si dures.

" Pauvres ?... " fit Liane en indiquant les bracelets et les chaines d'or massif qui garnissaient les bras et le buste de la malade.

Jusque-là celle-ci avait attaché sur la nouvelle venue un regard confiant. Mais à ce geste elle laissa percer une vive inquiétude et sa main s'attacha convulsivement à la chaîne qui retombait sur sa poitrine et soutenait un objet paraissant être un flacon d'argent.

" Allons ! allons ! tenez ! tenez-vous tranquille. La dame ne vous le prendra pas, " dit Mme Lohn d'un ton impérieux " Ces quelques bijoux ne peuvent servir à entretenir deux personnes, " reprit-elle en se tournant vers Liane. " Et par le fait ils n'appartiennent pas même à cette femme. M. le maréchal pourrait lui enlever même ces colifichets s'il le voulait car elle n'y a aucun droit. Elle n'a rien ici-bas, ne possède rien sur la terre et, si elle et son enfant sont nourris ici, s'ils habitent ce bâtiment c'est pure charité de M. le Maréchal. "

Cette explication si impitoyable en ses termes et son fond, blessa douloureusement Liane, et d'autant plus, que Gabriel s'était penché vers sa mère et la caressait doucement comme si elle eût été un enfant innocent et inconscient dont une caresse console tous les maux. Ce beau garçon, à l'attitude affaisée, vivante personnification de la patience indispensable à l'esclave était visiblement accoutumé à bercer les douleurs de la malade. Liane eût volontiers demandé par quel concours de circonstances cette étrangère vivait à Schonwert avec son fils, voué à tous les dédains ; mais la crainte de provoquer un récit méprisant pour ces infortunés s'opposa aux questions qu'elle eût voulu adresser à la femme de charge. Elle se pencha vers Gabriel, et, lui présentant les bonbons elle lui dit :

" Voici ce que Léo t'envoie. Il me charge aussi de te dire bonsoir de sa part.

— Il est bon, et je l'aime, " répondit le jeune garçon en souriant avec mélancolie.

" C'est bien, mon enfant. Tu as raison. Mais il n'arrivera plus que tu sois puni pour ses fautes, " dit la jeune femme.

Elle plaça son index sous le menton de l'enfant, releva sa tête qu'il tenait toujours baissé, et plongea amicalement son regard dans ses yeux innocents.

" N'as-tu donc jamais le courage de parler, quand on est injuste pour toi ? " reprit-elle doucement, mais sérieusement.

La rougeur de la surprise courut sur le laid visage de la femme de charge. Elle lutta un instant contre une émotion visible mais cela ne dura qu'un instant. Son regard se fixa avec assurance sur sa nouvelle maîtresse et elle dit de son ton le plus rude :

" Très-gracieuse dame, cela ne fera pas de mal à Gabriel d'être assouplie soumis à l'obéissance passive, et accoutumé à supporter l'injustice en baisant la main qui le frappe. Il est destiné à l'état ecclésiastique, à dépendre de tous et de chacun comme obscur pasteur piétiste... Il ne peut assez aimer notre petit seigneur Léo. C'est lui qui intercè de toujours près de M. le baron pourqu'on laisse Gabriel ici. Sans lui Gabrie

aurait depuis longtemps quitté sa mère."

Les yeux du jeune garçon se remplirent de larmes.

" Tu es destiné à être ministre ? On veut te forcer à embrasser cette carrière Gabriel ?..." demanda vivement la jeune femme.

" Réponds...dis la vérité, mon enfant. *Qui* te force à embrasser cette carrière ?..." dit tout à coup derrière Liane une voix inconnue.

La jeune femme se retourna, et reconnu l'individu qui lui avait été désigné comme le meilleur ami du maréchal et se trouvait près de lui à la chapelle. Il se tenait sur le seuil de la porte ouverte sur la vérandah.

Liane eut une sorte de vision rétrospective, et reconnut dans cette haute stature...l'ombre du pilier remarquée par elle devant le château, quand elle avait entrepris son excursion.

Mme Lohn s'inclina profondément devant le nouveau venu, lequel, à son tour, salua Liane.

" Permettez-moi, madame la baronne," dit-il," de me nommer à vous, puisque dans ce jour si rempli de solennelles émotions on n'a pu songer à accomplir cette petite formalité. Je me nomme M. de Berg, et je quitte peu mon vieil ami le maréchal. Ceci dit, laissez-moi ajouter que nous ne sommes pas aussi impitoyables à Schonwerth que vous semblez le croire. Nous cherchons à faire le bien en inclinant chacun vers la mission que la nature et les circonstances semblent conseiller...Mais nous n'agissons pas par la force. Nous ne contraignons personne...Nest-ce pas, mon enfant ?...

Et M. de Berg, s'adressant à Gabriel plaça sa main blanche et effilée sur la tête de l'enfant.

En entendant les intonations de cette voix, la malade avait enfoncé sa tête dans son oreiller et y avait caché son visage, demeurant immobile, comme sous l'empire d'un profond sommeil. Mais sa poitrine, soulevée par une respiration courte et fréquente, indiquait l'émotion à laquelle l'étrangère était en proie. On eût dit un pauvre petit oiseau oppressé, tremblant dans la main qui le retient prisonnier.

" Qu'y a-t-il donc, ce soir, madame Lohn ? demanda M. de Berg " Elle me semble fort troublée. On entendait ses plaintes jusqu'au château.

—Son Altesse la duchesse est passée à cheval devant le parc, monsieur ; on peut s'attendre à ce que la maladie empire," répondit la femme de charge respectueusement, mais non sans un mélange d'impatience et de déplaisir.

Un trait ironique passa comme un éclair sur le visage de M. de Berg.

" S'il en est ainsi," répondit-il, " il faut bien supporter cet inconvénient. Son Altesse ne renoncera pas a sa promenade favorite pour éviter à la malade cette petite aggravation... Qui donc aurait le courage de lui demander ce sacrifice et de l'engager à ne plus passer devant la vallée de Kachemyr ? "

Il s'approcha du lit, et ce mouvement fit tressaillir l'étrangère.

" Malgré votre sévérité, " dit-il en s'adressant par-dessus à la femme de charge.

" Je trouve que vous lui faites trop de concessions. Pourquoi ces lourds bracelets sur ces bras faibles et cette chaine massive sur une poitrine épuisée ?

— Je la tuerais, " répondit Mme Lohn avec indifférence, " si je touchais à ses objets, qui sont, je pense, pour elle, une manière de talisman. "

Malgré le ton froid de cette réponse un observateur eût pu voir une étincelle couver au fond des petits yeux de Mme Lohn

" Ne croyez pas cela, " dit M. Berg en haussant les épaules. " Elle est tellement faible que ce poids doit lui sembler insupportable... Venez, nous allons l'en délivrer. "

La malade ouvrit ses grands yeux remplis d'épouvante. Sa main gauche convulsivement pressée contre sa poitrine, elle fit entendre une plainte douce, mais navrante, pareille à celle que Liane avait déjà entendue. Mme Lohn se trouva subitement entre la malade et M. de Berg. Elle étendit sa large main osseuse sur la petite main contractée, et dit d'un ton brusque :

" Monsieur, je ne puis laisser faire cet essai. Cela me touche plus que personne. Si son état empire, pour qui serons, je vous prie, les nuits sans sommeil ? Pour moi, pauvre femme, déjà fatigué, par mon travail. Sans doute, je ne suis pas obligée de m'occuper de cette malheureuse. Je pourrais faire comme tous les gens du château qui a aucun prix ne mettraient le pied ici, et je pourrais avoir un peu de repos... Mon Dieu ! je ne veux pas me faire passer pour meilleure que je ne suis... Je ne puis dire que je prenne cette peine par bonté ni par pitié... Ces gens-là me sont inconnus et tout à fait indifférents... Si je rôde quelquefois par ici, je le fais uniquement pour les maîtres dont je mange le pain.

—Mais, mon Dieu !... qui doute de cela ?... " répondit M. de Berg, qui secoua la tête en souriant. " Qui doute de la fidélité ou de l'insensibilité de Mme Lohn ?...Soit ! laissons ces joyaux à la malade. Ce n'est certes pas moi qui voudrais aggraver votre peine. "

Sur ces entrefaits, Liane sortit à pas légers. Elle voulait revoir le ciel au-dessus de sa tête, entendre craquer le gravier des allées sous ses pieds, afin de se convaincre qu'elle n'errait pas au milieu de visions fantastiques, et que la vie réelle n'était point suspendue. Cette étrangère vêtue de draperies de mousseline, au corps chargé de bijoux, cette maison qui semblait transplantée du sol indien sur le continent européen, cette femme de charge à l'aspect rébarbatif, cet ami du maréchal, à la parole onctueuse, démentie par chacun des traits de son visage... quel étrange assemblage ! que d'énigmes bizarres et insolubles !

Le parfum des roses inonda la jeune femme : la brise de la nuit passait sur les fleurs et les secouait légèrement, tout en faisant vibrer quelques harpes éoliennes. Elle porta ses mains à ses tempes brûlantes et quitta la vérandah.

" La vallée de Kachemyr !... Le paradis que le premier homme n'a su apprécier ni garder, et qui par sa faute a été perdu pour nous.... " dit M. de Berg, qui se trouva subitement aux côtés de la jeune femme, et régla son pas sur le sien. " Le plus grand nombre des êtres humains cherchent à retrouver ce paradis, et, aveuglés par la malédiction encourue par leur race, passent près de lui sans le reconnaître.... L'ascète, méprisant ses délices, l'efface résolûment de ses plans, et, ayant renoncé à tout, pense avoir tout conquis, jusqu'au moment où un éclair lui démontre qu'il a été un insensé, et qu'en croyant gagner le paradis... il l'a réellement perdu. "

Et la voix de M. de Berg s'altérait en tenant ce singulier discours.

Liane le regarda avec surprise de son clair ferme et froid regard... Puis, voyant l'impression déplaisante qu'elle éprouvait, elle demanda à son compagnon :

" Quelle est donc l'infortunée que je viens de voir ? "

M. de Berg pâlit. Visiblement troublé, il jeta sur la jeune femme un coup d'œil oblique. L'aisance avec laquelle elle venait de déplacer la conversation et la simplicité, et la dignité de son maintien en imposèrent visiblement à celui qui avait peut-être partagé l'erreur du baron de Mainau en ce qui concernait la *docile* jeune fille. Toute la lignée des puissants comtesde Trachenberg revivait en elle et lui faisait un cortége. Ce fut d'un ton très différent de celui qu'il avait pris vis-à-vis de la jeune femme, que M. de Berg répondit :

" Ne serez-vous pas froissée, madame la baronne, d'apprendre que l'on donne asile ici à une malheureuse ? " Et, indiquant du doigt la maison ensevelie sous le rosiers, il ajouta : " Qui donc pourrait croire aujourd'hui que cette créature moribonde, dont les pieds sont paralysés, a dansé dans les rues de Bérarès? C'était une bayadère, Madame. c'est-à-dire une femme méprisable, une pauvre fille de l'Inde amenée ici. Ce que l'on appelle dans le pays la *Vallée la Kechemyr* est l'enclos qui a été planté tout exprès pour elle pour l'entourer d'images de son pays familières à ses yeux... Des sommes énormes ont été prodiguées pour satisfaire ses caprices, pour faire naitre un sourire chez cette étrangère.

— Et maintenant elle vit de charité," murmura Liane profondément émue, " et l'on maltraite son enfant !

— Madame, j'oserai vous prier, dans votre intérêt de ne point juger si rapidement M. le maréchal, surtout de ne point établir votre jugement sur de apparences. C'était son frère qui donna ici le spectacle scandaleux de cette ntroduction d'une pareille étrangère dans la maison des Mainau... Et même aujourd'hui,c'est-à-dire lorsque plusieurs années se sont écoulées depuis la mor de ce frère, il faut se garder de toucher à ce sujet. On ne le ferait point sans exciter le ressentiment de mon vieil ami Il est...loué soit Dieu !...non-seulement bon chrétien, mais protestant austère, de ceux que la foule imbécile appelle des piétistes, leur adressant en guise d'injure ce beau titre de gloire désignant leur *piété* !

—Cette piété ne saurait l'autoriser à humilier et punir un enfant innocent... J'ai été témoin aujourd'hui des mauvais traitements qu'il endure, et je pense que la piété, lorsqu'elle existe, enseigne l'humanité, quel que soit le culte dans lequel on adore et sert Dieu."

(*A suivre*)

LES PILOTES

Font connaitre leurs griefs

On demande un salaire uniforme

Les commissaires du Havre de Montréal se sont réunis, mercredi après-midi et après les affaires de routine, ils ont reçu une délégation composée de MM. Perrault, Gauthier, Hurteau, Arsand, Auger et Torrance, gérant de la Dominion Line Co.

Les délégués ont présenté une requête demandant que l'on établisse une échelle de salaires uniformes pour les pilotes, ou que l'on abolisse le système d'emploi à *tour de rôle*, comme étant impraticable. Il faudrait, disent les délégués, laisser chaque pilote libre de prendre des engagements.

On allègue qu'en 1892, les pilotes branchés au nombre de 33 ont gagné $46,000, ce qui leur donnait $1,400, chacun, tandis que ceux qui sont employés à tour de rôle, n'ont réalisé qu'en viron $900 chacun. L'an dernier, les pilotes branchés ont gagné $1,500, tandis que les autres n'ont eu pour toute rémunération que $600 ou $700.

Les délégués prétendent qu'avecl'emploi à tour de rôle il y a injustice et que nombre de pilotes ne peuvent gagner leur vie. Tous les pilotes, parait-il, sont en faveur de l'abolition de ce système.

Le président de la commission, M. Henry Bulmer, a promis de prendre la question en sérieuse considération.

Le gouvernement de l'eglise

M. Charles Benoist vient de publier, dans la *Revue des deux Mondes*, sur le gouvernement de l'Eglise et le Sacré-Collège, un article digne d'attention. Les détails qu'il donne, relativement à l'organisation politique et religieuse, n'apprendraient rien à nos lecteurs, mieux renseignés que lui-même touchant ces matières, et ce n'est point là ce qui les intéresserait. Aussi n'en parlerons-nous pas. Mais le fait curieux, et qui en dit long sur l'importance grandissante, aux yeux de tous, du rôle de la Papauté dans les événements contemporains, c'est la publication d'un travail de ce genre par une revue qui tient à suivre les goûts de ses lecteurs, à observer et satisfaire leurs préoccupations. Plus que jamais, l'attention du monde intellectuel est tournée vers Rome. Et ce qui n'est pas un moins précieux indice du temps et de l'état des esprits, c'est le caractère de certaines réflexions de l'auteur.—Un libre-penseur écrivant dans un recueil fameux de la libre-pensée.

Le libre-penseur se montre à plusieurs reprises au cours de l'étude que nous signalons. L'article de M. Benoist contient des passages regrettables, celui, par exemple, où un éminent prince de l'Eglise, ayant droit par sa dignité, ses mérites et sa vertu au respect de tous, n'obtient pas même simplement justice. Mais à côté du libre-penseur, il y a heureusement l'homme de talent et de savoir, à la vue pénétrante, à l'esprit indépendant et ouvert ; il prédomine souvent et manifeste son admiration pour l'Eglise, " la personne morale perpétuelle ", en des termes qui doivent faire sursauter certains vieux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, animés encore de l'étroite passion d'autrefois.

Ils voulaient détruire le pouvoir de l'Eglise, ils ont cru y parvenir le jour où la souveraineté temporelle a été sacrilègement arrachée au Saint Père ; c'était la fin prochaine, pensaient-ils avec une joie haineuse, de la domination papale. Et voici qu'on leur dit, non pas seulement dans les feuilles qui soutiennent la religion, mais dans leur *Revue*, que la souveraineté de l'Eglise catholique n'a jamais été mieux assise. " N'ayant nulle " parts de sujets, elle a " en tous lieux des fidèles, plus soumis " au docteur de la foi et de la morale " que n'importe quels sujets à n'im- " porte quel prince." Ce n'est pas un *Etat*, si l'on veut ; mais c'est, au premier chef, une *Puissance*.

Ahuris par ce début, les sectaires,qui se flattaient d'en avoir fini avec le Saint Siège, grâce à la spoliation de 1870 poursuivent leur lecture, et leur stupéfaction grandit, quand ils voient traiter, ou peu s'en faut, la conquête piémontaise d'usurpation qui n'offre point les caractères d'un évènement définitif. M. Charles Benoist se permet d'écrire en effet, que " l'occupation de Rome par le " roi d'Italy crée une situation violente " qui lui ôte tout droit vis-à-vis du St- " Siège ". Et, démontrant par l'histoire sans le déclarer en termes formels, que la persécution et la lutte n'ont jamais nui à l'Eglise, l'auteur ajoute : " Le " schisme et la Réforme ont contribué " à fortifier, à développer, en la rendant " plus nécessaire, l'unité de l'Eglise ro- " maine, dans le dogme, la morale et la " discipline. Les affaires de Rome sont " de plus en plus devenues les affaires " du monde et les affaires du monde, de " plus en plus des affaires romaines. "

Avis aux petits persécuteurs d'à présent !

D'autres surprises, au cours de cette remarquable étude, sont réservées aux lecteurs animés du vieil esprit antireligieux. Un point qui leur paraissait hors de conteste, c'était que le gouvernement de l'Eglise est présidé par la routine, l'incurie, le désordre et l'étroitesse des vues. Or M. Benoist établit qu'il n'y a pas de gouvernement constitué de façon plus sage et plus habile, composé d'hommes plus éminents, plus expérimentés. M. Benoist proclame que le Sacré-Collège est " une réunion " magistrale de politiques et de diplo- " mates, où n'ont jamais manqué les " hommes d'Etat." Il montre dans le cardinal ministre un esprit de haute envergure, doué d'une intelligence vive et profonde, secondant avec une fidélité que tous les autres souverains doivent envier, l'action du Pape, et contribuant ainsi puissamment à son succès. Quant au Saint Père, Il a conquis l'admiration et le cœur de M. Benoist, et ce libre-penseur s'écrie : " Léon XIII " règne et gouverne, et règne si glo- " rieusement et gouverne si heureuse- " ment, qu'on ne peut que répéter le cri " par lequel les Papes sont salués à leur " exaltation : Que ce soit encore pour " de longues années ! *Ad multos annos* !"

Quand nous disons que l'Eglise est plus vivante et plus forte que jamais, nous pouvons paraître suspects ; mais la *Revue des Deux-Mondes* !...

Pierre Veuillot.

LE GOUVERNEUR GENERAL

Réception de leurs Excellences à Yarmouth

ENTHOUSIASME EXTRAORDINAIRE

Yarmouth, N. E. 29—La réception de lord et lady Aberdeen en cette ville, aujourd'hui, dépasse en enthousiasme et magnificence tout ce qui a été fait à ce sujet dans les autres villes des provinces maritimes. La ville est décorée de drapeaux et d'emblèmes. Hier soir, toute la ville était illuminée, il y a eu une procession aux flambeaux. Une adresse de bienvenue a été présentée à Leurs Excellences dans la matinée, et le gouverneur général et sa suite sont montés en voiture pour aller faire une promenade de plusieurs lieues dans la campagne. Dans l'après-midi, lady Aberdeen a présidé une réunion des dames de Yarmouth et a organisé une succursale du conseil national des femmes. Hier soir lady Aberdeen a donné au Grand Hôtel une réception à laquelle assistait une foule nombreuse. Plusieurs Américains se trouvaient à la réception.

L'AMMONIAQUE

L'arme défensive d'un pharmacien attaqué par des voleurs

M. Frederick Windolph, un pharmacien de State street, à Brooklyn, vient de découvrir un moyen tout à fand nouveau de prendre les voleurs.

M. Windolph, qui couche dans son arrière boutique, a été réveillé en sursaut pendant la nuit par deux malfaiteurs s'introduisant dans le magasin par le vasistas situé au-dessus de la porte. N'ayant pas d'arme chez lui, M. Windolph ne savait d'abord que faire ; mais une idée lumineuse lui a traversé l'esprit et il l'a mise aussitôt en pratique. Se rendant à pas de loup derrière son comptoir, le pharmacien a versé de l'ammoniaque concentré dans un verre et l'a lancé ensuite au visage du premier malfaiteur, qui, ne le voyant pas, s'approchait du comptoir.

Le malfaiteur a chancelé, demandant à son complice qui l'avait frappé, et est tombé presque aussitôt sans connaissance sur le parquet. Pendant ce temps, le pharmacien remettait de l'ammaniaque dans le verre et le lançait également à la tête du second malfaiteur. Mais celuici, ayant été atteint au cou, n'a pas été étourdi et s'est élancé vers la porte en poussant un cri perçant. C'était une porte vitrée et, comme elle était fermée, le malfaiteur affolé n'a pas hésité à passer au travers de la glace qu'il a brisée d'un coup de coude.

Un policeman, qui se trouvait dans le voisinage, attiré par le bruit du verre brisé est arrivé juste à temps pour arrêter le malfaiteur évanoui, au moment même où il commençait à reprendre ses sens. Traduit depuis devant le tribunal de police de Butler street, le prisonnier a déclaré se nommer Joseph Philipps, être âgé de dix-neuf ans et demeurer dans Madison street à New-York. On croit que le nom qu'il a donné est faux; mais il n'en a pas moins été écroué en attendant son procès.

Accise et douane

Les inspecteurs d'accise et de douane MM. J. M. LeMoine et J. C. O'Meara sont de retour de leur tournée d'inspection annuelle des bureaux et des entrepôts d'accise et douane, à la Rivière du Loup, à Paspébiac, Baie des Chaleurs, à Gaspé et aux Iles de la Madeleine.

Les officiers préposés sont MM. N' Gauvin,à la Rivière du Loup,C.P.Beauchênes, à Paspébiac, Kavanagh au bassin de Gaspé et Joncas, à Grindstone,Ile de la Madeleine.

Le service côtier récemment organisé par le gouvernement d'Ottawa sans être parfait, a donné, parait-il d'excellents résultats.Sans être une cuirasse formidable comme la *Blake*, le steamer armé du capitaine May, a mis en déroute le gros des contrebandiers du St-Laurent.

A propos du " Lourdes " de M. Zola

Certains détails contenus dans son mauvais roman de " Lourdes " viennent d'attirer à M. Zola la lettre suivante des conseillers municipaux de Bartrés, petite commune attenante à Lourdes :

Bartrés, le 31 juillet 1894.

Monsieur,

C'est au nom de la vérité audacieusement dénaturée que nous venons à l'unanimité, nous, membres du conseil municipal de Bartrès, protester contre les faussetés insérées dans votre nouveau roman, *Lourdes*, dans ce qui a trait à l'existence de Bernadette Soubirous dans notre commune.

Nous déclarons d'abord, à l'encontre de votre affirmation, que le père nourricier de Bernadette, Basile Lagues, n'a jamais fait dans sa famille les lectures dont vous parlez : ce fait est attesté par son propre fils, frère de lait de la petite voyante. Vous affirmez ensuite que, tout un hiver, des veilles se firent dans notre église avec l'autorisation de M. l'abbé Ader.

Nous le nions absolument.

Et cependant ce serait là, d'après vous que Bernadette aurait conçu ses idées d'apparition.

Vous déclarez que nos familles d'alors accouraient à l'église dans le but d'économiser la lumière, et de ce réchauffer ainsi tout ensemble.

Quelle affirmation grottesque, alors que nos maisons regorgent de bois de chauffage ! Il n'y avait d'ailleurs aucune famille assez pauvre qui n'eut de quoi s'éclairer le soir.

Vous représentez notre modeste église comme un lieu où l'imagination de la pieuse enfant se serait exaltée par la vue d'autels somptueux aux riches dorures, de vierges aux yeux bleus et aux lèvres de vermillon. Hélas ! comment, après avoir vu vous-même l'état des lieux, avez-vous pu parler ainsi ?

Tout cela est absolument faux, vous le savez-bien.

Devant ces fantaisistes affirmations pour l'honneur de la vérité, et comme preuve de notre foi en la réalité des apparitions, nous avons cru de notre devoir de repsésentants de la commune, de rétablir l'exactitude des faits indignement dénaturés.

Agréez, etc.

Laurent, maire ; Capdevieille, adjoint ; Lagues, Dubarry, Pasquine, Dupas, Lamathe, Pontico, Lamothe, Hourtané.

Vu la légalisation des signatures ci-dessus.

Bartrés, le 31 juillet 1894.

LAURENT, *maire.*

Il faut ajouter que M. le curé de Bartrés a protesté, de son côté, contre l'allégation de M. Zola, racontant que ce vénérable prêtre avait fait à Bernadette le récit de l'apparition de la Salette.

Le Monde de Paris.

Et voilà l'ouvrage que la *Liberté* de Ste-Scholastique a recommandé à ses lecteurs ! Non, les grincements de ces petits voltairiens ne s'adressent pas seulement à nos prêtres ; ils visent surtout la religion. Tout ce qui peut contribuer à amoindrir le respect de celle-ci dans le cœur des fidèles, est sûr de trouver un appui chez eux.

REPONDEZ S. V. P.

Nous lisons dans le *Canada*.

A ceux qui seraient tentés de croire après les insinuations erronées des journaux libéraux, que le gouvernement de Québec fait un déficit annuel, ou qu'il gaspille les derniers publics, qu'il nous suffise de dire que comparé au dernier exercice de l'administration Mercier, en 1890, le gouvernements Taillon se trouve à avoir réalisé des économie au montant de $660,466,39.

Ce n'est pas tout. Le gouvernement Taillon a fait plus. Les dépenses ordidaires de 1893-94 ont été de $52.738 moins élevées que celles de 1892-93. Cela porte les économies réalisées par le gouvernement actuel de la province de Québec, sous le seul titre des dépenses ordinaires, à $728,214.

Si les libéraux veulent attaquer l'administration financière des conservateurs qu'ils commencent par répondre à ces chiffres.

L'EXPOSITION

Dix jours seulement nous séparent de l'exposition. Si la température est favorable elle sera un succès, cela ne fait plus de doute. Les entrées arrivent tous les jours de plus en plus nombreuses et variées ; les amusements sont organisés avec gout ; enfin, tout va à souhait. Ce n'est donc point dans un but de réclame que nous insistons sur l'importance d'y prendre part en aussi grand nombre que possible. Mais il est de l'intérêt général que tout le monde contribue au succès afiin qu'un plus grand nombre aient part aux récompenses.

En examinant attentivement la liste des entrées on verra quelles viennent en grande partie des mêmes districts : les Cantons de l'Est, Richelieu, Montréal et une partie du Lac St-Jean. Sont-ce les seuls endroits où la terre et le travail de la ferme, produisent des articles dignes d'être admirés ? Non. La Beauce, les paroisses du bas du fleuve, Chicoutimi et le lac St-Jean ont d'aussi beaux produits à montrer. Pourquoi donc ne point s'empresser à venir ? On dit : " ah ! tout le monde n'aura pas de prix." Certainement non et surtout ceux qui resteront chez eux. Mais lors même qu'un exposant ne remporte pas de prix, il en retire encore un profit. Quelque fois, les visiteurs qui sont toujours en grand nombre et à qui il peut arriver de ne point partager l'opinion des juges paieront largement un exhibit qui leur plaira, afin d'avoir un souvenir de l'exposition. Cela, toutefois, ne doit être qu'une question secondaire pour l'exposant. Ce qui lui rapportera plus, ce sera l'émulation dont il se sentira pris à la vue de nombreux objets plus beaux, et mieux travaillés que les siens. Si c'est un esprit ouvert au progrès, il prendra tous les renseignements possibles dont il fera son profit de retour chez lui. Et voilà comment l'exposition aura été pour lui, aussi rémunératrice que s'il eut remporté beaucoup de prix.

Il y a aussi l'industrie domestique qui devrait arriver en plus grande quantité. Nous nous rappelons qu'en 1887, ce département était bien fourni et qu'il excita beaucoup d'éloges de la part des étrangers.

Or, nous en aurons une foule immense d'étrangers, cette année. Montrons leur donc notre habileté et notre goût dans cette branche de travail domestique. Ils sont friands de ces travaux, et ne manqueront peut-être pas d'en faire une bonne récolte. Et puis, cette industrie diminue dans nos campagnes. On l'abandonne pour les ouvrages du magasin qu'il faut renouveller tous les deux ans. C'est un malheur dont les cultivateurs sont les premiers à souffrir. Peut-être que ceux qui tiennent à ces travaux en augmenteraient le goût en exposant largement.

Donc, par tous les moyens possibles, que chacun, dans sa sphère, contribue au succès de l'exposition. Plus le succès sera grand, meilleur en sera le résultat pour chacun.

Les Pilules Holloway

sont remarquables pour la guérison des maladies communes aux femmes. A différentes époques celles ci, sont sujettes aux indispositions qui demandent un remède particulier ; et c'est maintenant un fait reconnu qu'il n'y en a pas de plus efficaces que pour les maladies de cette nature que les pilules Holloway. Pour toutes les indispositions affaiblissantes particulières au sexe et dans toutes les occasions dangereuses pour leur santé, qu'elles soient jeunes ou vieilles, mariées ou non, ce grand rénovateur des organes nerveux produit une cure prompte. Leurs qualités purifiantes les rendent d'un prix incalculable aux femmes de tout âge, elles sont fortifiantes et redonnent de la vigueur. Quelques doses produiront la régularité du système et par conséquent, rétabliront la santé sur une base ferme.

Mrs. May Johnson.

Les Pilules d'AYER

"Je voudrais pouvoir ajouter mon témoignage à celui de tant d'autres qui ont fait usage des Pilules d'Ayer, et dire que j'en prends depuis plusieurs années et que j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Pour l'Estomac

et pour les maladies du foie ainsi que pour la guérison des migraines causées parces dérangements, les Pilules d'Ayer sont sans égal. Quand mes amis me demandent quel est le meilleur remède pour les désordres de l'estomac,

du Foie et des Intestins

je leur réponds invariablement: 'les Pilules d'Ayer.' Prises à temps elles arrêteront un rhume, empêcheront la grippe, préviendront la fièvre et régleront les diverses digestifs. Elles sont faciles à prendre et

Sont les Meilleures

médecines de famille que j'aie jamais connues."—Mrs. MAY JOHNSON, 368 Rider Ave., New York City.

LES PILULES d'AYER

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition Colombienne.

La Salsepareille d'Ayer pour le Sang.

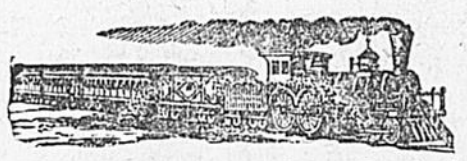

Chemin de fer Québec-Central

Route des Touristes entre Québec, Portland, Boston et New-York.

Service de trains directs entre Québec et Boston tous les jours via Sherbrooke et la jonction de White-River. Service de trains directs entre Québec et Portland via la Jonction de Dudswell et le Maine Central. Chars dortoirs directs entre Québec et Portland, Boston et Sprinfield sans changement.

Le et après LUNDI, 2 JUILLET 1894, les trains circuleront comme suit :

EXPRESS—Quitte Québec | Traverse | 2.30 p. m., quitte Lévis 3.00 p. m., arrive à Sherbrooke 8.40 p. m., arrive à Boston 8.05 a. m., arrive à New-York 11.33 a. m.

Chars dortoirs directs de Québec à Boston se raccordant aux chars dortoirs à Sherbrooke pour Springfield et New-York.

PASSAGERS—Quitte Québec | Traverse | 8.30 p. m., quitte Lévis 8.55 p. m., arrive à Dudswell, Jct., 2 15 a. m., arrive à Portland via Maine Central. 12.15 p. m., arrive à Boston via le Maine Central à 3.30 p. m., arrive à Sherbrooke via Q. C. R. 3.40 a. m., arrive à Boston via le Boston et Maine 4.40 a. m., New-York, 7.15 p. m.

MIXTE—Quitte Québec | Traverse | 1.00 p. m., quitte Lévis 1.30 p.m. arrive à St. François 6.45 p.m

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Quitte New-York 4.00 p. m., quitte Boston 7.30 p. m., quitte Sherbrooke 7.15 a. m., arrive à Lévis 1.00 p m, arrive à Québec | traverse 1.15 p. m.

Chars dortoirs directs de Boston à Sherbrooke se raccordant avec chars palais directs de Springfield à Québec.

PASSAGER—Quitte New-York 10.00 a. m., quitte Boston 1.15 p. m., quitte Portland 1.05 p m, quitte Sherbrooke 11.45 p m, quitte Dudswell Jct, 1.10 a m Arrive à Lévis 6.20 a m, arrive à Québec | Traverse 6 30 a m

Chars directs de Boston à Québec via Sherbrooke Char dortoir de Portland à Québec via Dudswell Jct

MIXTE—Quitte St-François 6 00 a m, quitte la Beauce jonction 7 10 a m, arrive à Lévis 10 30 a m. arrive à Québec | Traverse | 10 45 a m

Les convois de passagers partent tous les jours excepté le dimanche

L'express quittant Québec le samedi soir ne se rend qu'à Springfield le dimanche matin

20 minutes allouées pour les rafraichissements à Oudswell Jct

Les billets des touristes pour tous les endroits des Montagnes Blanches et de la Nouvelle-Angleterre sont en vente ainsi que les billets d'excursion du samedi, bons pour partir le samedi et revenir le lundi suivant, par les agents

Pour autres informations, s'adresser à l'agent général des billets, en face de l'hôtel St-Louis Québec, et au bureau du Québec Central, quai de la traverse, basse-ville, Québec.

FRANK GRUNDY, Gérant général — J. H. WALSH, Agent général des passagers

CONDITIONS
— DU —
JOURNAL DES CAMPAGNES
EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE
Pour la France :— 10 FRANCS
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

THOS. CHAPAIS,
DIRECTEUR-PROPRIETAIRE
LEGER BROU SEAU
— ÉDITEUR —
11 & 13 rue Buade, Québec.

SANTÉ POUR TOUS !

Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le SANG, corrigent tous les DERANGEMENTS du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS. Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées ; elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au Sexe féminin de tout âge. Pour les Enfants, ainsi que pour les personnes âgées, elles sont incomparables.

L'ONGUENT

EST UN REMEDE INFAILLIBLE pour les Maux de Jambes, ceux des Reins, Blessures anciennes, Plaies et Ulcères. Il est bon pour la Goutte et le Rhumatisme, et pour les Dérangements de la Poitrine. Il est de même sans égal pour les

Maux de Gorge, la Bronchite, les Rhumes, la Toux,

les Gonflement glandulaux et pour toutes les Maladies de la Peau il est sans rival. Pour les membres contractés et Jointures raides, il agit comme un charme.

☞CES MÉDECINES sont préparées seulement à l'établissement du professeur Holloway, 78, NEW-OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street, et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s. 22, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite. S'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, London, c'est de la falsification.

31 mars 1894—1an.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, Ecr., L. ROBITAILLE, Ecr., Pharmacien.

CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE,
Représentant la Maison Ire Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA,
Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation *par excellence* pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P.
St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur *primitive*. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus *blonds* comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux *tiennent* mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....

CHARLES TELLIER.
St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

A 50 cts la bouteille.

OU et QUAND ?

Il y a des gens que l'on pourrait croire avoir été créé et mis au monde que pour contredire. Il ne peuvent jamais dire la même chose que leur voisin. Cependant ces gens s'accordent à dire que les remèdes sauvages, composés d'herbes et de racines de J. E. RACICOT sont ce qu'il y a de plus efficace pour la guérison de toutes les maladies quelle qu'elles soient. Il n'y a pas un coin de l'univers où on ne proclame l'efficacité des remèdes sauvages. Vouloir publier toutes les certificats qui sont adressés en faveur de ces remèdes serait chose impossible. Si quelqu'un a des doutes qu'il se rende à Québec, et il aura une preuve frappante de ce que nous avançons. Que les malades sachent que jamais ils ne dépenseront d'argent plus à propos qu'en se procurant ces remèdes. On est encore à chercher quand un malade n'a pas été guéri par ces remèdes. N'oubliez pas qu'il n'est pas absolument nécessaire de vous rendre à Québec pour vous procurer ces remèdes. Vous pouvez écrire et vous recevrez votre réponse au retour de la malle. Ne manquez pas de vous adresser à l'ENSEIGNE DU GROS SAUVAGE, chez

J. E. P. RACICOT,
No 25, rue St-Joseph,
ST-ROCH, QUEBEC.

20 janvier 1894—1an.

ABONNEZ-VOUS
— AU —
'JOURNAL DES CAMPAGNES'
$1.00 PAR ANNÉE *SEULEMENT* $1.00
PAYABLE D'AVANCE.

16 grandes pages paraissant tous les jeudis

AUX PERSONNES QUI VISITENT LA VILLE DURANT LES MOIS d'Aout et Septembre

☞Coupez ceci afin de ne pas oublier l'adresse.

5 RAMES DE BON PAPIER A LETTRE, réglé, pour 20c.

100 BONNES ENVELOPPES carrées, pour 20c.

OFFRE SPÉCIAL.

24 feuilles de Bon Papier à Lettre,
4 Enveloppes Carrées,
26 Plumes,
1 Porte-plume,
1 Crayon de Plomb,
1 feuille de Papier à étancher,

10 c. seulement.

AVIS.—Aucun de ces articles n'est envoyé par la malle à moins qu'on en paie deux fois le prix, parce que le frais de ports est très élevé sur ces articles.

T. J. Moore & Cie,
146 et 148, rue St-Jean.
15 mai 1894.—1an.cj 17

La Kermesse

Comprenant ONZE LIVRAISONS in-8.
La série complète, brochée 75c, reliée $1.00
S'adresser à
LEGER BROUSSEAU,
Editeur,
11 et 13, rue Buade, Québec.